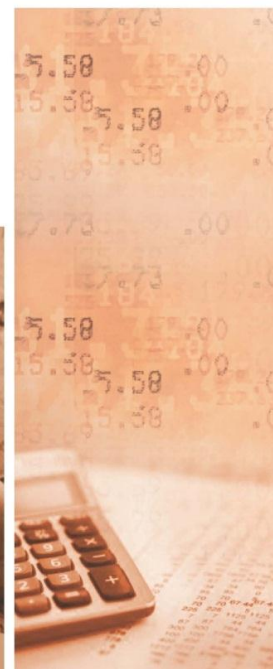
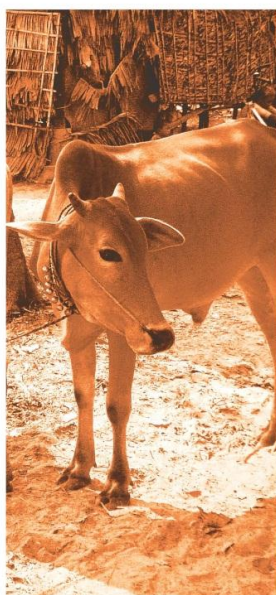


# Analyse des Ecartés PVS

## Rapport

### Guinée



Septembre

2012

Dr Daniel Bourzat  
Dr Didier Rouillé  
Dr Vincent Brioudes





# **Rapport d'analyse des écarts PVS Guinée**

**17 – 25 septembre 2012**

**Daniel Bourzat (chef de mission)  
Didier Rouillé (expert technique)  
Vincent Brioudes (expert technique)**

**Organisation mondiale de la santé animale (OIE)**

**12 rue de Prony**

**F-75017 Paris, France**



## TABLE DES MATIERES

<b>Table des matières .....</b>	<b><i>i</i></b>
<b>Liste des acronymes, abréviations et/ou termes spécifiques .....</b>	<b><i>ii</i></b>
<b>Remerciements .....</b>	<b><i>iii</i></b>
<b>Résumé exécutif .....</b>	<b>1</b>
<b>Méthodologie de la mission d'analyse des écarts PVS.....</b>	<b>3</b>
<b>I Procédure d'analyse des écarts PVS.....</b>	<b>3</b>
I.1 Rappel .....	3
I.2 Methodologie .....	11
<b>II Priorités nationales et internationales et stades d'avancement escomptés .....</b>	<b>17</b>
II.1 Priorités nationales.....	17
II.2 Stades d'avancement.....	19
II.3 Impact et signification.....	20
<b>Analyse des écarts PVS.....</b>	<b>25</b>
<b>I Renforcement des compétences pour les échanges internationaux .....</b>	<b>25</b>
I.1 Stratégie et activités.....	26
I.2 Ressources humaines .....	27
I.3 Ressources physiques .....	28
I.4 Ressources financières.....	28
<b>II Renforcement des compétences pour la santé animale.....</b>	<b>31</b>
II.1 Stratégie et activités.....	31
II.2 Ressources humaines.....	32
II.3 Ressources physiques .....	35
II.4. Ressources financières.....	35
<b>III Renforcement des compétences pour la santé publique vétérinaire .....</b>	<b>39</b>
III.1 Stratégie et activités.....	39
III.2 Ressources humaines.....	43
III.3 Ressources physiques .....	44
III.4 Ressources financières.....	44
<b>IV Renforcement des compétences pour les laboratoires vétérinaires .....</b>	<b>46</b>
IV.1 Stratégie et activités.....	46
IV.2 Ressources humaines.....	48
IV.3 Ressources physiques .....	49
IV.4 Ressources financières.....	49
<b>V Renforcement des compétences pour la gestion générale et les services réglementaires .....</b>	<b>51</b>
V.1 Organisation générale des Services vétérinaires.....	51
V.2 Compétences transversales des Services vétérinaires.....	53
V.3 Ressources humaines.....	55
V.4 Ressources physiques .....	56
V.5 Ressources financières.....	57
<b>VI Analyse globale du budget.....</b>	<b>59</b>
VI.1 Investissements .....	60
VI.2 Fonctionnement .....	60
VI.3 Rentabilité et durabilité.....	61
<b>Conclusion .....</b>	<b>63</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 1 : Fiches de compétences critiques et fiches correspondantes d'estimation des coûts.....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 2: Equipement laboratoire vétérinaire .....</b>	<b>141</b>
<b>Annexe 3 : Coût des analyse de laboratoires au LCV de Bamako (Mali) .....</b>	<b>147</b>
<b>Annexe 4 : Listes des participants aux différentes réunions de travail .....</b>	<b>149</b>

## LISTE DES ACRONYMES, ABREVIATIONS ET/OU TERMES SPECIFIQUES

AMM	Autorisation de mise sur le marché
BM	Banque Mondiale
CDS	Comité Défense Sanitaire (Zonage)
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFEL	Centre de formation d'élevage de Labé
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
ECOWAS	Economic Community of West Africa States
ETP	Équivalent temps plein
EMI	Equipe Mobile d'Intervention
€	Euro
FA	Fièvre Aphteuse
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FVR	Fièvre de la Vallée du Rift
HIDAOA	Hygiène des Aliments d'Origine Animale
GNF	Franc Guinéen
GPS	Global Positioning System
IAHP	Influenza aviaire hautement pathogène
ISSMV	Institut Supérieur de Sciences et Médecine Vétérinaire
LCVD	Laboratoire Central Vétérinaire de diagnostic
LMR	Limites Maximales de Résidus
LCVD	Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic
MEPA	Ministère de l'Elevage et de la Protection Sanitaire
OIE	Office International des Épizooties / Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONDVG	Ordre National des Docteurs Vétérinaires de Guinée
PACE	Panafrican Control of Epizootics
PASEL	Projet d'appui sectoriel à l'élevage
PATTEC	Pan-African Tsetse and Trypanosomiasis Eradication Campaign
PB	Peste bovine
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PIF	Poste d'Inspection Frontalier
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
POA	Produit d'origine animale
POS	Procédure opérationnelle standard
PPA	Peste Porcine Africaine
PPC	Peste Porcine Classique
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PPTÉ	Pays Pauvre Très Endetté
PVS	Outil OIE pour l'évaluation de la performance des services vétérinaires (Outil PVS de l'OIE)
RALHA	Réseau Africain de Laboratoire d'Hygiène Alimentaire
RAEMA	Réseau d'Analyse et d'Echange en microbiologie alimentaire
SA	Santé Animale
SRAE	Services régionaux agriculture et élevage
SPINAP	Support Programme to Integrated National Action Plans
SPS	Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
SPV	Santé publique vétérinaire
SV	Services Vétérinaires
SVP	Service Vétérinaire Préfectoral
UE	Union Européenne
UEMEOA	Union Économique et Monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest
UIV	Unité d'Intervention Vétérinaire

## REMERCIEMENTS

La mission souhaite remercier monsieur le Premier Ministre de la République de Guinée, monsieur le ministre d'Etat, secrétaire général de la Présidence, monsieur le ministre de la santé, monsieur le ministre des finances, monsieur le ministre délégué au budget, pour leurs disponibilités, leurs conseils et l'intérêt manifesté lors de la restitution des travaux de la mission.

La mission souligne que l'excellence de ces rencontres et de ces échanges n'a pu être atteinte que grâce à l'engagement total de monsieur le ministre de l'élevage de Guinée, SE le Général DIALLO Mamadou Korka qui n'a ménagé aucun effort pour épauler la mission dans sa tâche et mobiliser à la fois ses équipes, le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. La mission le remercie pour son énergie et sa parfaite connaissance des dossiers.

Nos remerciements les plus chaleureux vont aussi aux membres du cabinet du ministre et au Délégué de l'OIE, le Dr Bangoura Daouda et à ses collègues conseillers et aux membres de la commission d'organisation de la mission PVS qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre aux attentes de la mission.

Nous remercions enfin tout particulièrement le Dr Keita Sory, directeur national des services vétérinaires qui a constamment accompagné la mission, et pris toutes les dispositions pour son bon déroulement, et au-delà, pour un accueil véritablement chaleureux et amical.

Nous remercions toute son équipe pour sa participation active et sa gentillesse, qui a veillé à notre confort de tous les instants.



## RESUME EXECUTIF

A la demande du gouvernement de la République de Guinée, une série de missions d'évaluation en lien avec le renforcement de la conformité des Services Vétérinaires (SV) guinéens aux normes internationales définies par l'OIE ont été réalisées de mai 2007 à septembre 2012. Le présent rapport a été préparé par l'équipe d'experts certifiés de l'OIE composée des docteurs Daniel Bourzat, Vincent Brioudes et Didier Rouillé. Cette dernière mission d'analyse des écarts PVS s'est déroulée du 17 au 26 septembre 2012. L'équipe a bénéficié de l'appui technique du Dr Marie Edan durant la phase de rédaction de ce rapport.

Selon le protocole en vigueur, cette mission a permis, en étroite collaboration avec les SV et les Autorités guinéennes de préciser les priorités nationales et de vérifier le niveau d'avancement souhaité pour chacune des 46 compétences critiques de l'outil PVS avant de proposer les stratégies correspondantes et les activités à mettre en œuvre.

Les fiches des compétences critiques figurent en annexe 1 de ce document et précisent le détail des stratégies et des activités à conduire. Le rapport s'organise autour de 5 piliers qui synthétisent les fiches par thèmes (échanges internationaux ; santé animale ; santé publique vétérinaire ; laboratoire vétérinaire ; et gestion générale et services réglementaires)

Des outils de calcul permettent, à partir de coûts unitaires définis et d'informations fournies par les SV, de proposer un budget pour 5 ans permettant d'envisager le renforcement de la conformité des SV et d'une meilleure protection de la santé des consommateurs.

Ce programme quinquennal de renforcement durable de la conformité des SV en lien avec les normes internationales de qualité de l'OIE est cohérent avec les contraintes et les priorités nationales définies jusqu'en 2015 par la République de Guinée.

Les ressources humaines actuelles des SV de Guinée sont suffisantes et de qualité. Cependant l'analyse de la pyramide des âges des vétérinaires en activité laisse prévoir un passage difficile à la nouvelle génération et nécessite un recrutement important de jeunes vétérinaires dans les 5 ans à venir. L'essentiel des activités vétérinaires sont gérées par les services publics, la politique affichée de privatisation n'a pas produit les effets escomptés. Seule la délégation des vaccinations obligatoires par mandat sanitaire aux vétérinaires privés installés fonctionne bien. Il convient de mettre à profit ce plan quinquennal pour tester de nouvelles formules de partenariat public-privé pour encourager de jeunes vétérinaires à s'installer au niveau des préfectures et sous-préfectures.

Les échanges commerciaux d'animaux et de produits d'origine animale restent limités à l'exportation. Cependant de réelles opportunités s'offrent aux éleveurs de Guinée avec la demande des pays voisins en animaux trypanotolérants (bovins Ndama, petits ruminants mouton Djallonké et chèvre naine de Guinée) pour la recapitalisation de leurs cheptels décimés par les conflits armés qu'ils ont vécus. Les efforts d'identification mis en place dans le cadre de la lutte contre la PPCB doivent être maintenus et renforcés en vue de faciliter les exportations de bétail sur pied. Le marché de niche vers l'Europe perdu pour les miels et cires de Guinée pourra être reconquis par la mise en place et l'application d'un plan de surveillance sur les résidus. Les contrôles aux frontières ainsi que la sécurisation et l'extension progressive de la zone indemne de PPCB complèteront le renforcement des SV en matière de commerce.

La santé animale et la santé publique vétérinaire représentent les piliers fondamentaux des SV.

En matière de santé animale, l'épidémiosurveillance (active et passive) va s'appuyer sur le réseau des 340 postes d'élevage convenablement équipés en matériels de froid et de prélèvement et sur les relais des Comités de défense sanitaires (CDS) pour avoir la

meilleure situation épidémiologique possible (PPCB, PPR, IAHP, MNC, rage, tuberculose, hydatidose, cysticerose, PPA, FA, FVR charbons et pasteurelloses).

Les campagnes de vaccinations seront déléguées (dès que possible) aux vétérinaires privés par mandats sanitaires. Les vétérinaires en poste dans les provinces et préfectures seront chargés de la bonne exécution de ces différentes activités. Les deux unités mobiles de santé animale positionnées à Labé et Kankan seront mobilisées par le directeur national des services vétérinaires soit en mission d'appui soit en mission d'investigation spécifique.

Les objectifs de santé publique vétérinaire consistent à appuyer les pouvoirs publics dans l'aide à la production et à la surveillance de la qualité sanitaire des produits d'origine animale mis sur le marché. La construction d'un nouvel abattoir pour alimenter la zone de Conakry a été intégrée à ce volet. Cet investissement exceptionnel important devra être préparé par une mission d'experts internationaux.

La couverture du territoire par les inspecteurs vétérinaires sera rationalisée aux niveaux national, préfectoral et sous préfectoral afin de garantir une action sanitaire sur tout le territoire en fonction du volume des activités d'abattage et de transformation.

Le système de contrôle des médicaments et des vaccins sera préparé par le service central et sa mise en œuvre sera effectuée par les inspecteurs des SV centraux, avec la coopération des services vétérinaires préfectoraux dans un premier temps.

Ces activités essentielles de santé animale et de santé publique vétérinaire ne peuvent s'exprimer pleinement qu'avec l'appui d'un laboratoire de diagnostic vétérinaire performant et aux normes de biosécurité. Pour cela le plan quinquennal prévoit la construction d'un nouveau laboratoire à la périphérie de la capitale. Doté d'un équipement moderne et de l'équipe actuelle renforcée, le laboratoire national de diagnostic vétérinaire assurera l'analyse des prélèvements fournis par le réseau national de surveillance (REMAGUI) et par les inspecteurs vétérinaires et assurera l'expédition et le suivi des prélèvements destinés à être analysés dans des laboratoires spécialisés (recherche des résidus, titrage des lots de vaccin...).

Enfin les services centraux en charge de la coordination, de la gestion et de la réglementation se verront dotés de matériels de communication modernes dans des locaux réhabilités. Les moyens de liaison permettront aux cadres de direction de se rendre régulièrement sur le terrain. Ils seront particulièrement chargés de gérer les plans de formation continue aussi bien que les formations spécialisées planifiées dans les différents piliers. Ils auront à renforcer la chaîne de commandement et à assurer la représentation officielle de la Guinée dans les réunions statutaires régionales ou internationales.

Le budget global pour 5 ans est d'environ 55,5 millions € dont 10 millions € de budget exceptionnel dédié aux investissements et 21,5 millions d'euros pour les activités déléguées. En termes de budget annuel l'essentiel du budget va à la santé animale (58 %). Les services centraux de gestion et de la réglementation bénéficient de 23% mais les cadres vont intervenir dans les différents piliers en fonction de leurs spécialités. 15% permettent le bon fonctionnement du volet santé publique vétérinaire tandis que logiquement 4% sont partagés entre le commerce et le laboratoire de diagnostic vétérinaire.

Ce programme quinquennal peut paraître un investissement important s'il est comparé au budget annuel actuel des SV mais ce dernier, non seulement est très faible en terme de fonctionnement mais la masse salariale n'y figure pas du fait que la grande majorité des fonctionnaires émargent auprès du ministère de la fonction publique.

Le coût de ce plan quinquennal avec son budget exceptionnel ne représente que 1,7 € par unité de bétail vétérinaire (1 UIV= 1 vache adulte = 10 moutons = 10 chèvres), 1,8% du PIB national et 0,9 % de la valeur du cheptel national.

## METHODOLOGIE DE LA MISSION D'ANALYSE DES ECARTS PVS

Une mission d'analyse des écarts PVS facilite la définition des objectifs des Services vétérinaires d'un pays par rapport aux normes de qualité de l'OIE, sachant que ces objectifs doivent être correctement adaptés aux contraintes et aux priorités nationales. Le rapport d'analyse des écarts PVS inclut un budget indicatif annuel et, s'il y a lieu, un budget exceptionnel (pour les investissements particuliers), avec une consolidation permettant de proposer un budget indicatif sur 5 ans pour les Services vétérinaires. Dans la pratique, cette démarche implique :

- de définir, en concertation avec les Services vétérinaires et compte tenu des priorités et des contraintes nationales, les résultats escomptés (stades d'avancements prévus dans l'Outil PVS de l'OIE) à la fin de la période de 5 ans pour les compétences critiques exposées dans l'Outil PVS de l'OIE et applicables au contexte national ;
- de déterminer les actions à conduire pour atteindre les résultats escomptés pour les compétences critiques de l'Outil PVS de l'OIE qui s'appliquent au contexte national ;
- de déterminer, sur la base d'informations, d'éléments divers ou d'interviews, les tâches ainsi que les ressources humaines, physiques et financières requises pour mettre en œuvre ces actions et permettre aux Services vétérinaires de fonctionner correctement.

### I Procédure d'analyse des écarts PVS

#### I.1 Rappel

À la suite d'une demande présentée à l'OIE par le gouvernement, une évaluation des Services vétérinaires de Guinée a été conduite au cours du mois de mai 2007 par une équipe d'experts indépendants agréés (Dr Abdoulaye Niang et Dr Hichem Bouzghaïa) par l'OIE, à l'aide de l'Outil d'évaluation de la performance des Services Vétérinaires (PVS) de l'OIE, dans le but d'évaluer les performances des Services vétérinaires, sur la base des normes internationales de l'OIE relatives à la qualité des Services vétérinaires<sup>1</sup>.

Afin de mieux appréhender les objectifs du pays ainsi que les chiffres présentés dans le rapport d'analyse des écarts PVS, il est important d'avoir accès à certaines informations clés. Une partie de ces informations provient du rapport d'évaluation PVS du pays et d'autres émanent de sources différentes. Ces données de base vont aussi servir à alimenter le modèle de calcul de l'outil PVS. La qualité et la précision de ces informations sont déterminantes dans la qualité des résultats.

#### I.1.A Informations sur le pays

Tableau n°1 - Démographie

Population humaine		Elevage/Ferme	
Nombre	10 211 437	Nombre	300 000
Densité moyenne	38,5 habitants/km <sup>2</sup>	% intensif	0,1
% urbain	Env. 30%	% mixte (agropastoralisme)	
% rural	Env. 70%	% extensif	99,9

<sup>1</sup> Section 3 du Code sanitaire pour les animaux terrestres: [http://www.oie.int/fr/normes/mcode/fr\\_titre\\_1.3.htm](http://www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_titre_1.3.htm)

Les 245 800 km<sup>2</sup> de la Guinée partagent 3 399km de frontières avec :

- au nord, la Guinée Bissau, le Sénégal et le Mali,
- au sud, le Libéria et la Sierra Leone
- à l'est, la Côte d'Ivoire et le Mali.

320 km de façade maritime s'ouvrent sur l'océan atlantique. Les 10,2 millions d'habitants (dont 2 millions dans l'agglomération de Conakry) se répartissent sur les 7 régions administratives (+ le gouvernorat de Conakry) subdivisées en 33 préfectures et 340 sous-préfectures.

Carte n°1 - Carte géographique



Cartes n°2 & 3 - Cartes administratives de Guinée

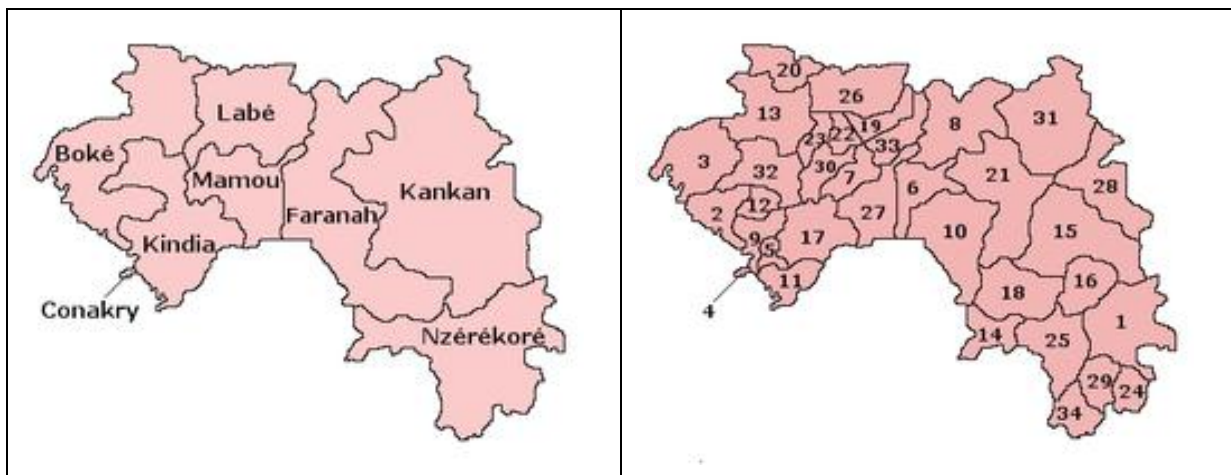


Tableau n°2 - Géographie

Zones agro-pastorales	Pluviométrie (mm/an)	Topographie	Km <sup>2</sup>	%
Zone côtière	4 000	Plaine côtière	36 200	15
Zone montagneuse	2 000	Haut plateau	36 600	26
Zone de savane	1 700	Plateau faiblement incliné	96 700	39
Zone de forêt	5 200	Chaîne de montagne	49 500	20

Carte n°4 -Régions naturelles de Guinée



La Guinée compte quatre régions naturelles homogènes par leur climat, leur topographie, leur peuplement et/ou leur écologie :

- La zone côtière, Guinée maritime ou Basse Guinée, se situe à l'Ouest du Fouta-Djalon. C'est une région de basses plaines ; Conakry, la capitale, en est la ville principale;
- La zone montagneuse, Moyenne-Guinée, elle correspond au massif montagneux du Fouta-Djalon, auquel il faut ajouter les plaines près de la frontière avec le Sénégal entourées des derniers contreforts du massif. Labé en est la principale agglomération.
- La zone de savane au Nord, Haute-Guinée, elle désigne la partie de la Guinée située à l'Est du Fouta-Djalon. C'est une région de hautes plaines, avec une végétation de savane arbustive. C'est le bassin du haut-Niger, Kankan en est la principale cité ;
- La zone de forêts au Sud-Est, Guinée forestière. Elle correspond à la partie Sud du pays. Cette région, bénéficiant d'une saison des pluies plus longue que la Moyenne-Guinée et la Haute-Guinée est couverte de forêts. N'zérékoré en est la ville principale.

Ces quatre régions ne correspondent pas aux régions administratives.

Considérée comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, la Guinée exploite finalement peu un réseau hydrographique très dense mais aux cours irréguliers et aux lits souvent très encaissés.

Exception géologique par excellence, la Guinée dispose d'importantes ressources minières dont les principales sont la bauxite (1/3 des réserves mondiales), l'or, le diamant, le fer, le pétrole, l'uranium, le phosphate, et le manganèse.

Les investissements publics consacrés au secteur de l'élevage sont très faibles (< 2% du budget agricole) malgré l'importance socio-économique de l'élevage en Guinée. Ce dernier procure des revenus à presque un tiers de la population rurale guinéenne et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des familles. En outre il contribue au développement des productions végétales à travers la traction animale et la fumure organique chez la grande majorité des petits producteurs qui n'ont pas accès aux intrants et à la mécanisation.

Bien que le cheptel ruminants soit presque exclusivement composé de bétail trypanotolérant (bovins N'Dama et ovins et caprins Djallonké), le contrôle des populations de glossines et des trypanosomes transmis reste une priorité de la stratégie des SV car le risque de trypanosomose animale et de trypanosomose humaine africaine reste important (le 7/10/2012, le Ministre de la Santé de Guinée annonçait la détection de 50 cas positifs sur un échantillon de 28 000 personnes soumis à dépistage en Guinée maritime) et la productivité des animaux trypanotolérants infectés est significativement altérée par rapport à celle des mêmes animaux produisant dans un environnement où la pression glossinienne est faible ou nulle.

Le porc coureur local représente la grande majorité du cheptel porcin. En élevage plus intensif péri-urbain les éleveurs utilisent des produits de croisement avec les races Large White et Landrace.

La volaille est essentiellement constituée de poules locales et conduite en élevages extensifs surtout en basse Guinée. Quelques élevages péri-urbains intensifs fournissent des œufs et des poulets de chairs à partir de poussins hybrides importés.

La situation socio-politique qui a prévalu ces dernières années en Guinée a entraîné la suspension de l'aide publique internationale. Les services vétérinaires ont particulièrement souffert de cette situation. Malgré tout l'essentiel du réseau et de la chaîne de commandement a pu être préservée.

**Tableau n°3 - Recensement du cheptel**

Espèces animales	Nombre total	Système de production intensif (% ou nombre)	Système de production extensif (% ou nombre)
Bovins	5 172 130	0,003	99,997
Ovins	1 519 000	0	100
Caprins	2 253 059	0	100
volailles	23 000 000	4,35	95,65
Porcins	100 000	1	95

Source : Ministère de l'élevage (estimation 2011)

Il n'existe pas de recensement du cheptel récent en Guinée, les effectifs étant actualisés à partir du recensement général de 2000 avec des taux de croît moyen annuel de 5,48% pour les bovins et de 6,70 % pour les ovins caprins qui conduisent vraisemblablement à une surestimation des effectifs. Un programme est actuellement en préparation avec l'appui de la FAO pour réaliser un recensement global des animaux.

**Tableau n°4 - Données économiques (source BSD et DAF/ME)**

PIB (2010)	27.118,42 milliards GNF (3,0 milliards€)
Budget national (loi de finance 2012)	11 milliards GNF (ME)(1 222 000 €)
PIB Agricole	5,87 milliards GNF (650 000 €)
PIB Elevage	4,5 % du PIB national (135,6 million€)
Valeur économique du cheptel	20 750,28 milliards GNF (2,3MM€)
Contribution publique annuelle à l'agriculture	20,9 %

Le budget du Ministère de l'élevage n'a pas été considéré dans cette analyse car les informations obtenues lors de la mission ne comprenaient ni les salaires ni les investissements nécessaires à la mise en place des activités des Services vétérinaires.

**Tableau n°5 - Données relatives au commerce des animaux et des produits d'origine animale**

Animaux et produits d'origine animale	Moyenne des importations annuelles		Moyenne des exportations annuelles	
	Quantité	Valeur (FGN)	Quantité	Valeur
Animaux	249	259 081 391		
Viande	10 976 226	30 881 046 948		
Produits laitiers	3 524 002	40 722 902 874		
Peaux			40 000	90 000 000

Source :BSD/ME

Comme souvent les statistiques relatives au commerce des animaux ou des Produits d'origine animale (POA), ne prennent en compte que les animaux ou POA ayant fait l'objet d'une déclaration en douanes. Les circuits informels peuvent cependant représenter des volumes et des valeurs importants. Les animaux arrivent ou passent souvent dans les pays voisins à pied par des pistes non contrôlées.

### 1.1.B Organisation des Services vétérinaires

La direction nationale des services vétérinaires (DNSV) est installée dans un bâtiment proche du ministère de l'élevage à Conakry. La Guinée a conservé une chaîne de commandement unique en matière de santé animale, les relais du directeur des SNV sont positionnés dans les 8 Directions Régionales de l'Elevage (DRE), dans les 38 Directions Préfectorale de l'Elevage (DPE) et dans les 340 postes d'élevage (PE) au niveau des sous-préfectures.

La direction nationale des services vétérinaires gère en plus les services rattachés suivants :

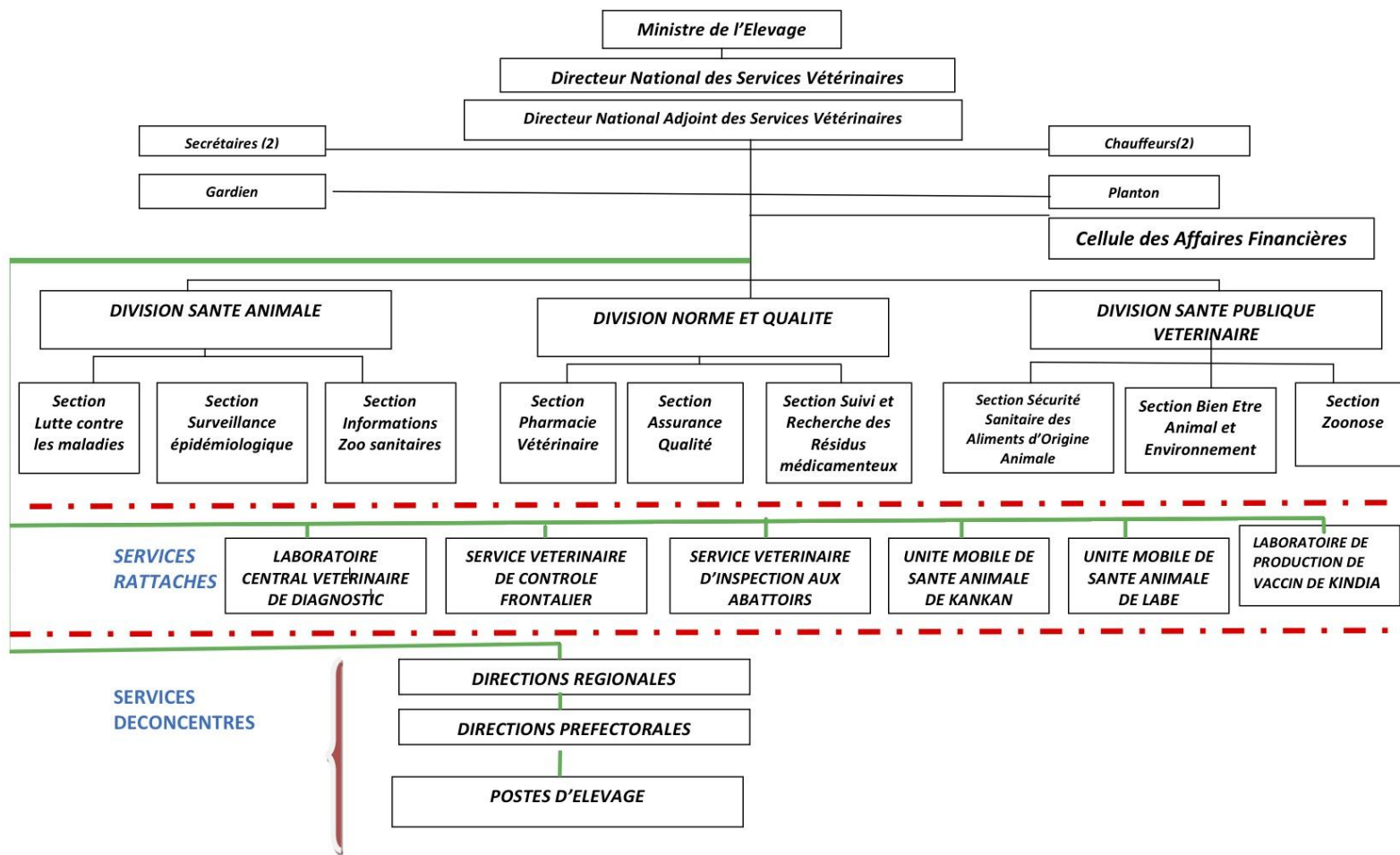
- Laboratoire Central de Diagnostic Vétérinaire (LCDV), situé au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble abritant la DNSV ; ce dernier présente de sérieuses lacunes en matière de biosécurité.
- Laboratoire de production de vaccins vétérinaires de Kindia ; ce dernier n'est plus opérationnel.
- Unités mobiles de santé animale de Labé et de Kankan
- Service vétérinaire de contrôle frontalier
- Service vétérinaire d'inspection des abattoirs
- Centre de lutte contre la trypanosomose de Dabola

Ces services rattachés sont les unités opérationnelles des trois divisions de la DNSV, ils sont placés sous l'autorité du directeur de la DNSV.

Le ministère gère aussi la direction nationale des productions et industries animales ainsi que la direction nationale de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale.

Enfin il faut noter que l'institut supérieur des sciences et de médecine vétérinaire (ISSMV) de Dalaba, établissement public autonome à caractère scientifique et technique en charge de la formation *Ab initio* des docteurs vétérinaires, des ingénieurs des pêches et des ingénieurs technologues est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur.

**ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION NATIONALE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES**



## I.1.C Liste des entités ou sites liés aux activités des Services vétérinaires (SV)

Tableau n°6 - Eléments caractéristiques de la Guinée

	Terminologie ou dénominations employées dans le pays	Nombre de sites
<b>ZONES GÉOGRAPHIQUES DU PAYS</b>		
Zone côtière	Basse-Guinée ou Guinée maritime	1
Zone montagneuse	Moyenne-Guinée (comprend le massif du Fouta Djallon)	1
Zone de savane au nord	Haute-Guinée	1
Zone de forêts tropicale humide au sud-est	Guinée forestière	1
<b>ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PAYS</b>		
1 <sup>er</sup> échelon administratif	National	1
2 <sup>e</sup> échelon administratif	Régional	8
3 <sup>e</sup> échelon administratif	Préfectoral	33
4 <sup>e</sup> échelon administratif	Sous préfectoral	302
Entités urbaines	Communes urbaines	38
<b>ORGANISATION ET STRUCTURE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES</b>		
SV centraux (fédéraux/nationaux)	Direction nationale	1
Division interne des SV centraux		
1 <sup>er</sup> niveau des SV	Division	3
2 <sup>e</sup> niveau des SV	Section	9
3 <sup>e</sup> niveau des SV	Chargés d'études	27
Organisations professionnelles vétérinaires (organisme statutaire vétérinaire, unions syndicales, etc.)	ONDVG (Ordre National des Docteurs Vétérinaires de Guinée)	1
	AVPG (Association des Vétérinaires privés de Guinée)	1
<b>RÉSEAU SANITAIRE SUR LE TERRAIN</b>		
Unités des SV chargées des activités zoosanitaires sur le terrain	Direction régionale	8
	Direction Préfectorale	33
	Poste d'élevage	340
Secteur vétérinaire privé	Praticiens	29
	Importateur/grossiste	5
Autres sites (bassins de détiquage, cages de contention...)		
<b>MÉDICAMENTS ET PRODUITS BIOLOGIQUES À USAGE VÉTÉRINAIRE</b>		
Secteur de production		
Secteur de l'importation et de la vente en gros	Etablissements EKS	1
	Pharma Vétro	1
	Enipharvet	1
	Edmivet	1
	Etablissements Bachir Diallo	1
Secteur de la vente au détail	Cabinets vétérinaires	29
	Pharmacie ( <i>activité secondaire</i> )	1
Autres partenaires impliqués	(ACSA) Agents communautaires de santé animale	33
<b>LABORATOIRES VÉTÉRINAIRES</b>		
Laboratoires nationaux	LCVD	1
Laboratoires régionaux et locaux		
Laboratoires associés, agréés et autres	Laboratoire du CERE	1
	Laboratoire santé fièvre hémorragique (CHU)	1
<b>CONTRÔLE DES DÉPLACEMENTS D'ANIMAUX ET DEPRODUITS D'ORIGINE ANIMALE</b>		
Pays limitrophes	Guinée Bissau, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Liberia, Sierra Leone	
Postes frontaliers dans les aéroports et les ports	PIF (poste d'inspection frontalier)	3
Principaux postes frontaliers terrestres	PIF terrestres	84
Postes frontaliers terrestres annexes		
Stations de quarantaine pour l'importation		
Points de contrôle internes	Contrôle zone indemne PPCB	3
Marchés d'animaux sur pied		15
Zones, compartiments, stations de quarantaine		

pour l'exportation		
<b>INSPECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE PORTANT SUR LES ANIMAUX ET LES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE</b>		
Abattoirs pour l'exportation		
Abattoirs pour le marché national	Coleah	1
Abattoirs pour les marchés locaux	Abattoirs préfectoraux	13
Aires/sites d'abattage.		17
Sites d'abattage sur les exploitations ou dans les boucheries		
Sites de transformation (lait, viande, œufs, etc.)		
Filières de détail (bouchers, magasins, restaurants)		
<b>ORGANISMES DE FORMATION ET DE RECHERCHE</b>		
Écoles vétérinaires	ISSMV Dalaba	1
Écoles de formation des paraprofessionnels vétérinaires	Mamou, Kankan, Dalaba, Faranah, Boffa	4
Organismes de recherche vétérinaire	IRAG	1
<b>ORGANISATIONS CONCERNÉES</b>		
Chambre d'agriculture, organisations agricoles	Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée	1
Organisations nationales d'éleveurs	CONEG	1
Organisations locales d'agriculteurs (éleveurs)	ANAVIG	1
	UNAG	1
	UNTPLG	11
	Union des Porciculteurs de Basse et Guinée	1
	Forestière	1
	Union Nationale des marchands de bétail	1
Autres organisations concernées	Coopérative des bouchers de Guinée	1
Associations de consommateurs	Association et Union des consommateurs	-

Comme l'organigramme et le tableau n° 6 le montrent, les services vétérinaires de Guinée sont bien structurés et répondent à une chaîne de commandement unique. Les relais chez les différents partenaires et acteurs de la DNSV existent (OSV, syndicats d'éleveurs et de professionnels etc...) même si certains d'entre eux méritent d'être appuyés afin de jouer pleinement leur rôle.

#### *1.1.D Synthèse des résultats de l'évaluation PVS de l'OIE*

La Guinée fut un des premiers pays à réaliser en mai 2007 l'évaluation des performances de ses Services vétérinaires. L'outil PVS de l'OIE comprenait alors 31 compétences critiques. Lors de la mission de suivi, préparatoire à l'analyse des écarts PVS, conduite en avril 2008, le rapport a été complété pour prendre en compte les nouvelles compétences critiques de l'outil PVS de l'OIE (passées de 31 à 40). Enfin, lors d'une mission de suivi du processus PVS en février 2012, le Dr Daniel Bourzat a réalisé l'évaluation des 6 dernières compétences critiques de l'édition 2010 de l'outil PVS et a revu, avec la DNSV, les recommandations générales formulées au cours de l'évaluation PVS initiale.

Cette évaluation initiale mettait en évidence les forces et les faiblesses de la DNSV. En terme de ressources humaines et financières, l'administration vétérinaire guinéenne disposait d'un potentiel humain appréciable dont il fallait néanmoins prévoir le renouvellement et la formation continue ; et d'une excellente structure organisationnelle, malheureusement desservies par un financement insuffisant.

Concernant les capacités techniques, les constatations suivantes avaient été notée :

- l'administration vétérinaire disposait d'un laboratoire central qui malgré la compétence des agents souffrait d'une inadéquation des moyens par rapport à la charge de travail demandée. Les locaux étaient mal situés et inadaptés.
- L'insuffisance des systèmes d'information et la difficulté à traiter les données scientifiques réduisaient la capacité à analyser les risques.
- Le contrôle aux frontières souffrait des mêmes difficultés financières et les

postes de contrôles étaient très mal équipés.

- L'épidémiosurveillance était bien développée et permettait des actions pertinentes (PB, PPCB par exemple). Cela permettait une détection précoce des maladies.
- La distribution du médicament vétérinaire faisait l'objet d'une réglementation mais la capacité de contrôle restait limitée.

Les interactions avec les bénéficiaires étaient considérées comme bonnes, avec notamment une communication satisfaisante avec les éleveurs. La DNSV était parfaitement au fait des règles internationales et notamment de celles de l'OIE. Elle participait activement aux réunions régionales et internationales, dans la mesure où les ressources financières le permettaient. L'organisme statutaire vétérinaire enfin était bien structuré et fonctionnait malgré un nombre de vétérinaires privés encore faible. Le système du mandat sanitaire était en place.

L'Administration vétérinaire avait toutes les capacités pour élaborer sa réglementation et la diffuser. Elle restait en revanche limitée dans ses possibilités de la faire complètement appliquer. Elle délivrait des certifications internationales dans certains domaines mais le système n'était pas totalement contrôlé par les Services vétérinaires et la traçabilité n'était pas complète sur l'ensemble de la chaîne, à l'exception du cheptel bovin ce qui permettait en particulier le zonage.

La mission relevait que l'administration vétérinaire disposait d'importants atouts représentés par ses ressources humaines et sa bonne organisation administrative. En revanche les niveaux de financement inadaptés à l'importance des missions constituaient le handicap majeur du service.

L'évaluation PVS soulignait que pour les domaines où la compétence peut s'exprimer sans être trop bridée par les moyens comme l'assurance qualité, l'organisation ou la réglementation, les résultats étaient d'un bon niveau. Ces résultats consolidés apparaissent dans le tableau 7.

## **1.2 Methodologie**

À la suite d'une demande présentée à l'OIE par le gouvernement guinéen, une mission d'analyse des écarts PVS reposant sur les résultats du rapport PVS de l'OIE a été conduite du 17 au 26 septembre 2012 par une équipe d'experts indépendants certifiés par l'OIE. Le Docteur Daniel Bourzat a rempli le rôle de chef de mission et les Docteurs Didier Rouillé et Vincent Brioudes sont intervenus à titre d'experts techniques.

### **1.2.A Organisation de la mission**

Le présent document prend en compte :

- Le rapport d'évaluation PVS réalisée en mai 2007 (Dr Abdoulaye Niang et Dr Hichem Bouzghaïa). Le rapport d'évaluation notait l'intérêt de la nouvelle politique de l'Élevage en Guinée pour le développement de Services vétérinaires forts permettant la prise en charge adéquate des missions de services publics (santé animale et santé publique vétérinaire), ainsi que le cadre institutionnel et législatif adapté et l'aspect positif de l'existence de groupements socioprofessionnels d'éleveurs et de vétérinaires privés et de leur implication dans la mise en œuvre des politiques de santé animale.
- La première mission d'analyse des écarts PVS, réalisée en Avril 2008 (Dr Ana Batalha et Dr Eric Fermet-Quinet), a permis de préciser le niveau d'avancement souhaité pour chaque compétence critique au terme d'un plan de renforcement de 5 ans. Ces éléments ont été déterminés, complétés et validés par les SV de Guinée durant la mission.
- Le rapport d'analyses des écarts PVS de juin 2009 (Drs Ana Batalha, Hichem Bouzghaïa, Vincent Brioudes et Eric Fermet-Quinet) a permis aux

experts de l'OIE de valider avec la DNSV les axes stratégiques, les activités à mettre en œuvre, ainsi que les budgets nécessaires. Cette phase de validation n'avait pu être effectuée comme prévu compte tenu du contexte politique d'exception de la Guinée (absence de la délégation de la Guinée à la session générale de l'assemblée mondiale des délégués de l'OIE de 2008 et 2009)

- Le rapport de la mission de suivi effectuée par Dr Daniel Bourzat fin février 2012. Cette mission avait permis de confirmer que le contexte politico-économique de la Guinée avait évolué fortement depuis la mission de 2009 et qu'une nouvelle mission d'analyse des écarts PVS s'avérait pertinente.

**Tableau n°7 - Programme de la mission**

Date	Objectifs des réunions	Participants
15-16 sept.	Arrivée à Conakry	Experts
17 sept. matin	Réunion (plénière) d'ouverture et visites de courtoisie habituelles. Mises au point avec le facilitateur / l'équipe nationale désignée.	Ministre(s), Délégué OIE, Points focaux OIE, Chefs de services
17 sept.	Définition des priorités nationales et des niveaux d'avancement envisagés (accès aux marchés et relations avec les partenaires / opérateurs) Réunions avec M. le Ministre Délégué au Budget et M. le Ministre de l'Elevage	Délégués OIE et chefs des services techniques
18 sept.	Réunion technique : santé publique vétérinaire/santé animale Réunion technique : organisation territoriale des services vétérinaires centraux et décentralisés Réunion AFD	Chefs de services concernés
19 sept.	Réunion technique : inspection des frontières (1) Réunion technique : inspection des produits vétérinaires et contrôle des résidus (2) Réunion avec M le Ministre de l'Economie	1. Représentants de la douane ou des PIF 2. Représentants de l'autorité gérant la pharmacie humaine
20 sept.	Réunion technique : enseignement vétérinaire de niveaux universitaire et technique (3) Réunion technique : laboratoires (4) Réunion technique : services vétérinaires de proximité (réseau de terrain) (5) Réunion Banque Mondiale	3. Représentants des institutions d'enseignement concernées 4. Représentants des principaux laboratoires (privés ou publiques) 5. Représentants des vétérinaires privés (associations) et de l'Ordre Vét.
21 sept.	Réunions avec des personnes ressources concernées par les thématiques transversales : finances, législation, gestion du personnel (6)	6. Représentants des services responsables de la budgétisation de l'Etat, de la fonction publique, etc...
22 sept.	Première synthèse des résultats par les experts	Experts
23 sept.	Première synthèse des résultats par les experts Départ Dr Rouillé	Experts
24 sept.	Réunion (plénière) avec la présentation préliminaire des objectifs et actions à mener Collecte de données manquantes / additionnelles et finalisation de l'analyse financière des écarts.	Délégués OIE et chefs des services techniques  Chefs de services concernés
25 sept.	Réunion (plénière) de clôture Départ Dr Brioudes	Ministre(s), Délégué OIE, Points focaux OIE, Chefs de services
26 sept.	Réunion SE M. Le Premier Ministre	
27 sept.	Départ chef de mission	



Dans le cadre spécifique de cette mission, la provision budgétaire pour la construction d'un abattoir peut être considérée comme un peu à la marge du budget des SV. Dans d'autres chapitres, les ressources complémentaires requises peuvent paraître très faibles. Ainsi, une dépense directe pour la « santé animale » peut englober uniquement l'achat des vaccins, ce qui se traduira par un budget restreint pour cette composante du fait que les frais fixes (salaires, ressources physiques) sont couverts dans le chapitre traitant de l'organisation des Services vétérinaires (Pilier V).

En plus du budget annuel établi pour 5 ans, un budget exceptionnel est dans certains cas proposé pour financer les activités indispensables et ponctuelles pour l'initiation des stratégies (bâtiments, équipements, formations spécifiques, expertise).

L'analyse budgétaire globale (Chapitre VI) synthétise les différentes lignes budgétaires : investissements courants, salaires, réparation et maintenance, interventions, etc.

La précision de ce budget prévisionnel est fonction de la qualité des informations statistiques et financières qui ont servi à nourrir le modèle de calcul. Dans le cas de cette étude, le manque de recensement récent du bétail et des exploitations d'élevage ainsi que la faiblesse des bases de données actuellement disponibles risquent d'altérer l'acuité du budget prévisionnel.

### **Remarques**

La monnaie internationale utilisée dans ce rapport pour l'estimation des coûts et du budget est l'Euro (€), qui correspond environ à 9 000 franc guinéen (GNF).

La durée légale du travail en Guinée est de 230 jours ouvrés. Cette donnée sera utilisée lors de la mission pour déterminer les besoins en ressources humaines en fonction de la charge de travail nécessaire.

En Guinée, le taux de renouvellement annuel des bâtiments, installations, transports et équipements a été déterminé comme suit :

- 5% du coût de la construction pour l'entretien des bâtiments
- 20% de la valeur d'achat pour les moyens de transport et la chaîne du froid
- 20% de la valeur d'achat pour le matériel de laboratoire
- 33% de la valeur d'achat pour le matériel de télécommunication et l'équipement informatique

En matière de matériels de froid et équipements électriques, compte tenu du maillage de terrain l'option a été faite d'investir dans l'achat de réfrigérateur-congélateurs alimentés par cellules photovoltaïques. Ces équipements solaires sont amortissables à raison de 20% de la valeur d'achat.

Pour prendre en compte la structure centralisée de la DNSV, la mission a choisi d'affecter les charges salariales ainsi que les moyens de déplacements sur les fiches du pilier 5. Cependant les personnels chargés de l'exécution des tâches opérationnelles dans les différents piliers ont été ventilés dans ces différents piliers.

La fiche ci-après montre les éléments de coût unitaire et la répartition des ressources humaines selon leur fonction.



### 1.2.C Organisation du rapport

L'analyse des écarts PVS est conduite pour faciliter la mise en conformité des Services vétérinaires vis-à-vis des normes internationales publiées par l'OIE.

Les différents chapitres du rapport indiquent les ressources et activités nécessaires pour renforcer les Services vétérinaires. Ces chapitres sont présentés selon un ordre logique destiné à identifier les priorités, reconnaître les contraintes et les problèmes, évaluer les processus et les ressources nécessaires et fournir un plan de travail visant à l'amélioration.

Une première partie présente la méthodologie et une seconde partie développe l'analyse des écarts PVS proprement dite.

Le Chapitre II.2 de la partie méthodologique expose les stades d'avancement à atteindre, tels qu'ils ont été fixés par les Services vétérinaires lors de la discussion avec l'équipe de la mission d'analyse des écarts PVS. Le choix des niveaux relève de la responsabilité du pays.

Les six chapitres présentant l'analyse des écarts PVS exposent les objectifs à atteindre, en identifiant les éléments requis pour la mise en œuvre de la stratégie retenue.

- Le Chapitre I fixe les normes requises pour le commerce international des animaux et de leurs produits. La détermination des stades d'avancement requis pour les exportations précise la cible à atteindre pour renforcer les Services vétérinaires.
- Le Chapitre II traite des questions de santé animale, reconnues comme étant au cœur de la mission de tous les Services vétérinaires.
- Le Chapitre III aborde les questions la sécurité sanitaire des aliments, des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire, des résidus et des zoonoses.
- Le Chapitre IV traite des compétences et des capacités des laboratoires vétérinaires telles qu'elles sont requises aux termes des trois chapitres précédents.
- Le Chapitre V contient des recommandations sur la gestion générale des Services vétérinaires et des services rattachés, notamment de leurs composantes publiques et privées, en visant à assurer la coordination et l'indépendance technique, conformément aux normes de l'OIE. L'organisation et la structure des Services vétérinaires nationaux (publics), y compris des structures centralisées et décentralisées, ainsi que le rôle des vétérinaires du secteur privé y sont définis. Ce chapitre représente la composante majeure du budget car il inclut les salaires, opérations et investissements correspondant aux Services vétérinaires nationaux et aux actions conduites sur le terrain. Il identifie également le renforcement des compétences transversales (communication, législation, formation, etc.) requises pour gérer efficacement les Services vétérinaires.
- Le Chapitre VI présente un budget global pour le renforcement des Services vétérinaires et fournit une analyse de ce budget.

## II Priorités nationales et internationales et stades d'avancement escomptés

### II.1 Priorités nationales

Le retour à l'ordre constitutionnel a permis à la Guinée de bénéficier de l'apurement de sa dette extérieure dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) ainsi que de la reprise des activités des principaux partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement affiche une volonté politique forte pour la relance de l'économie du secteur rural. Ces intentions sont traduites essentiellement dans les documents du PDDAA Guinée (Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine) la Guinée est signataire du COMPACT PDDAA, du plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO – horizon 2011-2020 ; et du PNIASA (Programme national d'investissement agricole et sécurité alimentaire). Dans une récente déclaration télévisée (début septembre 2012) le Président de la République a insisté sur la nécessité de moderniser le secteur de l'élevage guinéen.

La politique nationale concentre les priorités institutionnelles des services vétérinaires de Guinée sur les points suivants :

- le recentrage de SV publics sur les missions de contrôle, d'inspection et de planification.
- le désengagement progressif de l'Etat des activités de médecine et pharmacie vétérinaire au profit de l'exercice privé,
- la délégation officielle de la mise en œuvre sur le terrain des activités sanitaires et de certaines activités de santé publique, dans le cadre du mandat sanitaire
- Le renforcement du partenariat public-privé (services publics vétérinaires, vétérinaires privés et éleveurs) qui existe déjà par les groupements d'éleveurs et les Comités de Défense Sanitaire (CDS), au sein desquels des éleveurs sont formés pour servir de relais techniques ou organisationnels communautaires (auxiliaires d'élevage).
- le transfert progressif des missions de vulgarisation au profit des organisations professionnelles agricoles
- le désengagement de l'Etat du secteur des productions et industries animales au profit du secteur privé et associatif, avec notamment le transfert aux collectivités locales de la gestion des infrastructures publiques d'abattage.

Le document de 'politique de santé publique vétérinaire pour la période 2005-2015' précise les objectifs techniques de santé animale et de santé publique concernant les maladies visées et les stratégies opérationnelles afférentes. Il fait encore référence.

Les priorités nationales synthétisées dans le tableau 6 pour le ministère de l'élevage, montre la nécessité de renforcer l'approche interministérielle déjà active, notamment avec les départements ministériels en charge de la santé humaine et de l'environnement. Il faut enfin noter que ces priorités nationales s'inscrivent dans la continuité des appuis mobilisés par les partenaires techniques et financiers dans le cadre des projets PACE et PASEL financés par l'UE.

Tableau n°8 - Synthèse des priorités nationales

Types de priorités	Priorités nationales	Commentaires explicatifs (importance pour le pays)
Politique concernant le <b>développement de l'élevage (DE)</b> et les échanges commerciaux	DE1- Assurer la sécurité alimentaire nationale. DE2- Lutte contre la pauvreté des populations rurales. DE3- Protéger l'environnement	Les SV permettent d'assurer la qualité sanitaire des productions animales. La maîtrise de la santé animale est une condition de l'amélioration de la productivité des cheptels.
Priorités techniques en <b>santé animale (SA)</b>	SA1 : Eradication PPCB. SA2 : Contrôle de la PPR et de la maladie de Newcastle. SA3 : Connaissance du statut sanitaire de PPA, FA et FVR ; IAHP et maladie de Gumboro. SA4 : Réduction de l'impact des maladies à vecteurs (trypanosomoses). SA5 : Sensibilisation des acteurs au bien-être animal	Maillage sanitaire et organisation des éleveurs sont des éléments essentiels pour la mise en œuvre des actions de santé animale sous délégation officielle. Le Contrôle des vecteurs sera mené dans le cadre des programmes régionaux (PATTEC) Un point focal OIE pour le bien-être animal sera nommé
Priorités techniques en <b>santé publique vétérinaire (SPV)</b>	SPV1 : Développement de programmes de contrôle des zoonoses majeures : rage, hydatidose, cysticercose, tuberculose, brucellose. SPV2 : Développement de l'inspection sanitaire des abattages et du contrôle de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale.	La participation des bénéficiaires est essentielle pour la mise en œuvre de ces programmes. L'inspection repose sur un nombre adéquat d'inspecteurs du service public et de vétérinaires privés sous délégation officielle.
Politique concernant l'organisation, la structure et la gestion des <b>Services vétérinaires (SV)</b>	SV1 : Assurer les fonctions régaliennes des SV en conformité avec les normes OIE. SV2 : Sécuriser le maillage sanitaire de terrain (protection sanitaire du cheptel guinéen et de la santé publique) conforme aux normes de l'OIE.	Maintien d'une chaîne de commandement unique (rattachement direct des SVP à la DNSV). Indépendance technique (revenus, formations et procédures adéquats). Effectifs suffisants et compétence adéquate des vétérinaires et les para-professionnels travaillant sous leur autorité.

En matière de formation l'Institut de Médecine et Sciences Vétérinaires de Dalaba monte progressivement en puissance et s'attache à offrir des curricula de qualité (recherche de partenariats au niveau régional et international). Le Centre de Formation en Elevage de Labé (CFEL) va voir ses infrastructures réhabilitées afin d'accueillir les sessions de formation continue des agents du SNV.

Les normes de biosécurité imposent la délocalisation et la construction d'un nouveau Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic (LCVD)

Les échanges avec les SNV et les engagements des responsables politiques montrent que le maintien et l'amélioration du maillage sanitaire actuel reste une priorité nationale. La délégation aux vétérinaires privés de ce secteur marquant le pas, il convient de considérer une nouvelle approche de ce passage des activités du secteur public au secteur privé. En tout état de cause, l'Etat doit continuer à assurer ces activités aussi longtemps que la bonne formule de transfert au secteur vétérinaire privé n'aura été trouvée.

## II.2 Stades d'avancement

Les choix des stades d'avancement pour les 46 compétences critiques ainsi que les niveaux à atteindre à l'horizon 2017 sont le fait des SNV de Guinée. La chronologie des différentes missions a permis de revoir à chaque fois les compétences critiques (31, puis 40, puis 46) selon les procédures de l'OIE.

Ces services ont souffert du retrait des partenaires techniques et financiers ces dernières années mais ont pu sauvegarder l'essentiel (des ressources humaines de qualité, même si le problème démographique de la profession vétérinaire propre au Continent n'épargne pas la Guinée.), la poursuite du contrôle de la PPCB, le développement de 'manuels qualité'.

Certes les priorités de santé publique vétérinaire (document 2005-2015) restent limitées par le fait que le pays n'exporte que très peu d'animaux ou de POA (miel, cires, peaux).

Le renforcement et la rationalisation des actions en matière de santé publique vétérinaire devraient au terme de ce plan quinquennal (2012-2017/2013-2018) permettre à la Guinée de répondre à la demande croissante en animaux trypanotolérants de la part des pays voisins en sortie de crise (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia) en vue de la recapitalisation de leurs cheptels décimés par la guerre civile.

**Tableau n°9 - Stades d'avancement**

Compétences critiques	Stade d'avancement		Priorités nationales			
	actuel	recherché	Organisation et structure des SV	Secteur de l'élevage	Santé animale	Santé publique vétérinaire
<b>Chapitre 1. Ressources humaines, physiques et financières</b>						
I.1.A. Vétérinaires et autres professionnels	4	5	X	X	X	X
I.1.B. Paraprofessionnels vétérinaires et autres personnels techniques	3	4	X	X	X	X
I.2.A. Compétences professionnelles des vétérinaires	3	4	X		X	
I.2.B. Compétences des paraprofessionnels vétérinaires	3	3	X		X	
I.3. Formation continue	2	3	X		X	
I.4. Indépendance technique	2	4	X			
I.5. Stabilité des structures et durabilité des politiques	5	5	X	X	X	X
I.6.A. Coordination interne (chaîne de commandement)	4	5	X	X	X	X
I.6.B. Coordination externe	2	3				X
I.7. Ressources physiques	2	3	X	X	X	X
I.8. Financement du fonctionnement	1	3	X	X	X	X
I.9. Financement des situations d'urgence	2	3			X	
I.10. Financement des investissements	1	3	X	X	X	X
I.11. Gestion des ressources et des opérations	2	3	X	X	X	X
<b>Chapitre 2. Autorité et capacité techniques</b>						
II.1 Diagnostics établis par les laboratoires vétérinaires	2	2			X	X
II.2 Assurance de la qualité des laboratoires	2	2			X	X
II.3 Analyse de risque	2	3			X	X
II.4 Quarantaine et sécurité aux frontières	1	2			X	
II.5.A. Épidémiosurveillance passive	4	4			X	X

II.5.B. Épidémiologie active	4	4			X	
II.6 Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence	2	3		X	X	X
II.7 Prévention, contrôle et éradication des maladies	3	3		X	X	
II.8.A. Inspections ante et post-mortem	1	3				X
II.8.B. Inspection de la collecte, de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale	1	3				X
II.9 Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire	3	3			X	X
II.10 Recherche des résidus	1	2		X		X
II.11 Problèmes émergents	2	2			X	
II.12 Innovation technique	2	2	X			
II.13.A. Identification animale et contrôle des mouvements	2	3	X			
II.13.B. Identification et traçabilité des produits d'origine animale		2	X			
II.14 Bien-être animal		2	X			
<b>Chapitre 3. Interaction avec les acteurs concernés</b>						
III.1 Communication	3	4	X		X	X
III.2 Consultation des acteurs concernés	5	5	X		X	X
III.3 Représentation officielle	4	4	X			
III.4 Accréditation / habilitation / délégation	3	4	X		X	X
II.5.A. Autorité de l'organisme statutaire vétérinaire	4	4	X			
II.5.B. Capacité de l'organisme statutaire vétérinaire		2	X			
III.6 Participation des producteurs et des autres acteurs concernés aux programmes d'action communs	3	4	X	X	X	X
<b>Chapitre 4. Accès aux marchés</b>						
IV.1 Élaboration d'une législation et de réglementations	4	4	X	X	X	X
IV.2 Application de la législation et des réglementations et respect par les acteurs concernés	1	4	X	X	X	X
IV.3 Harmonisation internationale	3	3	X			
IV.4 Certification internationale	3	4	X	X		
IV.5 Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires	2	2	X			
IV.6 Transparence	3	4	X			
IV.7 Zonage	4	5	X	X	X	X
IV.8 Compartimentation	2	2				

### II.3 Impact et signification

L'impact attendu sur les priorités nationales porte sur la sécurité alimentaire nationale (augmentation de la productivité des cheptels par un meilleur état sanitaire), la sécurité sanitaire des POA et la lutte contre la pauvreté des populations rurales (qualité sanitaire des productions animales notamment).

Selon les chiffres de 2006 publiés en 2008, l'Indice de développement humain (IDH) pour la Guinée se situait dans le groupe des pays à IDH faible (IDH=0,34). Cette situation ne s'est pas améliorée puisqu'en 2011 il était de 0,344, soit en moyenne 1 dixième de point en dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les priorités du pays sont par conséquent celles d'un pays pauvre qui doit orienter ses efforts sur les besoins élémentaires des populations qui restent encore très largement rurales (70 %). La FAO (2012) estime que 49,1% de ces populations rurales vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Dans ce contexte, l'élevage qui représente 4,5% du PIB national et 20,8 % du PIB agricole (2008), est un levier majeur pour assurer la sécurité alimentaire nationale et lutter contre la pauvreté des populations rurales. En 2010, 283 000 familles dépendaient de l'élevage en Guinée (deuxième activité économique du monde rural après l'agriculture) qui procure par ailleurs des revenus à près de 30% de la population rurale.

Avec la clôture des projets régionaux PARC et PACE (respectivement 4,6 et 1,72 M€ pour la Guinée), et la suspension du projet PASEL (8 M€) les appuis les plus importants pour les Services vétérinaires et la santé animale en Guinée ont pris fin.

Les appuis ponctuels des programmes continentaux ou régionaux, SPINAP et PROJEBE, n'ont pas permis de maintenir les activités des SNV à un niveau suffisants pour répondre à leur mission nationale et à leurs engagements internationaux liés à la reconnaissance des activités des Services vétérinaires comme bien public mondial.

Le Gouvernement de Guinée a fait le choix de renforcer ses relations internationales et pour ce faire à honorer ses engagements vis-à-vis des organisations internationales dont la Guinée est membre. C'est le cas vis-à-vis de l'OIE donnant ainsi un message fort à la communauté internationale que le pays souhaitait reprendre toute sa place dans l'effort commun de prévention et de contrôle des maladies animales.

L'éradication et le contrôle des maladies animales, le contrôle des zoonoses, facteurs d'amélioration de l'état de santé des populations humaines sont une des priorités majeures de la République de Guinée.

De façon plus précise, on peut attendre des priorités nationales, les résultats suivants :

**SA1** : l'éradication de la PPCB est la suite logique de l'éradication de la peste bovine obtenue dans les années 2000. La stratégie est d'agrandir progressivement la zone indemne (Ouest du pays) pour couvrir la totalité du pays par une politique de prophylaxie médicale (vaccination) massive durant 3 ans dans la zone contaminée (Est du pays). Les dispositifs d'accompagnement indispensables pour atteindre cet objectif d'éradication sont :

- un réseau d'épidémiosurveillance passive et active pour dépister les foyers résiduels,
- une traçabilité des bovins (au moins au niveau du troupeau) pour exploiter les informations épidémiologiques obtenues en élevage et en abattoir en remontant jusqu'au troupeau d'origine,
- une organisation professionnelle de base (CDS) indispensable pour connaître les suspicions de terrain, souvent dans des zones très reculées du pays.

Le gain pour le pays se traduira par une sécurisation des mouvements internes et des exportations de bétail sur pied vers les pays voisins (notamment Liberia et Guinée Bissau) très déficitaires en viande bovine. Il permettrait aussi une exportation de viande bovine dans la sous-région à condition de disposer d'un abattoir moderne pouvant assurer un certain nombre de conditions exigées pour les échanges internationaux en matière de PPCB.

S'agissant d'une maladie d'évolution assez lente nécessitant un contact étroit entre animaux pour se transmettre, les méthodes de contrôle préconisées font que l'objectif d'éradication est tout à fait réaliste pour la Guinée.

**SA2** : le contrôle de la PPR et de la maladie de Newcastle est envisageable par une politique de vaccination de masse des petits ruminants et des volailles. S'agissant de deux maladies virales à forte contagiosité, il paraît difficile de viser l'éradication. Pour ces deux maladies, des vaccins très efficaces existent, d'emploi facile pour la maladie de Newcastle, mais nécessitant une chaîne de froid performante pour la PPR. Les conditions de réussite des campagnes de vaccination sont :

- un maillage vétérinaire (privé ou public en l'absence de privé) de qualité, avec une implication structurée du secteur privé (mandat sanitaire),
- une chaîne de froid de qualité, au moins de niveau préfectoral,
- une sensibilisation, voire une implication directe (vaccinateurs villageois) des éleveurs.

L'impact attendu est évident en matière de sécurité alimentaire en produits animaux dans les zones rurales du pays, s'agissant de maladies à très forte mortalité (souvent plus de 80%) qui déciment le petit élevage villageois à certaines périodes (saison sèche). De plus, du fait du rôle socio-économiques essentiel des moutons, chèvres et volailles qui jouent, notamment pour les femmes en milieu rural, le rôle d'amortisseur de crises (épargne ambulante), on sait que de tels programmes de contrôle ont des effets indirects importants (scolarisation des enfants, prise en charge médicale, réponse à des événements défavorables, etc.).

**SA3** : pour certaines maladies existantes (FA, FVR, brucellose) ou menaçantes (IAHP, PPA, Gumboro), il est capital de faire l'état des lieux en matière de prévalence ou de risque d'introduction de la maladie sur le territoire national. Cela nécessite :

- un réseau de surveillance active efficace,
- un laboratoire de diagnostic efficace et fiable, disposant d'un approvisionnement régulier en échantillons exploitables,
- un dispositif de réaction et d'intervention rapide qui, en temps de paix (pas de foyers) peut être utilisé dans le réseau d'épidémiosurveillance

L'impact attendu de cette priorité nationale est une évaluation sanitaire et économique de ces maladies et une organisation des services de terrain et de leurs partenaires (éleveurs et vétérinaires) pour une intervention dans les foyers.

**SA4** : S'agissant de la trypanosomose, la Guinée dispose d'un bétail trypanotolérant (N'dama), seul capable de survivre en zone d'infestation par les mouches tsé-tsé. Néanmoins, à certaines périodes (fin de saison des pluies) ou dans certains lieux (points d'eau pour l'abreuvement du bétail en saison sèche), la densité des vecteurs et le niveau d'infestation des animaux est tel qu'il a des conséquences importantes en matière de productivité du bétail (avortements, mortalité des veaux, baisse de production laitière). Des programmes de lutte menés dans des pays voisins (ex : Côte d'Ivoire) ont montré l'intérêt économique d'une lutte anti-vectorielle (écrans et pièges à tsé-tsé) ou chimique (traitements trypanocides ciblés). Les dispositifs d'appui pour une telle priorité sont :

- une sensibilisation et une formation des éleveurs des zones à cibler en priorité,
- une implication des vétérinaires privés pour certains traitements curatifs de masse,
- une approche stratégique commune (partenariat entre les équipes ou centre commun de lutte) avec les services en charge de la santé humaine.

L'impact attendu est une amélioration de la sécurité alimentaire en produits animaux par augmentation de la productivité du cheptel.

**SPV1** : les zoonoses feront l'objet d'un programme précis visant à réduire l'incidence des maladies transmises directement par les animaux (rage, brucellose, hydatidose) ou par leurs produits consommés (brucellose, tuberculose, cysticerose). L'objectif visé est clairement un impact en santé humaine, au-delà des seules considérations économiques. La stratégie à mettre en place pour les maladies ciblées repose sur :

- des campagnes de vaccination (rage et peut-être, après évaluation de la prévalence prévue dans SA3, brucellose) ou de déparasitage (hydatidose), avec le dispositif technique nécessaire (maillage vétérinaire et chaîne de froid),
- un dépistage en élevage (ex : brucellose),
- une inspection sanitaire de qualité à l'abattoir,
- une sensibilisation des détenteurs d'animaux (éleveurs, propriétaires de chiens) et des vendeurs de produits animaux (vente de lait cru ou de viande).

L'impact attendu est une meilleure protection du citoyen, du professionnel de l'élevage et du consommateur vis à vis des germes transmissibles de l'animal à l'homme.

**SPV2**: cette priorité vient en complément de la précédente et en appui aux priorités identifiées en santé animale. L'objectif est d'améliorer l'inspection sanitaire sur les lieux d'abattage. Pour être atteint, il devra s'appuyer sur :

- la construction de nouveaux outils d'abattage (et en priorité, le nouvel abattoir de Conakry) et une meilleure hygiène dans le fonctionnement des structures d'abattage existantes,
- la professionnalisation des inspecteurs par la formation continue (méthodes d'inspection),

- la multiplication des points d'inspection en utilisant au maximum le réseau public et privé des vétérinaires et para professionnels vétérinaires,
- la sensibilisation et la formation des professionnels (bouchers, marchands de bétail, transformateurs de produits animaux)

Le bénéfice visé de cette priorité est une offre de meilleure qualité sanitaire pour les produits animaux transformés et commercialisés sur le territoire national.

**SPV3:** le bien-être animal est très peu pris en compte actuellement en Guinée, bien que les conditions d'élevage ou d'exploitation des animaux peuvent parfois poser problème au vu du respect de la vie animale et de l'application des normes internationales en la matière. Or, la protection animale est de plus en plus un facteur de production pris en compte dans les échanges internationaux et il est important que la Guinée commence à s'intéresser et impliquer ses services vétérinaires dans ce domaine. La stratégie adoptée vise à :

- améliorer les conditions de transport et d'abattage des animaux par une sensibilisation des professionnels concernés, notamment au niveau des abattoirs et des marchés à bétail (transporteurs, éleveurs, marchands de bétail, bouchers),
- mettre en place un cadre réglementaire et organisationnel adapté au niveau central et déconcentré permettant l'organisation de contrôles sur les sites de rassemblement et les axes routiers,
- former des inspecteurs au bien-être animal, que ce soit en formation initiale (cursus vétérinaire à l'ISSMV) ou continue.

Outre des conditions de vie et d'exploitation des animaux améliorées, cette priorité aura aussi un impact positif sur la productivité par un meilleur rendement des animaux commercialisés dans de meilleures conditions.

Le renforcement des SNV et la mise en œuvre d'un plan quinquennal de renforcement des Services vétérinaires ne peut que répondre à la nécessité d'améliorer le niveau de vie des éleveurs et de la population de Guinée.



## ANALYSE DES ECARTS PVS

### I Renforcement des compétences pour les échanges internationaux

Conformément au choix stratégique du pays, les activités proposées pour le développement du commerce international, aussi bien des importations que des exportations sont analysées et expliquées dans cette section.

Ce volet inclut les activités présentées dans les fiches de compétences critiques reportées dans le tableau 8 ci-après :

**Tableau n°10 - Compétences critiques du pilier 1 (Commerce)**

Code Pilier	Code CC	Compétence critique (CC)
Com 1	II.4	Quarantaine et sécurité aux frontières
Com 2	II.13A	Identification animale et contrôle des mouvements
Com 3	II.13B	Identification et traçabilité des POA
Com 4	IV.4	Certification internationale
Com 5	IV.5	Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires
Com 6	IV.6	Transparence
Com 7	IV.7	Zonage
Com 8	IV.8	Compartimentation

Si nécessaire, des liens peuvent être établis avec les compétences transversales importantes traitées dans le 5<sup>e</sup> pilier concernant la gestion des Services vétérinaires (Chapitre V.2 du rapport), dans le 2<sup>e</sup> pilier couvrant la santé animale ou dans le 3<sup>e</sup> pilier portant sur la santé publique vétérinaire.

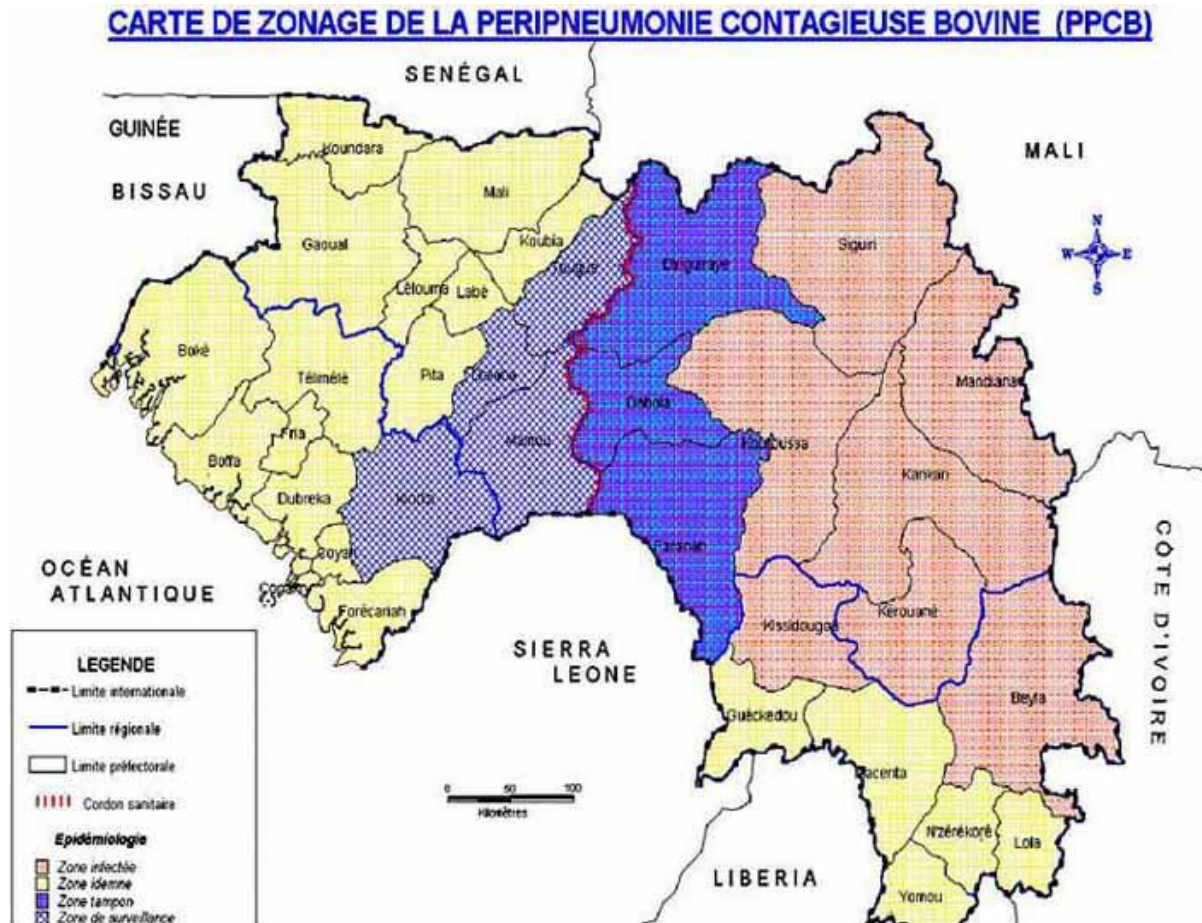
La Guinée est un pays fortement importateur. Seuls certains animaux (essentiellement oiseaux d'ornement) ou produits d'origine animales (produits de la pêche, miel, cires, cuirs et peaux) sont exportés et pourront faire l'objet de plan de surveillance spécifique, notamment le miel pour la recherche de résidus (voir pilier IV). Il est cependant notable qu'une réelle opportunité existe sur le plus long terme pour l'exportation de bétail trypanotolérant vers les pays voisins pour recapitaliser les cheptels nationaux fortement touchés par les récents conflits. Cette opportunité justifie l'investissement du gouvernement guinéen dans le renforcement des contrôles aux frontières et de ses procédures de certification.

Les importations représentent un risque sanitaire non négligeable qu'il faudra pouvoir gérer si le pays veut atteindre ses objectifs en termes de sécurité alimentaire et de lutte contre certaines maladies animales (PPCB et PPR notamment). Compte tenu du contexte sécuritaire régional, les mouvements d'animaux entrant en Guinée se limitent essentiellement aux importations d'ovins destinés aux abattages rituels lors de grandes fêtes religieuses.

Aujourd'hui, la sécurité aux frontières est organisée autour de l'aéroport de Conakry, des ports de Conakry et de Kamsar et de 10 PIF terrestres. Aujourd'hui le PIF de l'aéroport fonctionne sur un rythme 24h/24 et le port sur la base de 12h/24. Ces plages de fonctionnement sont très exigeantes en ressources humaines compte tenu des volumes de trafic aérien et portuaire requérant la présence physique des inspecteurs aux frontières.

Enfin, une des spécificités de la Guinée est l'existence d'une zone indemne de PPCB située à l'ouest du pays (cf. carte de zonage ci-dessous). Les trois postes internes de contrôle des accès à la zone indemne de PPCB sont gérés par le service rattaché 'Service Vétérinaire de Contrôle frontalier'.

Carte n° 5 – zonage de la PPCB



## 1.1 Stratégie et activités

### Sécurité aux frontières

Afin de protéger l'environnement sanitaire guinéen, une inspection aux frontières doit être organisée et effectuée par du personnel compétent.

En l'absence de données relatives au nombre et type de lots passant par les différents postes d'inspection, il n'a pas été possible d'estimer la charge de travail d'inspection, ni de discuter des différentes options techniques relatives au type d'inspection à réaliser.

L'option prise au cours de cette mission d'analyse des écarts PVS a donc été de considérer une inspection à la frontière, effectuée sous la supervision permanente d'un vétérinaire, pendant des plages horaires définies par les Services vétérinaires au cours des réunions techniques (voir tableau 8).

Cependant, afin d'optimiser les ressources financières nationales, il est indispensable de s'assurer que les ressources humaines et physiques mises à disposition soient dimensionnées aux besoins afin de garantir l'efficacité du système de sécurité aux frontières. Ceci devrait entrer dans les mandats du Service vétérinaire de contrôle frontalier, rattaché à la Direction nationale des Services vétérinaires (Ressources humaines et physiques budgétées sous le Pilier 5). Il sera notamment en charge, dans un premier temps, d'établir des statistiques fiables relatives aux importations par les différents postes frontaliers. C'est sur la base des informations recueillies qu'une stratégie pourra être formalisée, un pilotage efficace du réseau de postes d'inspections frontaliers proposé et une législation appropriée préparée en conséquence. Les vétérinaires travaillant dans ce Service

seront de plus en charge d'assurer la coordination avec d'autres Autorités Compétentes (la douane notamment), d'assister aux réunions régionales relatives aux mouvements d'animaux afin de permettre une action coordonnée dans la sous-région, de développer une base de donnée pour la gestion de l'information, de préparer un manuel pour les procédures opérationnelles standards (Manuel POS), d'assurer la formation des agents des PIFs, de définir les obligations des opérateurs au regard des conditions sanitaires d'importation, et de communiquer en direction des bénéficiaires (association de consommateurs).

L'attention des Services vétérinaires a été appelée sur l'importance de développer des procédures au sujet notamment :

- de l'introduction d'animaux, de produits animaux et d'aliments d'origine animale : définir les conditions d'importation, documents nécessaires et les procédures d'inspection sanitaire selon l'espèce ou le produit ainsi que selon son conditionnement et sa provenance
- des décisions de saisie, procès verbal et pénalités
- de la supervision des para-professionnels : rédaction de fiches de conduite à tenir et référencement au vétérinaire inspecteur

### **Zonage**

Les SV vont devoir se mobiliser et mobiliser des ressources pour que leur zone indemne de PPCB soit reconnue par l'OIE selon les procédures énoncées dans le chapitre 1.6 du Code sanitaire pour les animaux terrestres.

Une attention toute particulière devra être apportée à la notification, la surveillance épidémiologique passive et active, les contrôles post-mortem etc.

Cette stratégie sera supportée par le renforcement des 3 postes de contrôles internes autour de la zone indemne. Ces postes seront essentiellement chargés de contrôler les véhicules transportant des animaux et de vérifier les laissez-passer sanitaire délivrés par les postes d'élevage qui accompagnent obligatoirement les animaux. Ils devront également contrôler les certificats de vaccination PPCB (vaccination obligatoire dans la zone contaminée – voir pilier II).

Pour les troupeaux sur pied qui passent par la brousse, c'est la vigilance des Comité de défense sanitaire le long du cordon sanitaire qui sera efficace pour protéger la zone indemne.

De plus, l'identification des bovins est pour ce faire importante. Il s'agit pour l'instant d'une identification par tatouage à l'oreille. L'unité d'identification est le troupeau. Cette activité est très appréciée des éleveurs qui participent aux recouvrements des coûts. En effet en plus de l'intérêt pour le suivi sanitaire des troupeaux, cette identification pérenne est très dissuasive contre le vol de bétail.

### ***1.2 Ressources humaines***

En termes de fonctionnement, les coûts de personnel sont pris en compte dans le pilier Gestion et organisation générale des services pour les cadres de conception, les cadres et personnels d'exécution sont budgétés sur ce pilier.

La mission et la DNSV ont considéré que les durées d'ouverture des postes terrestres devaient être revues en fonction des volumes de transactions considérés. C'est ainsi que même l'aéroport n'a pas un trafic suffisant pour justifier une ouverture 24h/24 du PIF aéroportuaire. Les postes seront pourvus de vétérinaires inspecteurs partout où la nature et le volume des activités justifieront leur présence. Il conviendra d'étudier la possibilité d'offrir des horaires de travail adaptés aux activités des PIF.

Un poste très isolé et difficile d'accès, même avec un volume faible de trafic d'animaux ou de POA devra être correctement pourvu en ressources humaines.

**Tableau n°11 - Ressources humaines nécessaires au fonctionnement des postes d'inspection frontaliers et postes internes**

Trade inspection and control of animal and animal products				Human resources							
Categories of sites to inspect or of tasks to perform	Number of sites (or task) of this category	Number of days of work per year on site (or per task)	Number of hours of work per day on site (or per task)	Veterinarians		Other university degree		Veterinary para-professionals		Support staff	
				on site	total in FTE	on site	total in FTE	on site	total in FTE	on site	total in FTE
<b>Quarantine and border security</b>					<b>18,7</b>				<b>19,3</b>		<b>7,4</b>
<i>Aéroport Conakry</i>	1	365	20,0	1	4,0			1	4,0	1	4,0
<i>Port 1 - Conakry</i>	1	312	12,0	1	2,0			2	4,1	1	2,0
<i>Port 2 - Kamsar</i>	1	312	8,0	1	1,4					1	1,4
<b>PIF terrestre</b>	10	260	8,0	1	11,3			1	11,3		
<b>Animal ID and Movement control</b>					<b>7</b>						<b>7</b>
<b>Internal check points</b>											
<i>Marella, Dogoumet et Kounsite</i>	3	365	12,0	1	7,1					1	7,1

La formation continue minimale des personnels de contrôle aux frontières comprend la formation réglementaire et les procédures. 88 jours de formation continue par an sont planifiés pour les personnels des PIF et postes internes (2 jours par an pour chaque inspecteur vétérinaire et para-professionnel vétérinaire).

### 1.3 Ressources physiques

Les principaux freins identifiés en lien avec les échanges commerciaux concernent les capacités matérielles de contrôles sanitaires aux frontières ainsi que la définition et la diffusion de procédures opérationnelles standards.

La construction du système d'inspection sanitaire aux frontières dans le cadre de l'intégration régionale et des échanges se fera progressivement :

- 3 PIFs pour les ports et aéroports
- 10 PIFs terrestres: 7 PIFs au niveau des frontières de la zone indemne de PPCB au Sierra Léone, Guinée Bissau et Sénégal et 3 PIFs au niveau des autres frontières au Mali, Côte d'Ivoire et Libéria. Pour les autres postes frontières un contrôle documentaire ou une interdiction seront exécutés par les douanes.

Dans le même temps, 3 postes de contrôle interne de la zone indemne de PPCB seront renforcés sur les carrefours routiers de Marella, Dogoumet et Kounsite.

Les investissements concernent les locaux à construire : la surface des 3 PIFs majeurs est estimée à 40 m<sup>2</sup>, celle des autres postes est de 20 m<sup>2</sup> et celle des postes intérieurs de 30 m<sup>2</sup>.

Chaque poste possède un équipement de désinfection (estimé à 300 € renouvelé sur 2 ans) et un kit de prélèvement (amortissable sur 3 ans).

### 1.4 Ressources financières

Le budget annuel pour la mise en place de la stratégie définie pour le pilier « Echanges internationaux » s'élève à environ 240 000 euros. Ce budget peut être subdivisé de la manière suivante :

- 31% pour les investissements matériels (bureaux et équipements des PIF) ;
- 52% pour les ressources humaines (salaires et formation continue) ; et
- 17% pour les consommables, les voyages d'études et les campagnes de vaccination.

---

Les coûts des actions sanitaires du zonage PPCB (mise en œuvre de la surveillance active et de la traçabilité) sont inclus dans le pilier « santé animale ».

Le budget consacré au zonage n'inclut donc que les frais d'infrastructures et les salaires des postes de contrôle internes, ainsi que les frais de compensation pour les abattages sanitaires, notamment pour les animaux infectés par la PPCB voulant entrer dans la zone indemne. Ces abattages sanitaires s'appliqueront aux animaux infectés en dehors de la zone. (ref pilier Santé animale).

Le budget consacré à l'identification et la traçabilité inclut les achats des kits d'identification (pinces à tatouer, accessoires, cartes d'identification) ainsi qu'un logiciel de suivi de l'identification. Dès le début de l'identification pérenne par tatouage (identification par lots, tous les animaux d'un même troupeau étant tatoués d'un même numéro), la Direction nationale de la production animale, en charge de l'identification, a demandé et obtenu la participation financière des éleveurs, ces derniers considérant cet outil comme une bonne protection contre le vol de bétail. Aucun budget spécifique à cette activité n'a été considéré lors de la mission d'analyse des écarts PVS car même si un soutien technique par les SV peut être mis en place, le maître d'œuvre, dans le cadre de la Guinée, reste la Direction nationale de la production animale. Il serait cependant important d'évaluer le programme d'identification mis en place afin d'améliorer la couverture vaccinale. Les SV devrait alors être associés à ce travail.

A cela s'ajoute un budget exceptionnel de 2300 euros pour une expertise nationale pour revoir le réseau actuel de postes d'inspection frontaliers.

**Tableau n°12 - Sous-total correspondant au renforcement des compétences pour les échanges internationaux**

<b>SUB-TOTAL TRADE</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		250				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		250	15	1	3 750	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<i>Other specific equipment for trade (1)</i>					65 333	
<i>Other specific equipment for trade (2)</i>					5 000	
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>74 083</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	-	-	5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	-	88,0	46		4 085	
National expertise (days/5 years)		10,0	235			2 352
International expertise (weeks/5 years)		-	8 200			
		-				
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>4 085</b>	<b>2 352</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians	-	25,0	3 000		75 000	
Other university degree	-	-	3 000			
Veterinary para-professionals	-	19,0	1 800		34 200	
Support staff	-	14,0	900		12 600	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>121 800</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		24 360	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	-	-	28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>	-	-	17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>	-	5	2 260		11 300	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>	-	-	0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>	-	-	0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	-	-	0,32			
<i>km or miles / year</i>	-	-	0,32			
<i>km or miles / year</i>	-	-				
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	6			6 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	-				
<i>Kits / reagents / vaccines</i>	-	-				
<i>Other costs for trade (1)</i>	-	-				
<i>Other costs for trade (2)</i>	-	-				
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>41 660</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>241 628</b>	<b>2 352</b>
<b>Total in</b>	<i>Franc Guinéen</i>				<b>2 174 654 444</b>	<b>21 166 667</b>

## II Renforcement des compétences pour la santé animale

L'objectif de cette section est d'expliquer les activités proposées dans le domaine de la santé animale et du bien-être animal. Ce deuxième pilier regroupe les compétences critiques reportées dans le tableau n°10 ci-après

**Tableau n°13 - Compétences critiques du pilier 2 (Santé animale)**

Code Pilier	Code CC	Compétence critique (CC)
SA 1	II.5A	Epidémiosurveillance passive
SA 2	II.5B	Epidémiosurveillance active
SA 3	II.6	Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence
SA 4	II.7	Prévention, contrôle et éradication des maladies
SA 5	II.14	Bien-être animal

Si nécessaire, des liens peuvent être établis avec les compétences transversales importantes traitées dans le 5<sup>e</sup> pilier concernant la gestion des Services vétérinaires (Chapitre V.2 du rapport).

Bien que les informations relatives au cheptel national puissent être très variables d'une source à l'autre, la population animale considérée pendant la mission d'analyse des écarts PVS est la suivante : environ 5,2 millions de bovins, 3,7 millions de petits ruminants, près de 250.000 porcs, 6 millions de volailles et une population canine estimée arbitrairement à 560.000 chiens (absence de données publiées pour la population canine).

### II.1 Stratégie et activités

#### Programmes de santé animale

Les activités sanitaires prioritaires des SV sont définies par le document d'Avril 2005 et repris dans les différentes publications réalisées depuis lors. Elles concernent au plan national:

- les programmes de vaccinations spécifiques contre la PPCB (90% des effectifs en zone contaminée, une fois par an), la PPR (80% des petits ruminants, une fois par an), la maladie de Newcastle (80% des volailles, une fois par an) et la rage (70% des chiens, une fois par an),
- la détection précoce et la réponse rapide contre l'IAHP notamment,
- la surveillance épidémiologique passive des maladies à déclarations obligatoires par les professionnels de terrain. Elle concerne également la santé publique avec la surveillance passive de la tuberculose, de l'hydatidose, de la cysticercose au niveau de l'abattage,
- la surveillance active de PPA, FA, FVR, IAHP (faune sauvage), PPCB (zone indemne)
- la connaissance du statut d'autres pathologies pourra faire l'objet d'études spécifiques (maladie de Gumboro par exemple).
- La réduction des maladies à vecteurs par utilisation des nouvelles techniques développées pour diminuer les populations de glossines (écrans imprégnés, pyréthroides en pour-on...)

NB : les programmes de vaccinations contre les charbons bactérien et symptomatique et la pasteurellose sont à la charge du secteur privé.

Ces activités seront mises en œuvre par le réseau de vétérinaires de terrain. S'il est vrai qu'il existe une volonté politique affichée et forte de déléguer progressivement ces activités aux

vétérinaires privés, il semble cependant difficile d'envisager cette possibilité dans les 5 prochaines années. De plus, la diminution du nombre de vétérinaires privés dans les 3 dernières années (40 cabinets vétérinaires privés étaient en exercice en 2009 pour 29 en 2012) montre qu'il est indispensable que la durée de ce plan quinquennal soit mise à profit pour réaliser une étude destinée à détailler et à valider la stratégie nationale de délégation et pour expérimenter de nouvelles voies incitatives à l'installation de jeunes vétérinaires privés au niveau des sous-préfectures. Une possibilité pourrait être de s'appuyer sur les connaissances et le réseau des para-professionnels vétérinaires fonctionnaires installés aujourd'hui dans des postes d'élevage et qui sont proches de la retraite. A titre expérimental il pourrait leur être offert contractuellement de poursuivre une activité privée après leur retraite à la condition d'assister l'installation d'un jeune vétérinaire à leur place. Une autre possibilité serait de proposer des mesures incitatives à l'installation des vétérinaires privés (don de matériel, exonérations diverses, etc.). Une évaluation après deux ans permettra soit d'arrêter, soit d'aménager, soit de poursuivre cette nouvelle voie favorisant le contrat social intergénérationnel.

Ainsi, durant les 5 prochaines années, ces activités seront menées à la fois par les vétérinaires privés dans les zones où ils seront installés progressivement, et par les agents du secteur public dans les zones non couvertes par les vétérinaires privés.

Afin de mettre en avant la volonté politique de délégation, la stratégie proposée au cours de la mission d'analyse des écarts PVS a consisté à construire le réseau de terrain afin de s'assurer que les ressources humaines et physiques pouvaient permettre d'assurer la mise en place des activités, sur la base des coûts établis dans la fonction publique. La totalité de ce budget de fonctionnement (près de 4 millions d'€) a alors été introduit dans le budget du pilier en qualité d'« activités déléguées ». Cela permet de s'assurer que des ressources financières seront suffisantes tout au long du plan pour être mobilisées, en début de programme, par un réseau vétérinaire quasi exclusivement public ; et permettre la privatisation progressive de ce réseau en en assurant le caractère pérenne (mise en place d'études, consultations des professionnels, mesures incitatives, etc.), tout en permettant un contrôle adéquat des activités déléguées par l'Autorité Compétente.

L'ensemble de ces activités devra être appuyé par l'unité de communication du niveau central. Cela permettra de renforcer la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la filière à l'importance de la détection, du contrôle et de l'éradication des maladies animales en particulier les maladies animales transfrontalières.

### **Bien-être animal**

Cette activité est nouvelle pour le SNV. La stratégie retenue porte sur la formation continue des agents et des professionnels de l'élevage à cette approche ainsi que de campagne de communication afin de sensibiliser dans un premier temps, les éleveurs, les marchands, les transporteurs et les bouchers à de bonnes pratiques en matière de bien-être animal

## **II.2 Ressources humaines**

Les ressources humaines nécessaires sont décrites à la fois dans le pilier 5 (fiche de compétence critique I.6A et paragraphe V.4.) pour les agents au niveau central en charge de la santé animale et ci-dessous pour les agents des services déconcentrés en charge de la mise en œuvre opérationnelle (maillage sanitaire de terrain).

Le tableau ci-dessous présente le nombre de postes d'élevage minimal pour mettre en place les programmes officiels, considérant que chaque poste d'élevage est constitué d'un vétérinaire.

Outre les activités de vaccination, ces professionnels de terrain devront assurer la mise en place des programmes de surveillance épidémiologique et la surveillance des aires d'abattage. Dans le cadre de la mission d'analyse des écarts PVS, il a été estimé que 4 jours par village permettraient d'assurer une bonne connaissance épidémiologique du territoire ; et

qu'une heure quotidienne devait être allouée aux inspections ante et post mortem. Ces chiffres mériteraient d'être affinés lors de la mise en place du plan.

**Tableau n°14 - Estimation du nombre de vétérinaires nécessaires pour la mise en place des programmes officiels**

Number of working days necessary to undertake all official activities related to individual animals					
Campaign or dates (duration)	Activity	Species	Targeted number of animals b	Average animals per day c	Total number of days d= (b/c)
Vaccination bovins	vaccination PPCB 90% des effectifs (zone contaminée : Kankan, N'Zérékoré, Faranah)	bovin	1 979 455	400	4 949
Vaccination ovins	vaccination PPR (80% des effectifs)	ovin	3 017 646	300	10 059
Vaccination NCD	vaccination de 80% des volailles contre la maladie de Newcastle	volaille	4 974 919	100	49 749
Vaccination rage	vaccination 70% de la population des carnivores domestiques	canin	392 000	50	7 840
					<b>72 597</b>
Number of working days necessary for official visit of sites (food inspection, village training, farm surveys...)					
Campaign or dates (duration)	Activity	Type of site to visit	Number of visits per year e	Number of days per visit f	Total number of days g= (e*f)
6 mois (mai à novembre)	Visite d'élevage (surveillance active, formation éleveurs)	villages	1020	4,00	4080
	Inspection des aires d'abattages	aires d'abattage	317	0,13	41
					<b>4 121</b>
Total number of working days necessary to implement all official activities				$h = (d+g)$	76718
Number of working days available yearly to undertake official activities				i	120
<b>Minimum number of Field Veterinary Posts</b>				$j = (h/i)$	639
<b>Maximum number of VLU per Field Veterinary Post</b>				$k = (a/j)$	9 161

Les nombres moyens d'animaux qu'un agent vétérinaire peut vacciner par jour correspondent à une estimation qui prend en compte les moyens de transports locaux, l'état des infrastructures routières et les types d'élevages en Guinée. Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés au niveau des départements pour s'adapter aux réalités locales et également en fonction des conditions climatiques.

**Tableau n°15 - Description du réseau sanitaire**

Administrative level	Area in Km2 or sq mile l	Number of VLU m = (a)	Number of villages n	Number of households or groups o	Number of VLU / Km2 or sq mile p = m/l	Minimum number of FVPs* q = (m/k)	Accessibility to minimum number of FVPs* r = $\sqrt{((0,5^*)/q)}$	Proposed optimum number of FVPs* s	Accessibility to optimum number of FVPs* t = $\sqrt{((0,5^*)/s)}$	Number of village per FVP* u = (n/s)	Number of households per FVP* v = (o/s)	Number of VLU per FVP* w = (m/s)
Boke	33 950	1 112 542	140	700	32,77	121	12	70	16	2	10	15 893
Faranah	25 950	851 003	140	700	32,8	93	12	50	16	3	14	17 020
Kankan	69 100	1 230 643	140	700	17,8	134	16	71	22	2	10	17 333
Kindia	26 000	734 421	140	700	28,2	80	13	41	18	3	17	17 913
Labe	23 050	918 029	140	700	39,8	100	11	50	15	3	14	18 361
Mamou	15 700	566 986	140	700	36,1	62	11	31	16	5	23	18 290
N'Zérékore	39 500	421 948	140	700	10,7	46	21	25	28	6	28	16 878
Conakry	400	21 000	40	200	52,5	2	9	2	10	20	100	10 500
<b>Total</b>	<b>233 650</b>	<b>5 856 571</b>	<b>1020</b>	<b>5100</b>	<b>25,1</b>	<b>639</b>	<b>14</b>	<b>340</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>17 225</b>

Au vu de l'accessibilité moyenne obtenue sur la base de 639 postes d'élevage, il est apparu que le réseau de postes d'élevage tel qu'il existe aujourd'hui (340 postes) offre une couverture du territoire suffisante pour assurer une accessibilité suffisante pour l'ensemble des éleveurs guinéens (19 km en moyenne). Il a donc été décidé, dans le cadre de cette

mission d'analyse des écarts PVS, de conserver le réseau actuel de postes, mais d'assurer dans chacun d'entre eux la présence d'un vétérinaire et d'un para-professionnel vétérinaire qui devront réaliser les activités listées dans le tableau 11). Afin d'assurer la qualité de la mise en œuvre de ces activités et pour améliorer la conformité aux normes internationales des Services vétérinaires de Guinée, il est indispensable d'assurer la supervision des agents du réseau de terrain, notamment par les agents en poste au niveau des Directions régionales et préfectorales. Les coûts relatifs à cette supervision sont inclus dans l'enveloppe des 4 millions d'euros. La mission recommande qu'il y ait un glissement progressif des activités du secteur public vers le secteur privé. Les coûts unitaires du secteur privé sont plus faibles puisque le paiement à l'acte n'a pas à couvrir les coûts salariaux et les frais généraux qui y sont liés dans le secteur public. Les économies réalisées serviront à couvrir les frais engagés par le secteur public pour contrôler la bonne exécution des délégations confiées aux vétérinaires privés.

Le tableau suivant propose une estimation des ressources humaines nécessaires pour la réalisation des programmes détaillés dans le tableau ci-dessus. Le coût annuel de ce réseau est estimé à 4,1 millions d'euros.

**Tableau n°16 - Estimation des ressources humaines, physiques et financières nécessaires**

Budget line	Designation of units	Number of units af	Unit cost ag	Nb of years for amortisation ah	Annual cost per FVP ai = (af*ag/ah)	Total for field network
<b>Human resources (Full Time Equivalent)</b>					<b>4 800</b>	<i>staff</i> aj = (af*s)
Veterinarian	net income per year	1	3 000	-	3 000	340
Veterinary para-professional	net income per year	1	1 800	-	1 800	340
Support staff	net income per year			-		
<b>Physical resources</b>					<b>4 067</b>	<i>units</i> ak = (af*s)
Buildings	m <sup>2</sup> to maintain	20	15	-	300	6800
Transport	motorcycle	2	3 000	3	2 000	680
Telecommunication set	mobile phone	1	800	3	267	340
Office set	prefecture (80)	0	1 200	3	100	85
Cold chain	Panneaux solaires	1	5 000	5	1 000	340
Other Equipment	small technical equipment	2	1 000	5	400	680
<b>Functioning</b>					<b>3 194</b>	<i>amounts</i> al = (ai*s)
Transport fees	km or mile	17 396	0,13	-	2 234	759 446
Administrative/social costs	lump sum % on net income	20%		-	960	326 400
Other				-		
<b>Total cost of a Field Veterinary Post</b>					<b>12 060</b>	
<b>Total cost for Field Veterinary Network</b>					<b>4 100 513</b>	

Un effort particulier de formations spécifiques et continues est prévu (2 jours de formation par an pour un nombre forfaitaire d'agents évalué à 400 avec l'appui de 2 jours d'expertise nationale par an et par préfecture).

A ces ressources humaines, il faut ajouter 10 vétérinaires et 4 personnels d'appui (chauffeurs) pour les 2 unités mobiles de santé animale (UMSA) qui assurent des missions d'urgence, de surveillance active et de coordination des campagnes de vaccination. Ces

unités mobiles sont positionnées dans 2 régions administratives (Labé et Kankan), elles ont un rayon d'action régional et se divisent le travail entre l'ouest et l'est du pays. Leurs missions les placent obligatoirement sous la supervision du DNSV (voir pilier V)

### **II.3 Ressources physiques**

Compte tenu des faibles ressources mobilisées au cours de cette dernière décennie pour l'entretien des équipements et des postes sanitaires, un effort particulier est programmé pour réhabiliter les 340 postes vétérinaires en charge du réseau REMAGUI.

Le budget annuel de 4 millions d'€ détaillé ci-dessus inclus, pour les 340 postes d'élevage, les ressources humaines (1 vétérinaire et 1 para professionnel vétérinaire), les frais d'entretien des bureaux (20 m<sup>2</sup> en moyenne par poste d'élevage), le matériel roulant (1 moto par agent) des moyens de télécommunication, un approvisionnement énergétique avec chaîne du froid (1 frigo + panneau solaire pour chaque poste), du matériel (1 glacière avec du matériel de prélèvement pour chaque agent), un fonds de roulement annuel pour l'approvisionnement en vaccins (notamment PPR et MNC, rage et PPCB étant budgété par ailleurs ou à la charge des éleveurs) et des frais de déplacement (carburant et entretien).

### **II.4. Ressources financières**

Le budget annuel pour la mise en place des activités présentées ci-dessus s'élève à environ 6,3 millions d'euros. Il peut être subdivisé de la manière suivante :

- 66% pour le réseau de terrain responsable de la mise en place des activités officielles ; et
- 34% pour les consommables, comprenant les vaccins et le fond de compensation pour abattage dans le cadre du programme d'éradication de la PPCB.

Le budget nécessaire à la mise en œuvre des actions de santé animale est réparti entre les services publics et le secteur privé (budget de 4 millions d'€ destiné aux activités déléguées, voir ci-dessus). Cette répartition se fera en fonction de la mise en place des cabinets vétérinaires privés dans les zones d'élevage.

Le contrôle sérologique des vaccinations se fera par PANVAC à l'importation et sera également pris en charge par le budget de fonctionnement des SVP ou du laboratoire (fiche de Compétence critique II.1 et paragraphe XI.3). Les analyses de laboratoire réalisées dans le cadre des mesures d'épidémiologie active sont évaluées forfaitairement à 200.000 € / an (PPR, FVR, brucellose bovine, PPA, IAHP et maladie de Newcastle).

Un Fonds de dotation vaccins d'un montant forfaitaire de 1,6 million € / an est budgété. Il couvre les besoins pour la rage (392.000 doses à 1 €) afin de vacciner 70% de la population canine estimée arbitrairement en l'absence de données à ce sujet (560.000 chiens).

Dans le cadre de la stratégie d'éradication de la PPCB, un fonds d'abattage sanitaire PPCB est intégré dans le budget (24.800 € par an ou 124.000 € sur 5 ans). Le détail de son calcul est précisé ci-dessous (tableau 14).

**Tableau n°17 - Montant du fonds de compensation pour l'abattage des bovins dans le cadre du programme d'éradication de la PPCB**

<b>Valeur des bovins abattus (en €)</b>	
Nombre moyen d'abattages par an	10
Effectif moyen d'un troupeau	80
Nombre de bovins concernés/an	800
Prix moyen d'un bovin	100
<b>Total/an</b>	<b>80 000</b>
<b>Valorisation en boucherie</b>	
Poids carcasses moyen (kg)	115
Prix du kilo de viande	0,6
<b>Total à déduire</b>	<b>55 200</b>
<b>Valeur du fonds/an</b>	<b>24 800</b>
Nombre d'années	5
Fonds d'éradication en € (5 ans)	124 000

Les programmes de vaccination des charbons bactérien et symptomatique et de la pasteurellose notamment ne sont pas budgétés dans ce document (vaccinations à la charge des éleveurs).

Compte tenu de leur spécificité et de leur ciblage, la surveillance active de la FVR et de l'IAHP (sur la faune sauvage) seront directement mise en œuvre par les agents des SVP, de la DNSV ou par l'administration responsable de la faune sauvage. Les moyens mobilisés pour cette surveillance n'ont pas été spécifiquement budgétés. Il a été convenu qu'ils entreraient dans l'enveloppe globale de 4,1 millions d'euros prévus pour le réseau de terrain.

Une étude (20.000 €) sera budgétée pour détailler et valider la stratégie nationale de délégation qui sera développée et partagée avec les acteurs concernés dans les années à venir sachant que le coût global de fonctionnement du réseau basé sur les 340 postes d'élevage (sans prendre en compte les niveaux préfectoraux et régionaux) est évalué à près de 4.000.000 € par an pour la mise en œuvre des principales prophylaxies PPCB, PPR, Maladie de Newcastle et rage (voir ci-dessous, chapitre II.2).

Trois exercices de simulation pour les maladies à déclaration obligatoire seront organisés sur les 5 années du plan de renforcement des SV afin de tester le plan d'alerte précoce et de réponse rapide.

En ce qui concerne les trypanosomoses, la lutte contre le vecteur est prise en compte par les programmes continentaux comme la PATTEC (un budget forfaitaire de 300.000 € / an est inclus dans la fiche 1.7 (prévention, contrôle et éradication des maladies).

A ce budget annuel s'ajoute un budget exceptionnel de 135 000 euros pour financer des formations spécialisées en épidémiologie et pour l'organisation d'exercices de simulation.

**Tableau n°18 - Sous-total correspondant au renforcement des compétences pour la santé animale**

<b>SUB-TOTAL ANIMAL HEALTH</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)	-	-	15	1		
Existing building to be renovated (m2)	-	-	150	20		
Building to be built (m2)	-	-	300	20		
Transport						
Number of motorbikes	-	-	3 000	3		
Number of cars	-	-	10 000	5		
Number of 4x4 vehicles	-	-	30 000	5		
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	-	800	3		
Office equipment set	-	-	1 200	3		
Other specific equipment						
Other equipment for Animal Health (1)						
Other equipment for Animal Health (2)						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)	-	15,0	5 700			85 500
Continuing education (man-days / year)	-	1 743,0	46		80 910	
National expertise (days/5 years)		-	235			
International expertise (weeks/5 years)		-	8 200			
		4				50 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>80 910</b>	<b>135 500</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians	-	-	3 000			
Other university degree	-	-	3 000			
Veterinary para-professionals	-	-	1 800			
Support staff	-	-	900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year	-	-	28			
drivers within the country (man-days) / year	-	-	17			
staff abroad (man-weeks) / year	-	-	2 260			
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,13			
Km or miles cars / year			0,21			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,32			
km or miles / year			0,32			
Specific costs						
Targeted specific communication	-	3			19 000	
Consultation (number of 1 day meetings)	-	-				
Kits / reagents / vaccines						
Other costs for Animal Health (1)					1 816 800	
Other costs for Animal Health (2)					300 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>2 135 800</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
					4 100 000	
<b>Sub-total Delegated activities</b>					<b>4 100 000</b>	
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>6 316 710</b>	<b>135 500</b>
<b>Total in</b>	Franc Guinéen				<b>56 850 386 667</b>	<b>1 219 500 000</b>



### III Renforcement des compétences pour la santé publique vétérinaire

L'objectif de cette section est d'expliquer les activités proposées dans le domaine de la santé publique vétérinaire.

Ce troisième pilier comprend les compétences critiques suivantes:

**Tableau n°19 - Compétences critiques du pilier 3 (Santé publique vétérinaire)**

Code Pilier	Code CC	Compétence critique (CC)
SPV 1	II.8A	Inspection ante et post-mortem
SPV 2	II.8B	Inspection de la collecte, de la transformation et de la distribution des POA
SPV 3	II.9	Médicaments et produits biologiques vétérinaires
SPV 4	II.10	Recherche des résidus

Si nécessaire, des liens peuvent être établis avec les compétences transversales importantes développées dans le 5<sup>e</sup> pilier concernant la gestion des Services vétérinaires (Chapitre V.2 du rapport).

En Guinée, les SV n'ont pas encore pleinement la capacité pour appliquer, gérer, coordonner et contrôler conformément aux normes internationales, les mesures de santé publique vétérinaire, notamment l'inspection sanitaire au niveau national, les programmes de prévention de certaines zoonoses transmises par les aliments ainsi que les programmes généraux de sécurité sanitaire des aliments.

La situation sanitaire des opérateurs de la chaîne alimentaire - des établissements d'abattages et de transformation en particulier - doit être améliorée sans asymétrie au niveau national, en visant une réponse globale afin de garantir la protection de la santé publique dans le pays.

Les SV souhaitent mettre en place un plan de surveillance pour les miels et cires en matière de résidu afin de pouvoir reconquérir certains marchés de niche très intéressants.

#### III.1 Stratégie et activités

De façon à protéger la santé du consommateur et initier l'exportation de quelques produits d'origine animale, les SV de Guinée vont :

- Initier la construction d'un nouvel abattoir pour alimenter la zone de Conakry (une réflexion stratégique sur l'opportunité de localisation de l'abattoir devra être conduite)
- assurer un recensement et une inspection dans les établissements de production et de transformation des denrées d'origine animale.

Les installations actuelles sont souvent vétustes et ne possèdent que rarement un point d'eau potable. Cela pose un vrai problème d'hygiène alimentaire et d'organisation de l'inspection vétérinaire. Pour les installations 'nationales' équipées de chambres froides, la chaîne de froid doit être respectée (et contrôlée) tout au long de la chaîne de distribution (transports et détaillants). Pour les circuits courts (abattage dans les structures d'abattage améliorées ou aires d'abattage) les conditions de transport jusqu'à l'étal du boucher détaillant seront particulièrement surveillées

Deux volets majeurs seront mis en œuvre :

- le développement de programmes de contrôle des zoonoses majeures. L'hydatidose, la cysticercose, et la tuberculose feront l'objet d'un programme de surveillance passive au niveau des abattages contrôlés. La lutte contre la brucellose n'est pas

mentionnée comme une priorité par les autorités nationales, mais pourrait faire l'objet d'un programme de recherche-action spécifique ;

- le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments par l'assurance de l'inspection sanitaire au niveau des abattages et du contrôle de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale dans des établissements agréés. Par ailleurs, la recherche de résidus est initiée dans certaines filières.

Cette approche implique le renforcement de la coordination intersectorielle entre la santé animale et la santé humaine et l'échange d'information et de données sur les zoonoses et en particulier sur des cas humains de zoonoses transmises directement ou indirectement par les aliments d'origine animale. La participation des bénéficiaires est essentielle pour la mise en œuvre de ces programmes.

Par ailleurs, l'inspection repose sur un nombre adéquat d'inspecteurs du service vétérinaire public.

### *III.1.A Sécurité sanitaire des aliments*

En matière de sécurité sanitaire des aliments, les priorités vont concerner les filières qui représentent un risque de santé publique important pour la population et privilégier la formation et la communication auprès des opérateurs de la chaîne alimentaire et des consommateurs.

Cette stratégie comprend un programme d'activités qui couvre les domaines suivants :

- **Législation** - Renforcer la base réglementaire et établir les procédures adaptées par une réglementation sanitaire consolidée dans ses volets relatifs aux établissements d'abattage, de transformation et de distribution des produits d'origine animale et aux inspections sanitaires des filières de production. Il faut donc développer des normes et des procédures d'agrément sanitaires et de contrôles officiels.
- **Plans d'inspection sanitaire** – La définition de plans d'inspection des filières, en ciblant d'abord la filière viande et la filière avicole intensive, sont nécessaires. Il faut assurer l'inspection aux niveaux des lieux et établissements d'abattages par l'inspection des animaux vivants et des viandes en abattoir. Ce contrôle est mis en place en fonction du volume d'activité des sites. Il faut aussi initier un programme de contrôle au niveau de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale pour la filière viande rouge. Le contrôle des carcasses reste ainsi une priorité, tant pour assurer la salubrité des viandes, que pour disposer d'une information épidémiologique pertinente. La stratégie de contrôle des zoonoses transmises par les aliments doit inclure toute la chaîne alimentaire, du niveau de la production primaire à la chaîne d'abattage et à la transformation. Par ailleurs, au niveau des services vétérinaires centraux, il faudra préparer et coordonner la mise en place de normes et procédures d'agrément des abattoirs et d'inspection sanitaire, en conformité avec les normes de l'OIE, en les définissant par filière de production, type de produit et phase de la production des denrées.
- **Formation des inspecteurs** – Ces derniers doivent avoir la compétence technique appropriée aux tâches d'inspection. Il est prévu une formation continue des vétérinaires publics et des para-professionnels exerçant actuellement en lien avec la formation complémentaire de 12 mois destinée aux diplômés de l'ISSMV.
- Par ailleurs 10 cadres nationaux seront formés pendant 2 mois dans un centre collaborateur OIE.
- **Communication** – Il est nécessaire d'améliorer l'information des

professionnels (au sujet de la santé de leurs troupeaux) et des consommateurs

- **Contrôle de la conformité des infrastructures** aux normes sanitaires - notamment des abattoirs et des unités de transformation et distribution des aliments d'origine animale. Une évaluation progressive des infrastructures incluant les aires d'abattage devra être entreprise avec une assistance technique prévue pour 2 mois.
- **Contrôle des résidus** – Avant l'échéance des 5 ans du programme de renforcement, il est nécessaire d'établir la préparation d'un plan de surveillance des résidus des médicaments et autres résidus, la formation des professionnels de la santé animale et l'éducation et l'information des consommateurs. Une recherche de résidus sur les animaux abattus à Conakry à titre d'indicateur sera nécessaire pour apprécier l'ampleur du problème (100 prélèvements aléatoires par an).
- **Analyses de laboratoire** - Le rôle du laboratoire sera ainsi essentiel dans le contrôle sanitaire des denrées d'origine animale. Le plan national de contrôle officiel de santé publique doit prévoir la récolte, le stockage, le transport, en assurant la chaîne de froid et la centralisation des échantillons au niveau du laboratoire central.

### *III.2.B Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire*

Les SV disposent d'une division de pharmacie vétérinaire chargée à la fois de l'enregistrement du médicament et du contrôle :

- du circuit commercial des produits vétérinaires sur le marché et
- de la qualité des médicaments et des vaccins.

Le renforcement de ces activités et la promotion de l'usage rationnel du médicament vétérinaire contribuent globalement à l'amélioration de la santé animale et publique à travers le contrôle de la qualité (efficacité, innocuité et sécurité) des vaccins et médicaments pharmacologiques présents sur le marché.

Par ailleurs, le contrôle de la distribution et la lutte contre la concurrence déloyale (vente au détail par des grossistes, ventes par des non-ayants droits) joue également un rôle dans la stabilité du maillage sanitaire constitué par les vétérinaires privés, dont la viabilité économique est fortement dépendante de la vente des médicaments associée à l'activité clinique.

Le marché du médicament en Guinée est dans une situation légale plus favorable que dans les autres pays de la région car la vente des produits illégaux et de contrefaçon et les circuits non professionnels semblent peu développés.

Le cadre légal en Guinée inclut un système d'autorisation de mise sur le marché des médicaments, qui ne s'applique qu'aux médicaments importés, car il n'y a pas de production de médicaments vétérinaires sur le territoire national. Cependant, il n'existe pas encore un système de contrôle de qualité sur le circuit commercial et sur les importations dans le pays. Les SNV participent aux réunions régionales organisées par les services techniques des Communautés Economiques Régionales (CER) (CEDEAO-Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest et UEMOA-Union Economique et Monétaire Ouest Africaine- même si la Guinée n'appartient pas à la zone UEMOA) en vue de coller au mieux aux initiatives régionales en matière d'autorisation de mise en marché (AMM).

Le plan de renforcement de la section 'Pharmacie vétérinaire' prévoit notamment que:

- Le renforcement de la capacité réglementaire et administrative vise

l'autorisation de mise sur le marché des médicaments et son suivi après l'enregistrement et prévoit des activités de mise à jour des conditions d'autorisations d'importation et de distribution. Toute information doit rester disponible dans la base de données et nécessite des listes de produits autorisés à jour et accessibles. Ce renforcement doit se faire de manière cohérente avec les décisions relatives à l'intégration régionale (CEDEAO) et en s'inspirant du modèle développé par l'UEMOA

- La création d'une unité de contrôle au niveau central prenne en charge :
  - Les activités d'autorisation et de contrôle des médicaments dans le circuit commercial visant la vérification des conditions de l'AMM, notamment les conditions de vente ou d'étiquetage ; ce contrôle comprend l'établissement d'un plan de lutte et de contrôle contre les médicaments illégaux et/ ou de contrefaçon.
  - Le contrôle de la qualité (contrôle analytique de laboratoire) des médicaments et des vaccins. Ce contrôle de qualité sera instauré à l'importation et à la distribution des médicaments et des produits biologiques à usage vétérinaire et exercé par les SV. Ces contrôles seront mis en œuvre de manière cohérente avec les engagements internationaux afférents (PANVAC, CEDEAO...).
- La mise en place d'un suivi de l'utilisation des médicaments (registres, ordonnances,...) et la promotion de l'usage rationnel du médicament et de la bonne pratique clinique soient développées avec la généralisation de la prescription et des registres. En effet, le suivi de l'administration des médicaments constituent un des moyens pour lutter contre la présence de résidus et prévenir l'apparition de résistance ; il participe à la création future d'un système de pharmacovigilance (récolte et gestion de l'information sur les effets indésirables des médicaments).
- La communication soit développée à travers des actions de promotion des bonnes pratiques de distribution et d'utilisation des médicaments, par le seul circuit commercial autorisé, en particulier auprès des vétérinaires et des éleveurs ; elle portera sur les conditions de l'AMM, l'étiquetage ou l'importance du respect du temps d'attente. Des actions de communication plus ciblées de lutte contre les circuits et produits illégaux doivent être précisées.

Le système de contrôle des médicaments et des vaccins est préparé par le service central et la mise en œuvre est effectuée par les inspecteurs des SV centraux, avec la coopération des services vétérinaires préfectoraux dans un premier temps.

Certaines modalités de contrôle peuvent être suivies dans le futur - après la formation ciblée des agents et en fonction de l'expérience acquise - d'un transfert des activités de contrôle vers les services préfectoraux / locaux, en restant sous la coordination centrale des SV.

Les différentes activités prévues pour accomplir ces objectifs impliquent notamment :

- Le recrutement de ressources humaines spécifiquement dédiées à ce contrôle ;
- La formation des inspecteurs ;
- L'élaboration du plan de contrôle national de la distribution et de la qualité des médicaments – pharmacologiques et immunologiques - comprenant un plan d'échantillonnage lié aux circuits (points de distribution et d'utilisation et des marchés illégaux) et le suivi évaluation ;
- L'accès à un laboratoire agréé pour assurer le contrôle analytique des médicaments (pharmacologiques et immunologiques)

- La préparation des actions de communication sur la réglementation et l'utilisation du médicament vétérinaire; le contrôle des résidus des médicaments dans les denrées alimentaires d'origine animale apportera de l'information très importante concernant l'utilisation des produits (respect des prescriptions et du temps d'attente...);
- La coopération étroite avec le secteur privé, en l'occurrence les responsables de la mise sur le marché et les distributeurs des médicaments, mais aussi les éleveurs.

### III.2.C Recherche des résidus

Pour la période considérée, la recherche des résidus sera sous traitée à l'extérieur du pays. L'essentiel des activités sur la période du plan quinquennal sera la mise en œuvre du plan de surveillance sur les miels et cires.

## III.2 Ressources humaines

La couverture du territoire par les inspecteurs vétérinaires doit être rationalisée aux niveaux national, préfectoral et sous préfectoral afin de garantir une action sanitaire sur tout le territoire en fonction du volume des activités d'abattage et de transformation.

A l'exception des agents positionnés dans l'abattoir de Conakry considérés dans ce pilier, ceux en charge de l'inspection des abattoirs préfectoraux, des établissements de collecte / transformation / distribution des produits d'origine animale et des unités de ventes de médicaments vétérinaires seront positionnés au niveau des Direction préfectorales (voir pilier V). L'inspection des aires d'abattage, quelle que soit leur taille, sera réalisée par les vétérinaires positionnés dans les postes d'élevage (voir pilier II).

Le plan quinquennal prévoit la spécialisation des vétérinaires inspecteurs de même que la formation continue pour les agents déjà en poste.

**Tableau n°20 - Ressources humaines nécessaires pour les inspections en hygiène alimentaire**

Veterinary Public Health inspection and control				Human resources							
Categories of sites to inspect	Number of sites of this category	Number of days of work per year on site	Number of hours of work per day on site	Veterinarians		Other university degree		Veterinary para-professionals		Support staff	
				on site	total in FTE	on site	total in FTE	on site	total in FTE	on site	total in FTE
<b>Ante &amp; post mortem inspection</b>					<b>16,2</b>				<b>25,7</b>		<b>1,4</b>
<i>Abattoir Conakry</i>	1	312	8,0	3	4,1			10	13,6	1	1,4
<i>Abattoirs préfectoraux</i>	13	260	4,0	1	7,3			1	7,3		
<i>Aires d'abattage</i>	17	260	2,0	1	4,8			1	4,8		
<b>Animal products inspection</b>					<b>0,1</b>				<b>1,5</b>		
<b>Dairy processing</b>											
<i>Laiteries</i>	10	4	4,0	1	0,1			1	0,1		
<b>Distribution sector</b>											
<i>Supermarchés</i>	9	12	3,0					1	0,2		
<i>Boucheries Conakry</i>	320	12	0,5					1	1,0		
<i>Boucheries régions</i>	66	12	0,5					1	0,2		
<b>Veterinary medicines / biologicals</b>					<b>0,3</b>						
<i>Grossistes</i>	5	2	4,0	1	0,0						
<i>Détaillants</i>	30	4	4,0	1	0,3						

### **III.3 Ressources physiques**

Les principaux investissements comportent d'abord la construction de l'abattoir de Conakry et l'amélioration des autres lieux d'abattage au niveau des préfectures, ainsi que la partie du laboratoire de diagnostic vétérinaire nécessaire pour assurer les analyses issues des inspections sanitaires au niveau des opérateurs de la chaîne alimentaire, des plans de contrôle des zoonoses et de contrôle des résidus.

Le budget d'investissement de la partie laboratoire est inclus dans le chapitre consacré à ce dernier.

Les Autorités guinéennes ont demandé à la mission de budgéter la construction de l'abattoir destiné à l'approvisionnement de Conakry dans ce plan quinquennal. Une somme de 6 M€ a été inscrite dans ce pilier. La Guinée ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur l'implantation optimale de cet investissement. Soit dans la grande banlieue de Conakry soit sur une zone de production avec un transport en camion isotherme.

En ce qui concerne l'inspection sanitaire, des estampilles différenciées doivent être attribuées à chaque vétérinaire inspecteur pour bien identifier le lieu d'abattage et le type d'établissement (aire d'abattage, abattoir national) sur les denrées issues des animaux soumis à une inspection vétérinaire en conformité avec les normes internationales.

### **III.4 Ressources financières**

Le budget annuel pour la mise en place des activités définies s'élève à environ 300 000 euros. Il peut être subdivisé de la manière suivante :

- 67% pour les investissements matériels, notamment du fait de la construction du nouvel abattoir de Conakry ;
- 22% pour les ressources humaines (salaires et formation continue) ;
- 11% pour les consommables, principalement pour réaliser les recherches de résidus.

Le budget consacré aux ressources humaines, et au fonctionnement général de l'inspection est essentiellement inclus dans la structure de coordination au niveau des SVP et dans le mandat sanitaire

Une expertise internationale est requise sur deux mois pour l'évaluation des investissements en matière d'infrastructures et d'équipements d'abattage (1 mois en année 1 pour l'abattoir de Conakry et 1 mois en année 2 pour le réseau des abattoirs et aires d'abattage).

Finalement, les dépenses de consommables liés aux plans de surveillance des zoonoses, à l'inspection sanitaire et à la recherche de résidus des médicaments sont répartis dans les trois volets d'activités correspondants.

A ce budget annuel s'ajoute un budget exceptionnel de 5.2 millions d'euros, principalement pour :

- La construction de l'abattoir de Conakry (5 millions d'euros) ; et
- Les formations spécialisées des agents (130 000 euros).

**Tableau n°21 - Sous-total correspondant au renforcement des compétences pour la santé publique vétérinaire**

<b>SUB-TOTAL VETERINARY PUBLIC HEALTH</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)	-	-	15	1		
Existing building to be renovated (m2)	-	-	150	20		
Building to be built (m2)	-	-	300	20		
Transport						
Number of motorbikes	-	-	3 000	3		
Number of cars	-	-	10 000	5		
Number of 4x4 vehicles	-	-	30 000	5		
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	-	800	3		
Office equipment set	-	-	1 200	3		
Other specific equipment						
Other equipment for Vet. Public Health (1)					200 000	5 000 000
Other equipment for Vet. Public Health (2)					3 000	30 000
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>203 000</b>	<b>5 030 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)	-	23,0	5 700			131 100
Continuing education (man-days / year)	-	569,0	46		26 413	
National expertise (days/5 years)		-	235			
International expertise (weeks/5 years)		8,0	8 200			65 600
-		-				
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>26 413</b>	<b>196 700</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians	-	4,0	3 000		12 000	
Other university degree	-	-	3 000			
Veterinary para-professionals	-	14,0	1 800		25 200	
Support staff	-	1,0	900		900	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>38 100</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		7 620	
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year	-	-	28			
drivers within the country (man-days) / year	-	-	17			
staff abroad (man-weeks) / year	-	4	2 260		9 040	
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,13			
Km or miles cars / year			0,21			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,32			
km or miles / year			0,32			
km or miles / year						
Specific costs						
Targeted specific communication	-	-				
Consultation (number of 1 day meetings)	-	-				
Kits / reagents / vaccines	-	-				
Other costs for Vet. Public Health (1)					17 000	
Other costs for Vet. Public Health (2)						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>33 660</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>301 173</b>	<b>5 226 700</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>2 710 555 556</b>	<b>47 040 300 000</b>

## IV Renforcement des compétences pour les laboratoires vétérinaires

Compte tenu que ce dossier n'a pas avancé depuis le document de 2009, en accord avec la DSV, la mission fait sienne les propositions et conclusions du programme établi en 2009.

Ce quatrième pilier synthétise les activités proposées dans le domaine des laboratoires vétérinaires selon les compétences critiques ci-après :

**Tableau n°22 - Compétences critiques du pilier 4 (laboratoire vétérinaire)**

Code Pilier	Code CC	Compétence critique (CC)
Lab 1	II.1	Laboratoire de diagnostic vétérinaire
Lab 2	II.2	Assurance qualité laboratoire

Seul le LCDV (Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic) est fonctionnel. Ce laboratoire partage les mêmes locaux que la Direction Nationale des Services Vétérinaires. L'implantation géographique et les locaux qui accueillent le LCDV ne sont pas adaptés à ses missions. Le LCDV comporte les unités de microbiologie (sérologie), de parasitologie et d'épidémiologie et assure la centralisation des prélèvements reçus du réseau d'épidémiologie-surveillance des maladies animales. La biosécurité n'est pas assurée aujourd'hui dans la structure actuelle, le plan quinquennal prévoit la construction d'un laboratoire en périphérie de Conakry.

Les activités proposées dans le domaine des laboratoires d'analyses sont résumées en annexe dans les fiches d'activités II.1 et II.2. Le résultat attendu sur 5 ans est le suivant : « Pour les principales zoonoses et les maladies d'importance économique nationale, les SV ont accès aux services d'un laboratoire afin d'obtenir un diagnostic correct. »

Au niveau des activités à mettre en œuvre, il s'agit d'assurer, en conformité avec les normes internationales, le diagnostic :

- Le diagnostic des principales zoonoses (rage, charbon bactérien, FVR et influenza aviaire),
- Le diagnostic des principales maladies d'importance économique nationale (PPCB, PB, PPR, PPA, FA, Septicémie hémorragique et trypanosomiase)
- Les principales analyses d'hygiène alimentaire
- La recherche de résidus dans le miel.

En collaboration avec le laboratoire de référence OIE à Dakar (Laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires – LACOMEV), et selon les modalités déjà existante dans l'UEMOA, il s'agit également :

- d'assurer le contrôle de la qualité pharmacologique et immunologique des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire conformément aux normes de l'OIE,
- et d'initier la détection des résidus de médicaments vétérinaires dans certaines productions d'origine animale.

En termes d'assurance qualité du LCDV, le résultat attendu est l'application d'un système formel d'assurance qualité pour l'ensemble des unités du laboratoire.

### IV.1 Stratégie et activités

La première action prévue est la construction d'un nouveau laboratoire vétérinaire central pour répondre à un choix stratégique des SV. Ce laboratoire recevra l'ensemble des prélèvements effectués par les vétérinaires privés mandataires ou les inspecteurs

vétérinaires dans le cadre des programmes de surveillance épidémiologique des maladies prioritaires et des programmes d'hygiène alimentaire selon les modalités définies (élevage, échantillon, frontières...). La pertinence de la construction de ce laboratoire n'a pas pu être validée durant la mission d'analyse des écarts PVS mais elle se justifie par une volonté politique forte qui doit être prise en compte dans le budget calculé. Cependant, il est important de rappeler qu'un laboratoire consomme des ressources importantes qu'il fonctionne ou non et qu'il faut donc le dimensionner aux besoins. Il semble donc important d'organiser une analyse précise de ces besoins avant d'envisager les plans et la construction du laboratoire. La mission a prévu une mission d'experts internationaux pour préparer cet investissement.

La stratégie d'action pour l'application d'un système formel d'assurance qualité pour l'ensemble des unités du laboratoire est la suivante :

- Finaliser la normalisation ISO 17025 des analyses d'hygiène alimentaire ;
- Mettre en place l'assurance qualité du laboratoire sur les analyses prioritaires (FA, PPCB, PPR, PPA, FVR, IAHP) ;
- Compléter la constitution des dossiers : manuel de procédure de contrôle et d'enregistrement des résultats (réception des prélèvements, circulation, analyse, gestion des résultats, gestion des déchets) ;
- Elaborer un guide de bonnes pratiques de laboratoire et former le personnel (formation sur paillasse) ;
- Prévoir une formation et/ou un jumelage pour la norme ISO 17025.

Le nombre de prélèvements dépendra d'une analyse de la situation épidémiologique pour chaque maladie. Cependant, pour des raisons de prévision budgétaires, on prévoira un budget équivalent à 1 prélèvement pour mille têtes pour une surveillance épidémiologique d'une maladie d'un cheptel important (voir pilier santé animale). En Guinée cela représente 3000 échantillons bovins et 2000 pour les petits ruminants. Les estimations du nombre d'analyses de laboratoire sont les suivantes:

- Pour les zoonoses les diagnostics suivants : de la rage par IFI (100 tests/an), du charbon bactérien par bactérioscopie (100 tests/an), de la FVR par le test ELISA (2500 tests/an), de l'influenza aviaire par IHA (1000 tests/an), AGID (1000 tests/an) et par ELISA (1000 tests/an) et plus tard par RT-PCR (100 tests/an)
- Pour les principales maladies animales : de la PPCB par RFC (3000 tests/an), de la pasteurellose septicémique par isolement (100 tests/an), de la PPR par ELISA (3000 tests/an), de la FA par ELISA (2000 tests/an), de la PPA et de la PPC par les techniques ELISA (500 tests/an), trypanosomoses par coloration (2500 tests/an).
- Pour la section HIDAOA : des salmonelles par isolement et identification (500 tests/an), des E. coli par isolement, identification et dénombrement des coliformes totaux (500 tests/an) et des dénombrement coliformes fécaux (500 tests/an) et l'identification par le test de Kovacs (500 tests/an), les germes anaérobies sulfito-réducteurs par isolement, identification et dénombrement (500 tests/an), les listeria par isolement et identification (500 tests/an), les campylobacter par isolement et identification (500 tests/an).

Des actions de communication sur les capacités du laboratoire et la mise sous Assurance Qualité seront développées à destination des éleveurs et des autres bénéficiaires (exportateurs, importateurs). Des fiches techniques sur les protocoles de prélèvements seront diffusées auprès des vétérinaires des secteurs public et privé (procédures inhérentes au conditionnement et envoi des prélèvements, formalités de réception des prélèvements et modalités de transmission des résultats d'analyse).

En terme de représentation officielle et d'action régionale, les activités suivantes sont prévues :

- développement de relations et éventuellement de jumelages avec les laboratoires régionaux et mondiaux sur la base d'une participation à 5 séminaires par an (7 jours par séminaire en moyenne) ;
- participation aux réunions des réseaux RAEMA (Réseau d'analyse et d'échange en microbiologie des aliments), RALHA (Réseau Africain des Laboratoires d'Hygiène Alimentaire), Resolab (Réseau des Laboratoires) : 2 voyages / an.

Pour la gestion de l'information et la rédaction de procédures, les actions suivantes seront développées:

- rédaction du manuel des procédures opérationnelles standard (POS) pour les différentes unités ;
- définition et application d'un guide de Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) ;
- mise en place d'un système d'enregistrement et de traçabilité des prélèvements et des résultats de laboratoire ;
- définition des procédures d'agrément ISO nécessaires ;
- et mise en place d'un système de gestion de données et de communication des résultats des analyses de laboratoires qui assure leur traçabilité et leur diffusion efficiente.

## **IV.2 Ressources humaines**

Les ressources humaines ont été estimées non pas sur la base du nombre d'analyse à réaliser mais du nombre de sections que le laboratoire devra compter. Cela devra être confirmé par une étude plus précise permettant de dimensionner ces ressources aux besoins actuels des SV, tout en anticipant une extension future des capacités de diagnostic. Elles sont constituées de :

- 7 techniciens de laboratoire = 1 bactériologie + bactériologie alimentaire, 1 ELISA + sérologie + parasitologie, 1 biologie moléculaire, 1 réception prélèvements + laverie et production eau stérilise + 1 préparation des milieux + 2 divers
- 5 vétérinaires responsables des unités de laboratoire : 1 vétérinaire par unité (bactériologie, virologie, HIDA OA, parasitologie, biologie moléculaire)
- 5 personnels d'appui (chauffeur, secrétaires, administration...)

Par ailleurs, les formations continues suivantes seront organisées :

- Formation post-universitaire (2 masters) : bactériologie, biologie moléculaire ;
- Formation continue d'un mois dans les laboratoires régionaux de référence pour 5 techniciens aux techniques utilisées à raison de 1 par an ;
- Formation continue (séminaires annuels) des agents du laboratoire adaptée aux analyses définies ;
- Formation des agents de terrain (privés ou publics) pour l'initiation aux techniques utilisées, aux méthodes de prélèvements et d'acheminement des prélèvements à l'ISSMV de Dalaba dans le cadre du programme "Formation des Inspecteurs" ;
- Formation du responsable assurance qualité (RAQ): durée 2 semaines par an à l'étranger ;
- Séminaire annuel sur le système d'assurance qualité pour le personnel du laboratoire.

### IV.3 Ressources physiques

a) Construction du laboratoire estimé à 600 m<sup>2</sup>

Il s'agit concrètement de concevoir le plan architectural du laboratoire vétérinaire central (plan conforme à la norme ISO 17025), de le construire, de l'aménager et de l'équiper. Ce laboratoire se composera de :

- locaux administratifs communs pour la gestion générale des analyses
- une salle de réception des prélèvements,
- une division santé animale avec unités de virologie dotée d'une chambre noire, de bactériologie, de biologie moléculaire et de parasitologie,
- une division HIDAOA avec une unité bactériologie alimentaire
- une laverie, une salle de stockage et de préparation des milieux
- une chaîne de froid, un système de collecte et de traitement des effluents liquides, un générateur d'électricité et un système réservoir d'eau.
- une salle d'autopsie pour volailles et petits animaux.
- Une salle de conférence bien équipée

b) Equipement de laboratoire

L'annexe 2 donne une estimation des équipements et matériels nécessaires. Le montant global est d'environ 100 000 €, renouvelé à hauteur de 20% par an.

Le laboratoire disposera en outre d'un véhicule 4x4 pour les investigations de terrain et d'un véhicule de liaison. Il dispose de trois équipements de télécommunication et 10 équipements bureautiques.

### IV.4 Ressources financières

Le budget annuel pour la mise en place du laboratoire est d'environ 121 000 euros. Il peut être subdivisé de la manière suivante :

- 24% pour les investissements matériels pour la construction et l'équipement du nouveau laboratoire ;
- 28% pour les ressources humaines (salaires et formation continue) ; et
- 48% pour les consommables, principalement pour l'achat des réactifs.

Il faut noter que le coût des analyses réalisées dans le cadre des activités officielles des SV a été comptabilisé dans les piliers correspondants. Les coûts moyens retenus pour ces analyses sont ceux du laboratoire central vétérinaire de Bamako (Mali) dont le détail est donné en annexe 3, mais dont il faut retenir qu'une sérologie est budgétée en moyenne à 2 € et les autres analyses à 10 € l'unité.

10 semaines/homme d'assistance technique seront prévues pour la conception du laboratoire (architecture normalisée ISO 17025), la revue et le suivi de la mise sous assurance qualité.

A ce budget annuel s'ajoute un budget exceptionnel de près de 330 000 euros, principalement pour :

- La construction du laboratoire (135 000 euros) ;
- Les formations spécialisées des agents (143 000 euros) ; et
- L'expertise internationale (50 000 euros)

**Tableau n°23 - Sous-total correspondant au renforcement des compétences pour les laboratoires vétérinaires**

<b>SUB-TOTAL VETERINARY LABORATORIES</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		600				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	-	-	15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	-	-	150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>		600	300	20	9 000	135 000
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	-	-	3 000	3		
<i>Number of cars</i>	-	-	10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	-	-	30 000	5		
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	-	800	3		
Office equipment set	-	-	1 200	3		
Other specific equipment						
<i>Other equipment for Vet. laboratories (1)</i>					20 000	
<i>Other equipment for Vet. laboratories (2)</i>						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>29 000</b>	<b>135 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	-	25,0	5 700			142 500
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	-	46,0	46		2 135	
National expertise (days/5 years)		-	235			
International expertise (weeks/5 years)		6,0	8 200			49 200
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>2 135</b>	<b>191 700</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians	-	5,0	3 000		15 000	
Other university degree	-	-	3 000			
Veterinary para-professionals	-	7,0	1 800		12 600	
Support staff	-	5,0	900		4 500	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>32 100</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		6 420	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260		11 300	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	-				
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	-				
<i>Kits / reagents / vaccines</i>	-	1			40 000	
<i>Other costs for Vet. laboratories (1)</i>						
<i>Other costs for Vet. laboratories (2)</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>57 720</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>120 955</b>	<b>326 700</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>1 088 597 778</b>	<b>2 940 300 000</b>

## V Renforcement des compétences pour la gestion générale et les services réglementaires

Ce cinquième pilier est la clé de voute des SNV. L'ensemble des compétences critiques regroupées dans ce pilier (cf tableau ci-après) sont indispensables à la bonne exécution des tâches régaliennes de la direction nationale des Services vétérinaires

**Tableau n°24 - Compétences critiques du pilier 5 (Gestion générale et services réglementaires)**

Code Pilier	Code CC	Compétence critique (CC)
MVS1	I.2A	Compétences professionnelles des vétérinaires
MVS2	I.2B	Compétence des para-professionnels vétérinaires
MVS3	I.3	Formation continue
MVS4	I.4	Indépendance technique
MVS5	I.5	Stabilité des structures et durabilité des politiques
MVS6	I.6A	Coordination interne (Chaine de commandement)
MVS7	I.6B	Coordination externe
MVS8	I.11	Gestion des ressources et des opérations
MVS9	II.3	Analyse de risques
MVS10	II.11	Problèmes émergents
MVS11	II.12	Innovation technique
MVS12	III.1	Communication
MVS13	III.2	Consultation avec les acteurs concernés
MVS14	III.3	Représentation officielle
MVS15	III.4	Accréditation/autorisation/délégation
MVS16	III.5A	Autorité de l'organisme statutaire vétérinaire
MVS17	III.5B	Capacité de l'organisme statutaire vétérinaire
MVS18	III.6	Participation des producteurs et autres acteurs concernés aux programmes d'action communs
MVS19	IV.1	Elaboration d'une législation et de réglementations
MVS20	IV.2	Application de la législation et des réglementations, et respect par les acteurs concernés
MVS21	IV.3	Harmonisation internationale

### V.1 Organisation générale des Services vétérinaires

#### V.1.A Indépendance technique

Les SNV doivent avoir la capacité de conduire leur mission de façon autonome et être à l'abri des pressions commerciales, financières, hiérarchiques ou politiques susceptibles d'influer sur leurs décisions techniques.

Plusieurs éléments peuvent être considérés comme facteurs favorables à une bonne indépendance technique :

- Assurer un revenu décent adapté au niveau de formation et aux responsabilités des agents des SNV. Ce revenu doit être équivalent à celui offert aux fonctionnaires des services régaliens devant faire preuve d'une grande indépendance technique (justice, police).
- L'absence de conflit d'intérêt.
- Les agents et les cadres des SNV doivent avoir reçu une formation initiale de qualité, garante de leur aptitude à exercer leur activité selon les règles de l'éthique et du service de l'Etat. Ces compétences doivent être ensuite entretenues et améliorées par des sessions de formation continue tout au long de la carrière.
- Les activités et les actions des SNV doivent être régies par des procédures écrites précises en particulier pour celles liées au contrôle et à l'inspection

mais également pour les plans de prophylaxie, les certifications, la notification des événements épidémiologiques. Les procédures doivent aussi s'étendre aux règles de gestion des RH (nominations, avancements, attributions de primes). Un service d'inspection générale indépendant devrait avoir la charge de vérifier du bon usage des procédures.

Le présent rapport prend en compte une revalorisation des revenus des agents des SNV d'environ 30 %. Les échanges avec l'ISSMV de Dalaba et l'OSV vont être renforcés afin de garantir un recrutement et une formation de docteurs vétérinaires avec un curriculum répondant aux exigences internationales. La formation continue va être au cœur de ce plan, les procédures existantes vont être améliorées et leur contrôle qualité renforcé.

### *V.1.B Coordination*

Les SV de Guinée ont su conserver une chaîne de commandement unique, centralisée, efficace et bien structurée jusqu'au niveau des postes d'élevage qui, appuyé par deux Unités mobiles de santé animale (UMSA), couvrent l'ensemble du territoire. Ce réseau d'épidémiosurveillance permet de répondre dans des délais acceptables à des événements épidémiologiques sérieux. Cette chaîne de commandement pourrait cependant être renforcée en particulier en la dotant des équipements de communications, des moyens roulants et des capacités de prélèvement et d'intervention sur le terrain. Un cadre organique de fonctionnement de la DNSV existe, il sera complété par les termes de référence pour les missions de chaque poste de la hiérarchie avec une approche de gestion axée sur les résultats.

En matière de coordination externe, il est prévu, au cours des 5 prochaines années, de renforcer et de formaliser des passerelles actuelles avec les autres ministères et autorités compétentes, en particulier grâce à des réunions régulières sur les sujets relevant de la santé publique.

### *V.1.C Organisation et politique de l'exercice vétérinaire*

L'ordre des docteurs vétérinaires de Guinée existe mais peine à prendre sa place comme organisme statutaire vétérinaire selon les normes du code terrestre de l'OIE. Il existe bien les instances réglementaires et disciplinaires (chambre disciplinaire) mais les membres manquent d'enthousiasme à régler leurs cotisations, l'ordre n'a pas de siège, l'installation des vétérinaires privés marque le pas, il n'y a pas eu d'installations nouvelles ces dernières années, de plus sur 50 vétérinaires installés 29 sont vraiment en activité.

Le plan quinquennal prévoit un appui à l'ordre afin de lui permettre de jouer son rôle d'autorité autonome chargée de contrôler les professions de vétérinaire et de para-professionnel vétérinaire.

### *V.1.D Délégation officielle*

Les SNV ont la capacité et l'arsenal réglementaire nécessaires pour déléguer la réalisation de certaines tâches au secteur privé. C'est aujourd'hui le cas pour les campagnes de vaccination obligatoires à travers le mandat sanitaire. D'autres activités pourraient être déléguées dans ce cadre juridique comme l'inspection ante et post mortem.

Aujourd'hui la mission constate que les programmes d'appui à l'installation de vétérinaires privés en dehors des zones urbaines sont un échec. Il convient donc d'explorer de nouvelles voies qui vont permettre le décollage de cette activité privée en secteur rural.

## **V.2 Compétences transversales des Services vétérinaires**

### **V.2.A Formation initiale**

L'analyse de la pyramide des âges des SNV de Guinée révèle que comme dans tous les pays de la CEDEAO, 80 % des effectifs de vétérinaires auront pris leurs retraites dans 5 ans.

Il est à noter que la présente analyse tend à montrer que les besoins actuels des Services vétérinaires en termes de ressources humaines se montent à environ 580 vétérinaires (240 pour les niveaux central, régional et préfectoral pour organiser, coordonner et superviser les activités officielles ; et 340 au niveau des postes d'élevage pour réaliser les activités officielles). Il est urgent de dimensionner l'ISSMV de Dalaba aux besoins réels et futurs des SNV et de stopper l'hémorragie actuelle de jeunes vétérinaires diplômés. Ceci pourrait être réalisé avec le soutien d'une mission d'experts qui se baserait sur un recensement précis de la situation réelle des effectifs actuels de vétérinaires et de para-professionnels vétérinaires et de leurs départs en retraite d'une part ; et sur la stratégie à long terme des SNV d'autre part. Cela permettrait de réaliser une programmation des recrutements et donc des formations à réaliser. Il est important que la continuité du service soit prise en compte dans cet exercice.

L'ISSMV de Dalaba, va avoir la responsabilité d'assurer le remplacement de la quasi-totalité des vétérinaires guinéens d'ici 2020 dans des conditions satisfaisantes pour la qualité des SV. Cela impose une politique de recrutement basée sur la motivation et sur la qualité de la formation de base des candidats, sur la maîtrise des effectifs et sur la mise en place d'un cursus de formation prenant en compte la nécessité d'avoir des docteurs vétérinaires rapidement opérationnels à la fin de leurs études. Une spécialisation pour les vétérinaires souhaitant embrasser la fonction publique apparaît hautement souhaitable.

### **V.2.B Formation continue**

Le plan quinquennal prend en compte l'absence de programme global de formation continue à destination des vétérinaires et des para-professionnels vétérinaires, c'est ainsi qu'environ 2600 jours de formation par an ont été budgétés au cours de cette mission pour assurer la qualité des services offerts par les SNV.

Ces formations seront offertes principalement aux agents basés sur le terrain, en charge soit de la supervision, soit de l'exécution des activités officielles. Ainsi, les agents des postes d'élevage recevront une formation continue annuelle sur les programmes de santé animale (épidémiosurveillance et réponse rapide en cas de foyer) et les modalités d'utilisation des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire ; les agents basés dans les postes d'inspection frontaliers, dans les abattoirs et dans le laboratoire afin de leur permettre d'acquérir la connaissance nécessaire à leur travail quotidien ; et les agents basés au niveau des régions et des préfectures afin de connaître la législation en vigueur sur la sécurité aux frontières, le bien-être animal, l'hygiène alimentaire, le médicament vétérinaire et l'analyse de risque. La formation continue sera assurée par les enseignants de l'ISSMV de Dalaba soit à Dalaba soit au CFEL.

### **V.2.C Gestion des ressources et des opérations**

La situation actuelle financière et logistique des SV ne peut perdurer sans risque de voir leur capacité opérationnelle se réduire considérablement.

Le plan quinquennal prévoit la mise à niveau des infrastructures, des équipements et du fonctionnement nécessaire à la mise à niveau des normes internationales des SNV. Un effort particulier doit être fait en matière de création ou de rationalisation-harmonisation des bases de données existantes ou à développer. Les routines

d'analyse de ces bases de données informatisées devront être développées conséquemment.

#### *V.2.D Communication*

La DNSV de Guinée n'affiche pas dans son organigramme actuel de section en charge de la communication. Cette fonction est prise en charge par le service communication du ministère de l'élevage.

La mission recommande qu'au moins un vétérinaire soit formé pour communiquer sur les dossiers techniques au sein de cette unité ministérielle. Les budgets appropriés ont été provisionnés dans les différentes composantes critiques.

#### *V.2.E Consultation des bénéficiaires*

La consultation avec les bénéficiaires est mentionnée comme une force des SV par le rapport d'évaluation PVS. Cependant il apparaît que cette consultation est menacée par un manque d'affectation budgétaire et de formalisation institutionnelle. Il est cependant indispensable de maintenir ces mécanismes garant d'une bonne gouvernance afin d'améliorer la mise en place des programmes et activités sur le terrain par leur appropriation par les acteurs concernés.

Le présent document recommande l'organisation de réunions de consultation sur les sujets suivants :

- La zone indemne de PPCB
- Les CDS
- L'identification animale
- Le contrôle de la PPR et de la maladie de Newcastle
- Le bien-être animal
- L'hygiène alimentaire pour les POA

#### *V.2.F Représentation officielle*

La représentation officielle des SV lors des réunions à l'étranger est essentielle au maintien de sa qualité.

#### *V.2.G Programme d'action commun*

Les programmes d'action communs permettent aux SNV une meilleure intégration dans la filière élevage. C'est une façon de préserver les acquis des programmes sectoriels. Par le biais de ces programmes communs les SNV peuvent encourager les réseaux sanitaires servis par des vétérinaires privés en leur assurant à travers les missions déléguées des revenus durables et stables. Ces programmes communs peuvent être un facteur de durabilité des CDS.

#### *V.2.H Législation*

La mission d'analyse des écarts PVS de 2009 rapporte que la législation vétérinaire sanitaire guinéenne est assez complète et satisfaisante.

En 2011 la Guinée a exprimé le souhait de s'inscrire dans le programme d'appui à la législation vétérinaire (PALV) de l'OIE. Une mission réalisée en juillet 2011 a discuté des points suivants :

- La situation quantitative et qualitative de la législation vétérinaire existante dans le contexte national
- Les domaines à couvrir et répartition des compétences des différentes administrations impliquées
- Les mécanismes de conception et de production des textes et leur contrôle de qualité interne et externe tel que prévu par le PALV.

- Les correspondances des textes en vigueur avec le chapitre 3.4 du Code de l'OIE

Le processus étant en cours la mission encourage la DNSV à s'investir pleinement dans cet exercice et propose les moyens nécessaires à l'aboutissement du processus en planifiant le recrutement d'un juriste spécialisé (ou à former) afin d'être le point focal au cours des prochaines années.

### **V.3 Ressources humaines**

Les ressources humaines des SNV de Guinée sont aujourd'hui suffisantes, motivées et compétentes mais manquent de formations continues et spécialisées.

Outre les ressources humaines prévues pour des postes techniques tels que la formation du personnel des Services vétérinaires (coordination avec l'ISSMV et organisation des sessions de formation continue) ; la mise en place des systèmes d'information ; le suivi des affaires financières ; et l'appui technique pour la communication et la législation, les besoins des Services vétérinaires guinéens ont été estimés à :

- 204 vétérinaires dont 48 basés en central, 24 au niveau des régions et 132 au niveau des préfectures ;
- 2 universitaires pour la Section de protection de l'environnement et du bien-être animal et pour le Bureau d'étude et stratégie de développement ;
- 82 para-professionnels vétérinaires pour les niveaux régional et préfectoral ; et
- 47 personnels d'appui.

**Tableau n°25 - Ressources humaines nécessaires aux niveaux central, régional et préfectoral**

Critical Competencies related to Management and Regulatory Services	No of units of each level	Human resources (full time equivalent)			
		Public (full time equivalent)			
		Veterinarians	Other university degree	Veterinary para-professionals	Support staff
<b>Internal coordination of the VS</b>		<b>204</b>	<b>2</b>	<b>82</b>	<b>47</b>
<b>Central level</b>		<b>48</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>General Directorate</b>		48	2	1	6
<i>Direction (DNSV et adjoint)</i>		2			1
<i>Division santé animale (Epidémiosurveillance - plan d'urgence - Plan de surveillance - Analyse de risque - Problème émergent - Notification)</i>		1			
<i>Section lutte contre les maladies</i>		4			
<i>Section surveillance épidémiologique</i>		4			
<i>Section information zoonitaire</i>		4			
<i>Division normes et qualité (yc relations internationales)</i>		1			
<i>Section assurance qualité (procédures, assurer cohérence, organiser l'archivage, inspection générale, etc.)</i>		2		1	
<i>Section pharmacie vétérinaire (AMM, suivi importation et contrôle distribution MV, lutte contre fraude et falsification)</i>		3			
<i>Section suivi - recherche des résidus (application des normes, additifs, contrôle résidus médicamenteux)</i>		3			
<i>Division santé publique vétérinaire</i>		1			
<i>Section sécurité sanitaire des DAOA</i>		4			
<i>Section contrôle des zoonoses</i>		4			
<i>Section protection env et bien être animal (environnement, bien être animal, vulgarisation)</i>		1	1		
<b>Services rattachés</b>					
<i>2 UMSA (unités mobiles de santé animale : urgence, surveillance active et coordination vaccination)</i>		10			4
<i>Service de contrôle frontalier (conception et coordination)</i>		4			
<i>Bureau d'études et stratégie de développement (BSD) : prévoir un juriste pour législation vétérinaire</i>			1		1
<b>Filières (y compris prophylaxie)</b>		0	0	0	0
<i>RAS (voir DNSV)</i>					
<b>Hygiène alimentaire</b>		0	0	0	0
<i>RAS (voir DNSV)</i>					
<b>Deconcentrated Level of coordination</b>		<b>156</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>41</b>
<b>REGION</b>	<b>8</b>	24,0	0,0	48,0	8,0
<i>Direction régionale de l'élevage ( X 8)</i>		3,0		6,0	1,0
<b>PREFECTURE</b>	<b>33</b>	132	0	33	33
<i>Direction préfectorale de l'élevage ( X 33)</i>		4		1	1

Par contre, une analyse et une planification des recrutements de vétérinaires et de para-professionnels vétérinaires pour assurer la relève dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé doit être réalisée au plus vite.

La bonne formule d'encouragement à l'installation de cabinets vétérinaires privés n'a pas encore été trouvée malgré une réglementation qui autorise la création de cabinets secondaires et ce point mérite une expérimentation de 'passage de relais' entre générations.

#### V.4 Ressources physiques

Les infrastructures nécessitent de sérieuses rénovations, les bâtiments et postes vétérinaires doivent être rénovés ou reconstruits.

Les équipements de communications et le réseau Internet doivent être complètement repensés et mis aux normes actuelles afin de permettre une bonne circulation et un bon stockage de l'information au niveau de la chaîne de commandement.

Enfin le matériel roulant, la chaîne de froid et les équipements de prélèvement seront entièrement renouvelés. La chaîne de froid sera garantie par des équipements durables à énergie renouvelable.

### **V.5 Ressources financières**

Ce cinquième pilier représente une partie importante du budget annuel des Services vétérinaires. Il s'élève à environ 2 millions d'euros répartis comme suit :

- 25% pour les investissements matériels, principalement pour l'achat de véhicules ;
- 43% pour les ressources humaines (salaires et formation continue) ; et
- 32% pour les consommables, principalement en lien avec les déplacements réalisés (un budget de plus de 300 000 euros par an doit être affecté pour le carburant, la maintenance et les assurances des véhicules).

A ce budget annuel s'ajoute un budget exceptionnel d'environ 1 million d'euros pour :

- Les bâtiments (180 000 euros) ;
- Les formations spécialisées des fonctionnaires sur les règles en cours dans l'administration guinéenne (520 000 euros) ;
- L'expertise nationale et internationale (43 000 euros) pour la réalisation d'une étude démographique, pour l'analyse de risque et pour la consolidation de l'Ordre des vétérinaires guinéens ; et
- Assistance technique de 2 ans (240 000 euros).

**Tableau n°26 - Sous-total correspondant au renforcement des compétences pour la gestion générale et les services réglementaires**

<b>SUB-TOTAL MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		2 210				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	-	910	15	1	13 650	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	-	1 000	150	20	7 500	112 500
<i>Building to be built (m2)</i>		300	300	20	4 500	67 500
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	-	49	3 000	3	49 000	
<i>Number of cars</i>	-	3	10 000	5	6 000	
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	-	49	30 000	5	294 000	
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	136	800	3	36 267	
Office equipment set	-	215	1 200	3	86 000	
Other specific equipment						
Other equipment for management of VS (1)						
Other equipment for management of VS (2)						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>496 917</b>	<b>180 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Initial training</i>						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	-	91,5	5 700			521 550
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	-	160,0	46		7 427	
National expertise (days/5 years)		10,0	235			2 352
International expertise (weeks/5 years)		5,0	8 200			41 000
						280 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>7 427</b>	<b>844 902</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians	-	206,0	3 000		618 000	
Other university degree	-	8,0	3 000		24 000	
Veterinary para-professionals	-	82,0	1 800		147 600	
Support staff	-	53,0	900		47 700	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>837 300</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		167 460	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	-	720	28		20 000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>	-	180	17		3 000	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>	-	11	2 260		24 860	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>		539 000	0,13		68 273	
<i>Km or miles cars / year</i>		45 000	0,21		9 500	
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>		735 000	0,32		232 750	
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	2			5 500	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	171			26 200	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>	-	-				
<i>Other costs for VS management (1)</i>					86 300	
<i>Other costs for VS management (2)</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>643 843</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>1 985 487</b>	<b>1 024 902</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>17 869 384 444</b>	<b>9 224 116 667</b>

## VI Analyse globale du budget

Sur la base des discussions menées lors de l'analyse des écarts PVS, le budget nécessaire au renforcement des SV de Guinée est estimé à 9 millions d'euros par an, auxquels s'ajoute un budget exceptionnel de 6.7 millions d'euros, portant le budget global pour 5 ans à 51,5 millions d'euros (464 milliard francs guinéens).

TOTAL BUDGET									
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget	Total budget for 5 years	% annual budget	% total budget for 5 years
<b>Material investments</b>									
Buildings (m2)	-	3 060							
Existing building to be maintained (m2)	-	1 160	15	1	17 400		87 000	0%	0%
Existing building to be renovated (m2)	-	1 000	150	20	7 500	112 500	150 000	0%	0%
Building to be built (m2)	-	900	300	20	13 500	202 500	270 000	0%	1%
Transport									
Number of motorbikes	-	49	3 000	3	49 000		245 000	1%	0%
Number of cars	-	3	10 000	5	6 000		30 000	0%	0%
Number of 4x4 vehicles	-	49	30 000	5	294 000		1 470 000	3%	3%
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Telecommunication equipment set	-	136	800	3	36 267		181 333	0%	0%
Office equipment set	-	215	1 200	3	86 000		430 000	1%	1%
Other specific equipment									
Other equipment					285 333	5 000 000	6 426 667	3%	12%
Other equipment					8 000	30 000	70 000	0%	0%
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>803 000</b>	<b>5 345 000</b>	<b>9 360 000</b>	<b>9%</b>	<b>18%</b>
<b>Non material expenditure</b>									
Training									
Initial training									
Specialised training (man-months / 5 years)	-	154,5	5 700			880 650	880 650		2%
Continuing education (man-days / year)	-	2 606,0	46		120 970		604 849	1%	1%
National expertise (days/5 years)		20,0	235			4 704	4 704		0%
International expertise (weeks/5 years)		19,0	8 200			155 800	155 800		0%
Special funds						330 000	330 000		1%
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>120 970</b>	<b>1 371 154</b>	<b>1 976 003</b>	<b>1%</b>	<b>4%</b>
<b>Salaries / year</b>									
Veterinarians	-	240,0	3 000		720 000		3 600 000	8%	7%
Other university degree	-	8,0	3 000		24 000		120 000	0%	0%
Veterinary para-professionals	-	122,0	1 800		219 600		1 098 000	2%	2%
Support staff	-	73,0	900		65 700		328 500	1%	1%
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>1 029 300</b>		<b>5 146 500</b>	<b>11%</b>	<b>10%</b>
<b>Consumable resources / year</b>									
Administration			20%		205 860		1 029 300	2%	2%
Travel allowances									
staff within the country (man-days) / year	-	720	28		20 000		100 000	0%	0%
drivers within the country (man-days) / year	-	180	17		3 000		15 000	0%	0%
staff abroad (man-weeks) / year	-	20	2 260		56 500		282 500	1%	1%
Transport fees									
Km or miles Motorbikes / year		539 000	0,13		68 273		341 367	1%	1%
Km or miles cars / year		45 000	0,21		9 500		47 500	0%	0%
Km or miles 4x4 vehicle / year		735 000	0,32		232 750		1 163 750	3%	2%
km or miles / year			0,32						
km or miles / year									
Specific costs									
Targeted specific communication	-	11			30 500		152 500	0%	0%
Consultation (number of 1 day meetings)	-	171			26 200		131 000	0%	0%
Kits / reagents / vaccines	-	1			40 000		200 000	0%	0%
Other costs					1 920 100		9 600 500	21%	19%
Other costs					300 000		1 500 000	3%	3%
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>2 912 683</b>		<b>14 563 417</b>	<b>32%</b>	<b>28%</b>
<b>Delegated activities / year</b>									
Specific delegated activities					4 100 000		20 500 000	46%	40%
Other activities or global estimation									
<b>Sub-total Delegated activities</b>					<b>4 100 000</b>		<b>20 500 000</b>	<b>46%</b>	<b>40%</b>
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>8 965 953</b>	<b>6 716 154</b>	<b>51 545 920</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Total in</b>	Franc Guinéen				<b>80 693 578 889</b>	<b>60 445 383 333</b>	<b>463 913 277 778</b>		

Le budget annuel se décompose comme suit :

- 9% pour les investissements matériels, dont 350 000 euros pour les véhicules et 200 000 euros pour la construction du nouvel abattoir ;
- 13% pour les ressources humaines, y compris leur formation continue ;
- 32% pour les consommables, dont 1.6 millions d'euros pour les vaccins ;
- 46% pour le réseau de terrain (postes d'élevage).

## VI.1 Investissements

Le budget d'investissement sur 5 ans est de 10.7 millions d'euros (21% du budget global) dont 9,4 millions consacré aux investissements matériels et 1,4 million pour les investissements immatériels. Ces investissements importants sont rendus nécessaires pour compenser le retard accumulé dans le renouvellement des ressources physiques et humaines. Il comprend notamment :

- Un budget de formation spécialisée de près de 900 000 euros pour les vétérinaires de la fonction publique ;
- Un budget de 160 000 euros pour l'expertise technique (nationale et internationale) ;
- Un budget de 9,4 million d'euros sur 5 ans pour les ressources physiques détaillées dans le tableau 24 ci-dessous.

**Tableau n°27 - Ressources physiques nécessaires au renforcement des Services vétérinaires de Guinée**

Total estimation of physical resources required for the Veterinary Services						
	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	General management	Total
<b>Buildings (m2)</b>	<b>250</b>			<b>600</b>	<b>2 210</b>	<b>3 060</b>
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	250				910	1 160
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	-				1 000	1 000
<i>Building to be built (m2)</i>	-			600	300	900
<b>Transport</b>						
<i>Number of motorbikes</i>	-				49	49
<i>Number of cars</i>	-				3	3
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	-				49	49
	-					
	-					
<b>Telecommunication equipment set</b>	-				136	136
<b>Office equipment set</b>	-				215	215
<b>Other specific equipment in ref. currency</b>	70 333		203 000	20 000		293 333

Le budget de 300 000 euros pour les équipements spécifiques permet de couvrir l'achat des équipements nécessaires au bon fonctionnement des postes d'inspections frontalier, des abattoirs et du laboratoire ; ainsi que le coût lié à la construction du nouvel abattoir à Conakry.

## VI.2 Fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement est de près de 8,2 millions d'euros, dont la moitié est consacrée au financement du réseau de terrain. Il comprend également :

- 1 million d'euros pour les salaires (13% du budget de fonctionnement et 11% du budget annuel). Il est à noter que la masse salariale globale ne doit pas être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire si l'on veut maintenir et accroître la conformité de SV de Guinée aux normes de qualité de l'OIE, notamment en raison de l'augmentation des salaires indispensable à l'indépendance technique des SV. A cela s'ajoute un budget de 121 000 euros pour la formation continue des agents des Services vétérinaires ;

- 1,6 million d'euros pour l'achat des vaccins dans le cadre des programmes officiels de lutte contre les maladies animales (20% du budget de fonctionnement et 18% du budget annuel) ;
- 310 000 euros pour le fonctionnement des véhicules (essence, maintenance et assurance) ;
- 300 000 euros pour la lutte contre les glossines ;
- 260 000 euros pour les analyses de laboratoires ;
- 25 000 euros pour le fonds d'abattage dans le cadre de la lutte contre la PPCB.

### **VI.3 Rentabilité et durabilité**

#### **VI.4.A Analyse liée à l'économie et au budget du pays**

Dans la période actuelle, les budgets ne sont que partiellement exécutés. Il est donc difficile de se référer à des données objectives. Cependant, dans la mesure où près de 70% de la population guinéenne vit en zone rurale avec une dépendance plus ou moins importante des ressources liées aux productions animales, le budget proposé par le présent rapport semble tout à fait raisonnable car il représente :

- 1,6 euro par UIV<sup>2</sup> ;
- 1,1% de la valeur moyenne du cheptel national (estimée à 800 millions d'euros sur la base d'une valeur moyenne de 200 € par bovin, 40 € par petit ruminant, 60 € par porc et 2,5 € par volaille) ;
- 6,6% du PIB élevage ;
- 0,7% du budget national.

La mission s'est trouvée dans l'impossibilité de comparer valablement ce budget avec le budget actuel des SV. En effet la structure budgétaire nationale actuelle fait que des lignes budgétaires des SV peuvent se trouver dans d'autres départements ministériels (en particulier une partie importante de la masse salariale). Plutôt que de travailler sur des comparaisons inappropriées, la mission a préféré rester à un échelon budgétaire plus élevé. Les ratios macro-économiques qui en résultent sont en moyenne conformes à ceux des pays africains ayant réalisés l'analyse des écarts PVS.

Compte tenu des effets que l'élevage induit sur les priorités nationales affichées en matière de lutte contre la pauvreté et de souveraineté alimentaire, ce budget est très raisonnable tant sur le plan de l'analyse budgétaire que sur le plan du coût assuranciel.

---

<sup>2</sup> L'UIV est une unité d'équivalence pour l'estimation des coûts et des soins vétérinaires (charge de travail). Cette unité établit une équivalence entre les espèces. Dans un pays, le nombre de UIV est calculé comme étant équivalent au nombre de bovins + 0,1 x le nombre de petits ruminants + 0,5 x le nombre de chevaux et de dromadaires + 0,3 x le nombre d'ânes + 0,2 x le nombre de porcs + 0,01 x le nombre de volailles

## VI.4.B Analyse de la répartition budgétaire par pilier

Tableau n°28 - Répartition du budget global par pilier

	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	General management	Total
<b>Material investments</b>						
Sub-total Material investments	370 417		6 045 000	280000	2 664 583	9 360 000
%	4%		65%	3%	28%	100%
<b>Non material expenditure</b>						
Sub-total non material expenditure	22 777	540 048	328 764	202377	882 038	1 976 003
%	1%	27%	17%	10%	45%	100%
<b>Salaries / year</b>						
Sub-total salaries	609 000		190 500	160500	4 186 500	5 146 500
%	12%		4%	3%	81%	100%
<b>Consumable resources / year</b>						
Sub-total Consumable resources	208 300	10 679 000	168 300	288600	3 219 217	14 563 417
%	1%	73%	1%	2%	22%	100%
<b>Delegated activities / year</b>						
Sub-total Delegated activities		20 500 000				20 500 000
%		100%				100%
<b>Total in EUR</b>	<b>1 210 493</b>	<b>31 719 048</b>	<b>6 732 564</b>	<b>931 477</b>	<b>10 952 338</b>	<b>51 545 920</b>
%	2%	62%	13%	2%	21%	100%
<b>Total in Franc Guinéen</b>	<b>10 894 438 889</b>	<b>285 471 433 333</b>	<b>60 593 077 778</b>	<b>8 383 288 889</b>	<b>98 571 038 889</b>	<b>463 913 277 778</b>

Le budget du pilier « Santé animale » est le plus important car il représente 62% du budget global (incluant le budget exceptionnel). Cela est dû aux 4,1 millions d'euros affectés au réseau de terrain.

Le pilier « gestion générale et services réglementaires » est également important (21%) car il regroupe l'ensemble des structures physiques et humaines aux niveaux central, régional et préfectoral.

Le pilier « Santé publique vétérinaire » pèse également sur le budget global du fait des 6 millions d'euros alloués à la construction de l'abattoir de Conakry, qui se répartissent en 5 millions de budget exceptionnel et 200 000 euro de budget annuel.

---

## CONCLUSION

Conformément au modèle des missions d'analyse des écarts PVS, la mission, en étroite concertation avec les services vétérinaires et les Autorités de Guinée, propose la mise en œuvre des moyens humains, matériels et financiers dans chacun des secteurs d'activité sous leur autorité afin de progresser dans les différentes compétences critiques.

Le plan quinquennal de renforcement des Services vétérinaires de Guinée qui découle de ce rapport d'analyse des écarts PVS prévoit la mobilisation de moyens qui apparaissent raisonnables par rapport aux données économiques du pays et par comparaison à ce qui est observé dans d'autres pays.

La période politico-sociale difficile dont vient de sortir la Guinée a durement pénalisé le fonctionnement des SV, en particulier en matière d'investissements et d'entretien des investissements existants. Cette situation particulière justifie un budget d'investissement exceptionnel à hauteur de 18% du budget global.

Le nombre et la compétence des cadres des SV ont fait que l'essentiel des activités régaliennes ont pu être préservées (chaîne de commandement unique, maillage de terrain et protection de la zone indemne de PPCB).

Les propositions de ce rapport répondent aux besoins:

- D'assurer l'indépendance technique des services vétérinaires (assurée par la compétence du jugement professionnel, l'application de procédures et des revenus suffisants pour les personnels des SV),
- De renforcer la santé animale, la santé publique vétérinaire et la sécurité sanitaire des aliments avec le renforcement du partenariat public-privé,
- De respecter la législation et les réglementations vétérinaires par les parties concernées,
- D'accéder à des financements réguliers et clairement définis.

La consolidation de la chaîne de commandement unique doit prendre en compte :

- le vieillissement des cadres vétérinaires publics,
- la formation ab-initio avec une implication forte de l'ordre national des docteurs vétérinaires de Guinée,
- La formation continue à tous les niveaux hiérarchiques.

La mission a retenu l'option de réhabiliter et d'équiper les 340 postes vétérinaires qui constituent la force du maillage de terrain guinéen. Ces postes sont pour l'instant gérés par le secteur public. Un transfert progressif au secteur privé par délégation officielle sera conduit à titre expérimental au cours du présent plan quinquennal.

Un tel réseau de terrain et les ambitions des SV de renforcer et d'étendre la zone indemne de PPCB ainsi que le contrôle d'épizooties telles la PPR ou la maladie de Newcastle nécessitent à la fois un réseau de communication moderne et un laboratoire de diagnostic performant.

Le budget global du plan de renforcement de conformité des SV de Guinée aux normes internationales de qualité de l'OIE s'élève à 51,5 millions d'euros sur 5 ans. 21 % du budget est consacré aux investissements matériels (10,3 M €) et immatériels (2,04 M €). La masse salariale (6,38 M €) représente 11,4% du budget alors que le fonctionnement (15,28 M €) et les activités déléguées (21,5 M €) comptent respectivement pour 27,5 et 38,7 %

Ce budget est indispensable pour le contrôle des maladies animales et des zoonoses majeures.



## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Fiches de compétences critiques et fiches correspondantes d'estimation des coûts**

## COMMERCE (1)

### II.4. Quarantaine et sécurité aux frontières

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité et autorité permettant aux SV d'empêcher la pénétration et la propagation de maladies et autres dangers liés aux animaux et aux produits d'origine animale.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne sont en mesure d'appliquer aucune procédure de quarantaine ou de sécurité frontalière aux animaux ou aux produits d'origine animale, ni pour les pays limitrophes ni pour leurs partenaires commerciaux.
2.	Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière, mais celles-ci ne reposent généralement pas sur des normes internationales ni sur une analyse de risque.
3.	Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière reposant sur des normes internationales, mais ces procédures n'englobent pas systématiquement les activités illégales <sup>3</sup> liées aux importations d'animaux et de produits d'origine animale.
4.	Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer systématiquement des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière aux opérations légales comme aux activités illégales.
5.	Les SV collaborent avec les pays limitrophes et les partenaires commerciaux pour établir, appliquer et auditer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière qui portent systématiquement sur tous les risques identifiés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Augmenter la protection sanitaire du cheptel guinéen en renforçant les contrôles sanitaires aux frontières des animaux et des produits d'origine animale conformément aux normes internationales et par une collaboration formelle avec le service des douanes.
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, à l'aide d'une expertise nationale (10 jours), un manuel de procédures opérationnelles standards, incluant les modalités de coordination inter services (Douanes-DSV)</li> <li>- Formation et sensibilisation des agents des douanes aux risques sanitaires vétérinaires</li> <li>- Mise en place des postes frontaliers juxtaposés (structures recommandées par la CEDEAO)</li> <li>- Construction et/ou réhabilitation des postes d'inspections aux frontières en particulier à l'aéroport et au port de Conakry ainsi qu'au port minéralier de Kamsar (3 PIF).</li> <li>- Construction progressive de 7 PIFs terrestres (Sierra Leone, Guinée Bissau et Sénégal) + 3 PIFs (Mali, Côte d'Ivoire, Libéria) et 3 postes de contrôle interne (Marella, Dougoumet et Kounsitel) pour la zone indemne de PPCB</li> <li>- Dans les autres postes frontières un contrôle documentaire ou une interdiction sont exercés par les douanes.</li> <li>- Elaboration d'un manuel de procédures et formation des agents des PIFs</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	PIFs aménagés Liste du personnel qualifié des SV avec leurs localisations
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation continue au contrôle zoo-sanitaire des frontières : 2 semaines par les enseignants de Dalaba</li> <li>- Formation continue des agents en poste : 2 jours par an.</li> <li>- Stages de 5 vétérinaires des PIFs dans des PIFs étrangers ou fonctionnels (une semaine par an)</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	Préparation du cadre légal en conformité avec les normes internationales.
Communication (III.1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des affiches doivent être le cas échéant apposées aux frontières pour expliquer les mesures sanitaires de contrôle aux passagers et transporteurs</li> <li>- Informations des bénéficiaires (importateurs / exportateurs) des procédures sanitaires aux frontières</li> </ul>
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Les SV doivent disposer d'un budget minimal pour coordonner leurs efforts avec les pays voisins (5 visites ou réunions / an) et disposer de l'information nécessaire (télécommunications, internet,...)
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Un système d'information sur les importations, comprenant les saisies doit être mis en place depuis le poste frontière jusqu'au niveau central. Les télécommunications doivent être envisagées pour la transmission des données et l'informatique sera développée si possible.

<sup>3</sup> On entend par « activité illégale » les tentatives visant à faire entrer dans un pays des animaux ou des produits d'origine animale par des voies autres que les points d'entrée légalement prévus, et/ou l'utilisation de certifications et/ou d'autres procédures non conformes aux exigences de ce pays.

TRADE - 1 / CC: II.4. Quarantine and border security						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		250				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		250	15	1	3 750	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<i>Matériel de prélèvement</i>		16	1 000	3	5 333	
<i>équipement de désinfection</i>		16	300	2	2 400	
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>11 483</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		88,0	46		4 085	
National expertise (days/5 years)		10,0	235			2 352
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>4 085</b>	<b>2 352</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians		25,0	3 000		75 000	
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals		19,0	1 800		34 200	
Support staff		14,0	900		12 600	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>121 800</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		24 360	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		5	2 260		11 300	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		5	1 000,00		5 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>40 660</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>178 028</b>	<b>2 352</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>1 602 254 444</b>	<b>21 166 667</b>

## II.13.A. Identification animale et contrôle des mouvements

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV, normalement en coordination avec les autres acteurs concernés, d'identifier les animaux placés sous leur responsabilité et de retracer leur histoire, leur localisation et leur répartition, dans le but de contrôler les maladies animales et de garantir la sécurité sanitaire des aliments et des échanges commerciaux ou de prendre en compte toute autre nécessité légale relevant de la responsabilité des SV et/ ou de l'OIE.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont pas l'autorité ou la capacité leur permettant d'identifier les animaux ou de contrôler leurs mouvements.
2.	Les SV peuvent identifier certains animaux et contrôler certains mouvements, en utilisant des méthodes traditionnelles ou en menant des actions conçues et mises en œuvre pour résoudre un problème particulier (par exemple, la prévention des vols d'animaux).
3.	Les SV mettent en œuvre des procédures d'identification et de contrôle des mouvements portant sur des sous-populations animales spécifiques selon ce qui est exigé pour assurer le contrôle des maladies animales, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
4.	Les SV mettent en œuvre toutes les procédures importantes d'identification animale et de contrôle des mouvements, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
5.	Les SV conduisent régulièrement des audits sur l'efficacité de leurs systèmes d'identification et de contrôle des mouvements.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Assurer, par une coordination avec la Direction nationale des productions animale, la pérennité et la modernisation du système guinéen d'identification bovine en vue de mener des enquêtes épidémiologiques pour contrôler des troupeaux suspects d'être atteints d'une maladie. Utiliser cette traçabilité au troupeau pour éradiquer la PPCB et réduire le vol de bétail
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les techniciens des DPE à l'identification par tatouage</li> <li>- Choisir et former les techniciens à l'utilisation d'un logiciel de suivi de l'identification (acquisition du logiciel).</li> <li>- Doter les techniciens et les vétérinaires privés mandatés d'un kit d'identification (pince, chiffres, lettres encre et cartes d'identification)</li> <li>- Associer les éleveurs à la pérennité de l'identification par la poursuite du système de recouvrement des coûts</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	- Nombre de cartes de tatouage délivrées chaque année
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Formation continue des « identificateurs » de la Direction nationale des productions animales par les SV (hors budget)
Législation (IV.1, 2, 3)	Bases légales de l'identification animale
Communication (III.1)	Sensibilisation des éleveurs
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données informatique de l'identification au niveau central Registres d'identification au niveau du terrain

<b>TRADE - 2 / CC: II.13. Identification and traceability</b>						
<b>A. Animal identification and movement control</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<i>Pinces, accessoires, cartes d'id.</i>		300	1 000	5	60 000	
<i>Logiciel de suivi de l'identification</i>		1	13 000	5	2 600	
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>62 600</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>						
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>62 600</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>563 400 000</b>	

## COMMERCE (3) - II.13. Identification et traçabilité

### II.13.B. Identification et traçabilité des produits d'origine animale

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV, normalement en coordination avec les acteurs concernés, d'identifier les produits d'origine animale et d'en assurer la traçabilité, dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments et de préserver la santé animale ou de garantir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont pas l'autorité ou la capacité leur permettant d'identifier les produits d'origine animale ou d'en assurer la traçabilité.
2.	Les SV peuvent identifier une sélection de produits d'origine animale et en assurer la traçabilité pour traiter un problème particulier (produits originaires de fermes affectées par un foyer de maladie).
3.	Les SV mettent en œuvre des procédures d'identification et de traçabilité applicables à une sélection de produits d'origine animale dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments, de préserver la santé animale et de garantir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
4.	Les SV mettent en œuvre des programmes nationaux leur permettant d'identifier tous les produits d'origine animale et d'en assurer la traçabilité, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
5.	Les SV soumettent régulièrement à des audits l'efficacité de leurs procédures d'identification et de traçabilité des produits d'origine animale.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Identifier certains élevages améliorés, pour assurer une traçabilité des POA produits dans cette unité
Description des tâches (chronologique)	- Registres des livraisons des élevages avicoles, porcins et laitiers améliorés et semi-améliorés - Procédures de rappel des lots contaminés
Indicateurs objectivement vérifiables	- Gestion des alertes
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	Textes relatifs à la traçabilité des produits pour certains types d'élevage
Communication (III.1)	Vers les professionnels (éleveurs)
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## COMMERCE (4) - IV.4. Certification internationale<sup>4</sup>

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de certifier les animaux, produits d'origine animale, services et processus relevant de leur domaine de compétence, en conformité avec la législation et les réglementations nationales, et avec les normes internationales.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour établir et délivrer des certificats relatifs à des animaux, à des produits d'origine animale, à des services ou à des processus.
2.	Les SV ont le pouvoir d'établir et de délivrer des certificats relatifs à certains animaux, à certains produits d'origine animale, à certains services et à certains processus, mais n'agissent pas toujours en conformité avec la législation et les réglementations nationales, ou avec les normes internationales.
3.	Les SV élaborent et appliquent des programmes de certification pour certains animaux, certains produits d'origine animale, certains services et certains processus relevant de leur domaine de compétence, en conformité avec les normes internationales.
4.	Les SV élaborent et appliquent la totalité des programmes de certification importants pour tous les animaux, tous les produits d'origine animale, tous les services et tous les processus relevant de leur domaine de compétence, conformément aux normes internationales.
5.	Les SV soumettent leurs programmes de certification à des audits afin de conserver la confiance en leur système, tant au niveau national qu'au niveau international.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Améliorer les procédures de certification afin de faciliter les exportations d'animaux vivants vers les pays voisins aussi bien que pour exporter vers l'Europe certains produits de niche tels le miel de Guinée,
Description des tâches (chronologique)	- Elaboration ou actualisation et utilisation systématique de modèles de certificats conformes au code de l'OIE, notamment pour l'exportation des bovins N'Dama et des œufs de consommation, des cuirs et peaux, de la cire et miel d'abeille vers l'UE et des oiseaux sauvages. - Assurer la maintenance d'un fichier central d'archivage des certificats délivrés
Indicateurs objectivement vérifiables	- Evolution du nombre et de la répartition des certificats sanitaires à l'export par les SV nationaux
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Certification internationale (avec la formation prévue pour les agents en charge de la certification (Service vétérinaire de contrôle frontalier)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données relative à la délivrance des certificats sanitaires à l'exportation

<sup>4</sup> Les procédures de certification doivent reposer sur les normes applicables de l'OIE et du Codex Alimentarius.

## COMMERCE (5) - IV.5. Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité et autorité permettant aux SV de négocier, mettre en œuvre et gérer des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour négocier ou approuver des accords d'équivalence ou d'autres types d'accords sanitaires avec d'autres pays.
2.	Les SV ont l'autorité nécessaire pour négocier et approuver des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux, mais aucun accord de ce type n'a été appliqué.
3.	Les SV ont appliqué des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux sur une sélection d'animaux, de produits d'origine animale et de processus.
4.	Les SV poursuivent activement la négociation, l'application et la gestion d'accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux, pour toutes les questions liées aux animaux, produits d'origine animale et processus relevant de leur domaine de compétence.
5.	Les SV coopèrent activement avec les acteurs concernés et tiennent compte de l'évolution des normes internationales lorsqu'ils négocient des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Il n'est pas envisagé de développer des accords sanitaires spécifiques dans les 5 ans à venir
Description des tâches (chronologique)	Non considéré comme une priorité pour les 5 ans à venir
Indicateurs objectivement vérifiables	A noter le programme de postes frontaliers juxtaposés dans le cadre de la CEDEAO
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## COMMERCE (6) - IV.6. Transparence

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de déclarer à l'OIE (et au Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu) leur statut sanitaire et tout autre élément important, conformément aux procédures établies.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1. Les SV n'adressent aucune notification.	
2. Les SV adressent des notifications d'une manière occasionnelle.	
3. Les SV procèdent aux notifications, conformément aux procédures établies par les organisations compétentes.	
4. Les SV informent régulièrement les acteurs concernés des changements de réglementation et des nouvelles décisions en matière de prophylaxie des maladies importantes, ainsi que de la situation sanitaire du pays. Ils les tiennent également informés des changements de réglementation et des évolutions sanitaires intervenant dans les autres pays.	
5. Les SV, en collaboration avec les acteurs concernés, soumettent leurs procédures de transparence à des audits.	
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Pour mieux coordonner et rendre plus efficace la lutte contre les maladies importantes, les SV informent et consultent régulièrement les autres acteurs de la santé animale (éleveurs et vétérinaires privés) sur la politique sanitaire du pays
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instauration d'un dialogue régulier et systématique avec les partenaires (cadre de concertation formalisé avec réunions régulières)</li> <li>- Mise en œuvre d'actions de communication régulière et ciblée vers les partenaires (émissions d'information à la radio rurale à destination des éleveurs, informations épidémiologiques vers les organisations professionnelles)</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	Outils de communications mis en œuvre
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Une communication à destination des importateurs et des éleveurs doit être établie en vue de valoriser commercialement le statut sanitaire et la transparence.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	La base de données sanitaire, compatible avec WAHIS de l'OIE, doit être mise à jour.

## COMMERCE (7) - IV.7. Zonage

### 1. Objectif spécifique (compétence critique)

*Autorité et capacité permettant aux SV d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies, en fonction des besoins et conformément aux critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).*

### 2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV ne sont pas en mesure d'établir des zones indemnes de certaines maladies.
2. En fonction des besoins, les SV sont en mesure d'identifier des sous-populations animales présentant un statut sanitaire particulier se prêtant au concept de zonage.
3. Les SV ont mis en place des mesures de sécurité biologique leur permettant d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
4. Les SV collaborent avec les acteurs concernés pour définir les responsabilités et mener les actions leur permettant d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
5. Les SV sont en mesure de démontrer les fondements scientifiques de toutes les zones indemnes de certaines maladies et d'obtenir la reconnaissance, par leurs partenaires commerciaux, de leur conformité avec les critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).

### 3. Description de l'activité

Stratégie	Renforcer la traçabilité, la surveillance passive et l'abattage en zone indemne, puis développer la surveillance active et le contrôle des mouvements des animaux en vue d'éradiquer la PPCB en Guinée et d'obtenir le statut indemne de PPCB
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification obligatoire (tatouage, certificat de propriété, certificat zoo-sanitaire)</li> <li>- Formation des éleveurs à l'alerte diagnostic et des CDS au contrôle des documents d'identité</li> <li>- Mise en place du fonds de compensation pour abattage total du cheptel positif à l'abattoir avec prise en charge du transport et compensation entre valeur bouchère et valeur reconstitution estimée à 30 % de la valeur bouchère</li> <li>- Analyses de laboratoires agréés OIE</li> <li>- Surveillance active pour maintien du statut estimée à 1/1000</li> <li>- Constructions des 3 points de contrôle de 15 m<sup>2</sup></li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases de données sur l'identification animale</li> <li>- Résultats d'analyses</li> <li>- Rapports d'activité</li> </ul>

### 4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	Formation des vétérinaires de terrain en suspicion légitime et prélèvement sérologique et isolement du troupeau (1 jour)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Une communication à destination des importateurs et des éleveurs doit être établie en vue de respecter le zonage
Consultation (III.2)	Le suivi des ACSA et des au niveau préfectoral et trimestriellement au niveau national. Les éleveurs sont formés à la détection afin qu'ils alertent le vétérinaire
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Le suivi du zonage impose un système d'information en lien avec de suivi de la traçabilité et de la santé animale

TRADE - 7 / CC: IV.7. Zoning						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	1 000,00		1 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>1 000</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>1 000</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>9 000 000</b>	

## COMMERCE (8) - IV.8. Compartimentation

### 1. Objectif spécifique (compétence critique)

*Autorité et capacité permettant aux SV d'établir et de maintenir des compartiments indemnes de certaines maladies, en fonction des besoins et conformément aux critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).*

### 2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV ne sont pas en mesure d'établir des *compartiments* indemnes de certaines maladies.
2. En fonction des besoins, les SV sont en mesure d'identifier des sous-populations animales présentant un statut sanitaire particulier se prêtant au concept de compartimentation.
3. Les SV ont mis en place des mesures de sécurité biologique leur permettant d'établir et de maintenir des *compartiments* indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
4. Les SV collaborent avec les acteurs concernés pour définir les responsabilités et mener les actions leur permettant d'établir et de maintenir des *compartiments* indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
5. Les SV sont en mesure de démontrer les fondements scientifiques de tous les *compartiments* indemnes de certaines maladies et d'obtenir la reconnaissance, par les autres pays, de leur conformité avec les critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).

### 3. Description de l'activité

Stratégie	Cette compétence n'est pas jugée prioritaire par les SV dans le contexte actuel.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	

### 4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## SANTÉ ANIMALE (1) - II.5. Épidémiosurveillance

### II.5.A. Épidémiosurveillance passive

#### 1. Objectif spécifique (compétence critique)

Capacité et autorité permettant aux SV de définir, vérifier et communiquer le statut sanitaire des populations animales relevant de leur domaine de compétence.

#### 2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV n'ont aucun programme de surveillance passive.
2. Les SV appliquent une surveillance passive pour différentes maladies importantes et sont capables de produire des rapports nationaux sur certaines maladies.
3. Les SV, en conformité avec les normes de l'OIE, appliquent un programme de surveillance passive pour certaines maladies importantes au niveau national, en utilisant des réseaux adaptés sur le terrain. Dans ce cadre, les cas suspects font l'objet de prélèvements qui sont adressés à des laboratoires chargés d'établir le diagnostic et les résultats obtenus s'avèrent corrects. Les SV ont mis en place un système national de déclaration des maladies.
4. Les SV conduisent une surveillance passive et déclarent au niveau national la plupart des maladies importantes en conformité avec les normes de l'OIE. Des réseaux adaptés existent sur le terrain pour le recueil des prélèvements. Les cas suspects font l'objet d'un diagnostic de laboratoire et les résultats obtenus s'avèrent corrects. Les acteurs concernés connaissent et respectent leur obligation de déclarer aux SV toute suspicion ou apparition d'une maladie à déclaration obligatoire.
5. Les SV informent régulièrement les acteurs concernés et, s'il y a lieu, la communauté internationale des conclusions tirées des programmes de surveillance passive.

#### 3. Description de l'activité

Stratégie	<p>Objectif : assurer la détection précoce (et la réaction rapide) des maladies concernées, en vue de prévenir l'apparition de nouvelles maladies ou de contrôler celles existantes..</p> <p>Afin de prévenir tout événement épidémiologique d'importance et éviter l'extension du foyer par la recherche systématique de la tuberculose, la cysticercose, l'hydatidose lors des contrôles au niveau des abattages et par la surveillance passive des maladies à déclaration obligatoire. Les protocoles de surveillance mis en place seront actualisés régulièrement et font l'objet d'une diffusion au cours des sessions de formation continue annuelles</p>
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper le réseau de terrain (340 postes d'élevage) en matériel de froid et matériel de conditionnement et de conservation des échantillons biologiques (pris en compte dans la ligne budgétaire relative à la délégation)</li> <li>- Assurer la formation continue des agents de terrain aux bonnes pratiques de la surveillance épidémiologique passive (2 jours par an pour 680 agents), actualiser et diffuser les procédures de surveillance.</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité et qualité de l'information collectée (fiches)</li> <li>- nombre et qualité des prélèvements, consignation et communication des résultats de la surveillance</li> <li>- document prouvant l'application correcte du système de notification des maladies et du retour d'information sur le terrain</li> </ul>

#### 4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation master (1 an) en épidémiologie d'un cadre de la DNSV</li> <li>- Formation continue des agents de terrain privés et publics (maladies et notification): 2 jours</li> <li>- Formation continue module en épidémiologie : 15 jours pour 2 cadres par an.</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Les outils de communication sur la surveillance épidémiologique et ses résultats doivent être disponibles pour les personnels de terrain et les éleveurs
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	La surveillance épidémiologique doit disposer des systèmes de gestion de l'information adéquate au niveau national et préfectoral. Les personnels chargés de l'exécution sur le terrain doivent disposer des documents et formulaires adaptés

<b>ANIMAL HEALTH - 1 / CC: II.5.A. Passive epidemiological surveillance</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		15,0	5 700			85 500
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		1 360,0	46		63 131	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>63 131</b>	<b>85 500</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	6 000,00		6 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>6 000</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>69 131</b>	<b>85 500</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>622 177 778</b>	<b>769 500 000</b>

## SANTÉ ANIMALE (2) - II.5. Épidémiosurveillance

### II.5.B. Épidémiosurveillance active

#### 1. Objectif spécifique (compétence critique)

Capacité et autorité permettant aux SV de définir, vérifier et communiquer le statut sanitaire des populations animales relevant de leur domaine de compétence.

#### 2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV n'ont aucun programme de surveillance active.
2. Les SV conduisent une surveillance active pour certaines maladies ayant un impact économique et zoonotique, mais ne l'appliquent qu'à une partie des populations sensibles et/ou ne l'actualisent pas régulièrement.
3. Les SV conduisent une surveillance active pour certaines maladies importantes conformément à des principes scientifiques et aux normes de l'OIE et l'appliquent à toutes les populations sensibles, mais ne l'actualisent pas régulièrement.
4. Les SV conduisent une surveillance active conformément à des principes scientifiques et aux normes de l'OIE pour certaines maladies importantes, l'appliquent à toutes les populations sensibles, l'actualisent régulièrement et en rapportent systématiquement les résultats.
5. Les SV conduisent une surveillance active pour la plupart ou pour toutes les maladies importantes et l'appliquent à toutes les populations sensibles. Les programmes de surveillance sont évalués et répondent aux obligations des pays vis-à-vis de l'OIE.

#### 3. Description de l'activité

Stratégie	<p>Objectif : alerte précoce pour l'IHP ; connaissance du statut sanitaire du pays en vue de l'éventuelle mise en place ultérieure de plan de lutte ou d'alerte et réponse rapide (Gumboro, PPA, FVR et FA) ; maintenir le statut indemne pays (PB) ou zone (PPCB). La taille des échantillons (prélèvements PPCB zone indemne) sera précisée et réévaluée annuellement en concertation entre la DNSV et le laboratoire national (objectif prévalence nulle – éradication de la PPCB).</p> <p>Afin de s'assurer que les maladies prioritaires ne menacent pas le cheptel guinéen, les SV mettent en place un dispositif de recherche des agents pathogènes ou des traces de leur présence en utilisant les agents opérant dans les 340 postes de terrain et en mobilisant les équipes des 2 Unités mobiles de santé animale (UMSA)</p>
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance active de la PPCB dans la zone indemne (1 600 000 bovins Basse et Moyenne Guinée) et dans la zone contaminée après 3 ans de vaccination (échantillonnage estimé à 1/1000)</li> <li>- Surveillance active des maladies suivantes : PPR, FVR, brucellose bovine, PPA (pour une population à risque de 30 000 porcs), IHP et maladie de Newcastle</li> </ul> <p>Une enveloppe globale de 200 000 euros a été budgétée pour couvrir le coût des analyses de laboratoires.</p>
Indicateurs objectivement vérifiables	<p>Procédures écrites de surveillance active : recueil et analyse des prélèvements, consignation et communication des résultats de la surveillance</p> <p>Éléments prouvant l'application correcte du système de notification obligatoire des maladies</p>

#### 4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Les outils de communication sur la surveillance épidémiologique doivent être disponibles pour les personnels de terrain et les éleveurs
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	<p>La surveillance épidémiologique doit disposer des systèmes de gestion de l'information adéquate au niveau national et préfectoral.</p> <p>Les personnels chargés de l'exécution sur le terrain doivent disposer des documents et formulaires adaptés</p>

<b>ANIMAL HEALTH - 2 / CC: II.5.B. Active epidemiological surveillance</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Coût forfaitaire pour les analyses de lab</i>		1	200 000,00		200 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>200 000</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>200 000</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>1 800 000 000</b>	

## SANTÉ ANIMALE (3) - II.6. Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de détecter rapidement une situation d'urgence sanitaire (foyer important de maladie ou crise alimentaire par exemple) et d'y répondre dans les meilleurs délais.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV ne disposent d'aucun réseau sur le terrain ni d'aucune procédure établie pour identifier une situation d'urgence sanitaire, ou n'ont pas l'autorité nécessaire pour déclarer une situation d'urgence et prendre les mesures appropriées.
2.	Les SV disposent d'un réseau sur le terrain et d'une procédure établie pour déterminer s'il existe ou non une situation d'urgence sanitaire, mais n'ont ni l'appui légal ni l'appui financier nécessaires pour prendre les mesures appropriées.
3.	Les SV disposent du cadre législatif et du soutien financier nécessaires pour répondre rapidement aux urgences sanitaires, mais la réponse n'est pas coordonnée par une chaîne de commandement.
4.	Les SV ont établi une procédure pour déterminer en temps utile s'il existe ou non une urgence sanitaire. Ils disposent du cadre législatif et du soutien financier nécessaires pour répondre rapidement aux urgences sanitaires en s'appuyant sur une chaîne de commandement. Ils ont prévu des plans d'urgence nationaux pour certaines maladies exotiques.
5.	Les SV disposent de plans nationaux d'urgence pour toutes les maladies importantes. Ces plans qui reposent sur des actions concertées avec tous les acteurs concernés font appel à une chaîne de commandement bien établie.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Plans pré-établis connus et testés mis en place pour répondre à une urgence sanitaire décelée par le réseau de surveillance active ou passive en vue de maîtriser le problème (foyer de maladie ou risque lié à la consommation de produits animaux) en vue d'en atténuer les conséquences sociales et économiques
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le plan d'urgence général contre les épizooties et les plans d'urgence existants déjà pour certaines maladies (IAHP, MN et PPCB)</li> <li>- Elaborer des plans d'urgence pour de nouvelles maladies (PPA et PPR)</li> <li>- Equiper et former deux unités mobiles de santé animale (UMSA) chargées d'intervenir en urgence pour coordonner la lutte avec l'appui des services vétérinaires locaux. Chaque unité sera composée de 5 vétérinaires et 2 personnels d'appui (voir pilier V).</li> <li>- Organisation d'exercices de préparation à la réaction rapide (simulation de foyers, 3 exercices sur 5 ans)</li> <li>- Création et mobilisation le cas échéant du fonds d'abattage sanitaire PPCB</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'urgence actualisés ou élaborés</li> <li>- rapports d'interventions des UMSA (nombre et qualité)</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation continue générale sur les aspects législatifs et réglementaires du système d'alerte (1 jour par poste)</li> <li>- Formation continue des personnels d'autres secteurs (force de l'ordre, agents du trésor public pour la compensation,...)(hors du budget des SV)</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des plans d'urgence</li> <li>- Textes donnant une autorité légale suffisante pour l'alerte et la réponse. Les SV doivent pouvoir par exemple requérir la contribution de la force publique</li> </ul>
Communication (III.1)	Bénéficiaires (vétérinaires privés, éleveurs) des interventions d'urgence (connaissances des plans d'urgence)
Consultation (III.2)	La consultation et la formation des éleveurs et autres bénéficiaires est essentiel pour l'efficacité de l'alerte et réponse rapide
Représentation officielle (III.3)	La collaboration internationale est essentielle pour l'alerte et la réponse rapide. Le responsable du réseau REMAGUI doit être connecté et en contact avec ses correspondants dans les pays voisins
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Un Système d'information et de télécommunications est indispensable pour l'alerte et la réponse rapide

<b>ANIMAL HEALTH - 3 / CC: II.6. Early detection and emergency response</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		340,0	46		15 783	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
Organisation de simulation (40 pers)		3	10 000			30 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>15 783</b>	<b>30 000</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>fonds abattage sanitaire PPCB</i>		1	24 800,00		24 800	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>24 800</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>40 583</b>	<b>30 000</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>365 244 444</b>	<b>270 000 000</b>

## SANTÉ ANIMALE (4)

### II.7. Prévention, contrôle et éradication des maladies

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de mener activement des actions de prévention, de contrôle ou d'éradication des maladies de la liste de l'OIE et/ou de démontrer que le pays ou une de ses zones est indemne de maladies importantes.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont aucune autorité ou capacité pour prévenir, contrôler ou éradiquer les maladies animales.
2.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour certaines maladies et/ou certains secteurs géographiques, mais n'en évaluent guère l'efficacité et l'application réelle ou ne les évaluent pas par une approche scientifique.
3.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour certaines maladies et/ou certains secteurs géographiques et en évaluent l'efficacité et l'application réelle par une approche scientifique.
4.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour toutes les maladies importantes, mais l'évaluation scientifique de leur efficacité et de leur application réelle porte sur certains programmes.
5.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour toutes les maladies importantes et en évaluent l'efficacité et l'application réelle selon une approche scientifique conforme aux normes internationales de l'OIE qui s'appliquent.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Pour diminuer ou supprimer les conséquences sociales et économiques de certaines maladies (PPCB, PPR, Newcastle, rage), mettre en place des programmes d'éradication ou de contrôle de certaines maladies animales
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme d'éradication de la PPCB (prophylaxie médicale et sanitaire, surveillance active et dossier de pays indemne respectant les exigences de l'OIE)</li> <li>- Programmes de contrôle par la vaccination de la PPR, de la Maladie de Newcastle et de la rage</li> <li>- Programme conjoints avec les partenaires (éleveurs et vétérinaires privés) pour certaines maladies ayant un impact économique important (trypanosomose)</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut du pays vis à vis de la PPCB</li> <li>- Taux de couverture vaccinale pour la PPR et la MN</li> <li>- Traitements trypanocides et/ou campagnes de lutte vectorielle</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	Textes de police sanitaire adaptés en fonction de l'évolution de la situation
Communication (III.1)	En direction des éleveurs et adaptée aux programmes mis en oeuvre
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Le système d'information doit rendre compte de manière effective des vaccinations

<b>ANIMAL HEALTH - 4 / CC: II.7. Disease prevention, control and eradication</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<i>Etude stratégie nationale de délégation</i>		1	20 000			20 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>						<b>20 000</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>		1	10 000,00		10 000	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Fonds vaccins rage + PPR, PPCB et MNC</i>		1 592 000	1,00		1 592 000	
<i>trypanosomoses (lutte contre le vecteur)</i>		1	300 000,00		300 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>1 902 000</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<i>Cout réseau vacc PPCB, PPR, NCD, rage</i>		1	4 100 000,00		4 100 000	
<b>Sub-total Delegated activities</b>					<b>4 100 000</b>	
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>6 002 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Total in</b>	<i>Franc Guinéen</i>				<b>54 018 000 000</b>	<b>180 000 000</b>

## SANTÉ ANIMALE (5) - II.14. Bien-être animal

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'appliquer les normes de l'OIE relatives au bien-être animal telles qu'elles sont publiées dans le Code terrestre.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1. Les normes de l'OIE ne sont généralement pas appliquées.	
2. Certaines des normes de l'OIE sont mises en œuvre, principalement dans le secteur de l'exportation.	
3. Les normes de l'OIE dans leur ensemble sont mises en œuvre, principalement dans le secteur de l'exportation.	
4. Les normes de l'OIE dans leur ensemble sont appliquées dans le secteur de l'exportation et au niveau national.	
5. Les normes de l'OIE sont mises en pratique et cette mise en pratique est régulièrement soumise à une évaluation externe indépendante.	
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Afin d'améliorer les rendements de production animale (un animal bien traité et en meilleure santé est un animal qui produit plus, les SV orientent la mise aux normes en priorité sur les conditions de transport et d'abattage des cheptels bovins et ovins.
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un point focal OIE pour le bien-être animal est nommé</li> <li>- Une formation sur le bien-être animal est proposée aux cadres de la DSV</li> <li>- Une campagne de sensibilisation et de communication est organisée sur le bien-être animal sur les conditions de transport et les conditions d'abattage.</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Deux cadres de la DSV et les cadres aux niveaux des régions et des départements sont formés au bien-être animal (43*1) 2j/2ans
Législation (IV.1, 2, 3)	La modernisation de la législation en cours intègre les textes réglementaires au bien-être animal
Communication (III.1)	Campagne de sensibilisation ciblée en direction des acteurs concernés (éleveurs, marchands de bétails, transporteurs, bouchers ...)
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>ANIMAL HEALTH - 5 / CC: II.14. Animal Welfare</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		43,0	46		1 996	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>1 996</b>	
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>		1	3 000,00		3 000	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>3 000</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>4 996</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>44 964 444</b>	

## SPV (1) - II.8. Sécurité sanitaire des aliments

### II.8.A. Inspections *ante* et *post mortem* réalisées à l'abattoir et dans les ateliers associés (ateliers, par exemple, de désossage, de découpe ou d'équarrissage)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV d'organiser et de procéder à l'inspection des animaux destinés à l'abattage dans les abattoirs et établissements associés, prévoyant entre autres le contrôle de l'hygiène et de la salubrité des viandes et la collecte d'information sur les maladies et les zoonoses affectant les animaux de rente. Cette compétence prend également en compte la coordination avec d'autres autorités concernées lorsqu'il existe une responsabilité partagée pour ces fonctions.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) ne sont généralement pas réalisées en conformité avec les normes internationales.
2.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales uniquement dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation.
3.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation et dans les principaux abattoirs se livrant à la production de viandes distribuées à travers des marchés d'envergure nationale.
4.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation et dans tous les abattoirs se livrant à la production de viandes distribuées à travers des marchés d'envergure nationale ou locale.
5.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans tous les établissements (y compris les petites structures telles que tueries et abattoirs individuels à la ferme), et l'efficacité de ces opérations est périodiquement soumise à des audits.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les Services vétérinaires représente l'Autorité Compétente pour les inspections <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et positionne dans l'ensemble des ateliers d'abattage nationaux un personnel technique compétent une inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> efficace
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un nouvel abattoir pour approvisionner Conakry (mobilisation d'une expertise internationale de 2 mois).</li> <li>- Assurer l'inspection conforme aux normes internationales dans les 31 structures d'abattage améliorées</li> <li>- Assurer une inspection (zoonoses majeures) dans les autres sites d'abattage (300 sites approximatifs)</li> <li>- Mettre en place une formation continue pour les inspecteurs (procédures d'inspection)</li> <li>- Centraliser et formaliser la collecte d'information (motif des saisies)</li> <li>- Organiser une étude au niveau de l'abattoir de Conakry pour connaître la situation relative à la contamination des carcasses par des résidus médicamenteux</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de construction de l'abattoir de Conakry en conformité aux normes de salubrité sanitaire</li> <li>- Procédures d'inspection et d'agrément</li> <li>- Plans d'inspection et rapports d'activité</li> <li>- Fiches de postes, affectations des personnels et contenu du mandat sanitaire</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation spécifique centre collaborateur OIE = 2 vétérinaires des DPE par an</li> <li>- Formation complémentaire en inspection sanitaire incluse dans le cursus des diplômés de l'ISSMV: 4 semaines</li> <li>- Formation continue courte pour les inspecteurs actuels (5 jours/an pour 28).</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	Consolider la législation sanitaire dans ses volets relatifs aux agréments sanitaires des établissements d'abattage, de transformation et de distribution des produits d'origine animale et aux inspections sanitaires des filières et produits
Communication (III.1)	Informers les bénéficiaires (transformateurs, distributeurs) des règlements, normes et procédures en inspection d'hygiène alimentaire
Consultation (III.2)	Formation villageoise à la reconnaissance des maladies lors des abattages familiaux
Représentation officielle (III.3)	Participation du représentant des SV aux travaux du comité du Codex deux fois par an
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données sur les saisies contrôles effectués (abattoirs, résidus, produits...)

<b>VETERINARY PUBLIC HEALTH - 1 / CC: II.8. Food safety:</b>						
<b>A. Ante and post mortem inspection at abattoirs and associated premises</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)			15	1		
Existing building to be renovated (m2)			150	20		
Building to be built (m2)			300	20		
Transport						
Number of motorbikes			3 000	3		
Number of cars			10 000	5		
Number of 4x4 vehicles			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
Construction abattoir approv Conakry		1	6 000 000	30	200 000	5 000 000
Estampilles et matériel d'inspection		450	100	15	3 000	30 000
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>203 000</b>	<b>5 030 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)		20,0	5 700			114 000
Continuing education (man-days / year)		140,0	46		6 499	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)		8,0	8 200			65 600
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>6 499</b>	<b>179 600</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians		4,0	3 000		12 000	
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals		14,0	1 800		25 200	
Support staff		1,0	900		900	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>38 100</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		7 620	
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year			28			
drivers within the country (man-days) / year			17			
staff abroad (man-weeks) / year			2 260			
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,13			
Km or miles cars / year			0,21			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,32			
km or miles / year			0,32			
Specific costs						
Targeted specific communication						
Consultation (number of 1 day meetings)						
Kits / reagents / vaccines						
Recherche de résidus		100	70,00		7 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>14 620</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>262 219</b>	<b>5 209 600</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>2 359 968 889</b>	<b>46 886 400 000</b>

## SPV (2) - II.8. Sécurité sanitaire des aliments

### II.8.B. Inspection de la collecte, de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV d'organiser, de mettre en œuvre et de coordonner les mesures relatives à la salubrité des denrées alimentaires qui s'appliquent aux étapes de la collecte, de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale, y compris les programmes de prévention de certaines zoonoses transmises par les aliments et les programmes généraux de sécurité sanitaire. Cette compétence prend également en compte la coordination avec d'autres autorités compétentes lorsqu'il existe une responsabilité partagée pour ces fonctions.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) ne sont généralement pas opérées en conformité avec les normes internationales.
2.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales uniquement en matière d'exportation.
3.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales uniquement en matière d'exportation et de distribution de produits à travers des marchés d'envergure nationale.
4.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales en matière d'exportation et de distribution de produits à travers des marchés d'envergure nationale ou locale.
5.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont opérées en stricte conformité avec les normes internationales pour les produits qui sont destinés à tous les niveaux de la distribution (y compris les activités de transformation à la ferme ou de vente directe).
3. Description de l'activité	
Stratégie	Pour assurer une meilleure protection du consommateur et reconquérir les marchés de niche à l'exportation (miel et cires), améliorer et développer l'enregistrement et l'inspection sanitaires des établissements de collecte, de transport et de transformation des produits et denrées d'origine animale
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et application de procédures d'agrément sanitaire</li> <li>- Elaboration et utilisation effective de guides et canevas de rapports d'inspection par filière</li> <li>- préciser par voie réglementaire les conditions d'hygiène pour le transport des denrées d'origine animale en frais</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils d'inspection</li> <li>- Nombre d'inspections</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Formation spécifiques adaptées par filière (2 jours /an pour l'ensemble du service rattaché)
Législation (IV.1, 2, 3)	Textes relatifs au contrôle sanitaire des établissements agro-alimentaires
Communication (III.1)	Information et implication des professionnels (guides des bonnes pratiques d'hygiène)
Consultation (III.2)	Professionnels de l'agroalimentaire
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données sur les établissements agroalimentaires de collecte ou de transformation des produits animaux et leur suivi

<b>VETERINARY PUBLIC HEALTH - 2 / CC: II.8. Food safety:</b>						
<b>B. Inspection of collection, processing</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)			15	1		
Existing building to be renovated (m2)			150	20		
Building to be built (m2)			300	20		
Transport						
Number of motorbikes			3 000	3		
Number of cars			10 000	5		
Number of 4x4 vehicles			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)			5 700			
Continuing education (man-days / year)		56,0	46		2 600	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>2 600</b>	
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year			28			
drivers within the country (man-days) / year			17			
staff abroad (man-weeks) / year			2 260			
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,13			
Km or miles cars / year			0,21			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,32			
km or miles / year			0,32			
km or miles / year						
Specific costs						
Targeted specific communication						
Consultation (number of 1 day meetings)						
Kits / reagents / vaccines						
<b>Sub-total Consumable resources</b>						
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>2 600</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>23 395 556</b>	

## SPV (3) - II.9. Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de réglementer les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire (autorisation, enregistrement, importation, production, étiquetage, distribution, vente et usage).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne sont pas en mesure de réglementer les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.
2.	Les SV n'ont qu'une capacité limitée à exercer un contrôle administratif sur les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.
3.	Les SV exercent un contrôle administratif effectif et mettent en place des normes de qualité couvrant la plupart des aspects de la réglementation des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.
4.	Les SV exercent un contrôle réglementaire complet et effectif sur les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.
5.	En sus d'un contrôle réglementaire complet, les SV réalisent le suivi des effets adverses des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire (pharmacovigilance) et procèdent à des actions correctives appropriées. L'efficacité des systèmes de contrôle est périodiquement soumis à des audits.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Afin de s'assurer de la bonne utilisation (pharmacovigilance et contrôle des résidus) de médicaments de bonne qualité par des professionnels agréés, les contrôles sont coordonnés et exécutés par l'équipe centrale de la DSV en collaboration avec les agents des DPE et contribuent à éviter les impacts négatifs d'une mauvaise utilisation tant en santé animale qu'en santé humaine. Le contrôle stabilise et pérennise le maillage sanitaire en évitant la concurrence déloyale. La Guinée n'ayant pas d'unité de production de médicament, les activités seront donc essentiellement d'ordre réglementaire et de contrôle en harmonie avec les approches régionales en la matière
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation avec les textes de l'UEMOA/CEDEAO</li> <li>- Contrôle des AMM des produits importés</li> <li>- Formation des personnels en charge de ces contrôles des produits importés</li> <li>- Centralisation et analyse des rapports d'inspection des pharmacies vétérinaires</li> <li>- Liaison avec les services de la santé humaine</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils d'inspection</li> <li>- Nombre d'inspections</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation spécialisée sur le médicament vétérinaire de 3 inspecteurs (estimée à 1 mois)</li> <li>- Formation des DPE au contrôle de premier niveau et à législation pharmaceutique vétérinaire (1 jour)</li> <li>- Formation des vétérinaires de terrain (privés et publics) à la législation et à l'usage rationnel des médicaments (1 jour).</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	Mise à jour de la législation pharmaceutique vétérinaire pour garantir son adéquation avec les objectifs du plan de renforcement, protection contre la concurrence déloyale et la fraude ainsi que sur le contrôle des médicaments, vaccins inclus et des résidus, en prévoyant une redevance de commercialisation lié aux activités de contrôle.
Communication (III.1)	Des outils de communication doivent être conçus pour lutter contre les fraudes (détection des médicaments contrefaits) et informer les ayants droits légaux de la distribution sur l'usage rationnel
Consultation (III.2)	La consultation des éleveurs est essentielle dans la lutte contre la fraude. La consultation avec les vétérinaires privés est essentielle pour la réduction des résidus, la pharmacovigilance, ainsi que pour la révision de la législation et la mise en place des procédures
Représentation officielle (III.3)	La participation aux réunions internationales sur le médicament vétérinaire est importante. Favoriser les liens avec les structures régionales (CEDEAO, UEMOA, PANVAC...) (3 séminaires d'une semaine par an)
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	La section doit disposer d'une base de données comprenant l'information nécessaire sur le suivi des AMM, des contrôles, des pénalités, des importations, etc...

<b>VETERINARY PUBLIC HEALTH - 3 /</b>						
<b>CC: II.9. Veterinary medicines and biologicals</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		3,0	5 700			17 100
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		373,0	46		17 315	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>17 315</b>	<b>17 100</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		3	2 260		6 780	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>6 780</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>24 095</b>	<b>17 100</b>
<b>Total in</b>	<i>Franc Guinéen</i>				<b>216 851 111</b>	<b>153 900 000</b>

## SPV (4) - II.10. Recherche des résidus

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à appliquer des programmes de recherche des résidus de médicaments vétérinaires (antibiotiques et hormones entre autres), de produits chimiques, de pesticides, de substances radioactives, de métaux, etc.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Le pays n'a mis en place aucun programme de recherche des résidus pour les produits d'origine animale.	
2. Il existe des programmes de recherche des résidus mais ils s'appliquent uniquement à certains produits d'origine animale destinés à l'exportation.	
3. Il existe un programme complet de recherche des résidus qui s'appliquent à tous les produits d'origine animale destinés à l'exportation et à certains produits destinés à la consommation intérieure.	
4. Il existe un programme complet de recherche des résidus qui s'appliquent à tous les produits d'origine animale destinés à l'exportation et/ou à la consommation intérieure.	
5. Le programme de recherche des résidus est systématiquement couvert par un plan d'assurance de la qualité et fait l'objet d'une évaluation régulière.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Pour améliorer les revenus des producteurs, reconquérir les marchés à l'exportation de miel et cires vers les pays européens par la recherche de résidus
Description des tâches (chronologique)	- Mettre en œuvre les procédures adaptées pour les prélèvements (plan de surveillance) - Formaliser le contrat de prestation de services pour la réalisation des analyses
Indicateurs objectivement vérifiables	- Autorisation d'exporter le miel et cires sur le marché européen - Nombre de prélèvements traités
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Communication des résultats auprès des bénéficiaires et information des consommateurs, des vétérinaires et des professionnels sur la mise en œuvre et les résultats du plan.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Participation aux travaux et réunions dans le domaine des médicaments vétérinaires et leurs résidus (1 réunion par an) – Une semaine par an
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Gestion de l'information et des données si : gestion des résultats des plans Préparer un système d'information sur le plan de contrôle des résidus sur les aliments d'origine animal

<b>VETERINARY PUBLIC HEALTH - 4 / CC: II.10. Residue testing</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		1	2 260		2 260	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Miel, cires</i>		1	10 000,00		10 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>12 260</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>12 260</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>110 340 000</b>	

## LABORATOIRES (1)

### II.1. Diagnostics établis par les laboratoires vétérinaires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'identifier et d'enregistrer les agents pathogènes susceptibles d'être préjudiciables aux animaux et aux produits qui en sont dérivés, notamment les agents ayant un impact sur la santé publique.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le diagnostic des maladies repose presque toujours sur les examens cliniques, les capacités de diagnostic biologique étant généralement inexistantes.
2.	Pour les principales zoonoses et les maladies d'importance économique nationale, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
3.	Pour les autres zoonoses et les maladies présentes dans le pays, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
4.	Pour les maladies d'importance zoonotique ou économique absentes du pays, mais présentes dans la région et/ou susceptibles de pénétrer dans le pays, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
5.	Pour les maladies nouvelles et <i>émérgentes</i> dans la région ou dans le monde, les SV ont accès à un réseau de laboratoires de référence nationaux ou internationaux (un Laboratoire de référence de l'OIE par exemple) afin d'obtenir un diagnostic correct.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Dans le but de protéger le cheptel national et d'évaluer le risque de transmission aux populations humaines, les SV assurent un diagnostic efficace des principales maladies animales et des zoonoses les plus importantes. Le réseau de vétérinaires privés mandataires ou d'inspecteurs vétérinaires effectue les prélèvements dans le cadre des programmes de santé animale, santé publique et contrôle. Ils les acheminent vers un laboratoire central unique situé à Conakry
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un nouveau laboratoire de diagnostic vétérinaire (étude avec un appui d'une expertise internationale, choix du site et construction)</li> <li>- Equipement initial ou complémentaire en matériel et réactifs nécessaires au diagnostic des maladies identifiées dans les priorités nationales (PPCB, MN et IAHP, PPR, PPA, FVR, trypanosomiase, rage et brucellose)</li> <li>- Développer pour certaines de ces maladies la technique de la PCR comme technique de base de confirmation des suspicions</li> <li>- Maîtriser les techniques d'analyses bactériologiques relatives aux principaux pathogènes de contamination des DAOA</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire construit et inventaire des équipements</li> <li>- Affectation des personnels, fiches de postes et formations</li> <li>- Procédures de recueil et de traitement des échantillons et des analyses</li> <li>- Registres et suivi des analyses (nombre et répartition des analyses relatives aux maladies citées)</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation post-universitaire (2 masters) : bactériologie, biologie moléculaire</li> <li>- Formation continue d'un mois dans les laboratoires régionaux de référence pour 5 techniciens aux techniques utilisées à raison de 1 mois par an</li> <li>- Formation continue (séminaires annuels) des agents du laboratoire adaptée aux analyses définies.</li> <li>- Formation des agents de terrain (privés ou publics) pour l'initiation aux techniques utilisées, aux méthodes de prélèvements et d'acheminement des prélèvements à l'ISSMV de Dalaba dans le cadre du programme "Formation des Inspecteurs"</li> </ul>
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Développer la communication auprès des éleveurs et des autres bénéficiaires (exportateurs, importateurs) sur les capacités du laboratoire Diffuser des fiches techniques sur les protocoles de prélèvements auprès des vétérinaires des secteurs public et privé.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>VETERINARY LABORATORIES - 1 / CC: II.1. Veterinary laboratory diagnosis</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		600				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>		600	300	20	9 000	135 000
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<i>Equipement de laboratoire</i>		1	100 000	5	20 000	
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>29 000</b>	<b>135 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		25,0	5 700			142 500
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		36,0	46		1 671	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)		6,0	8 200			49 200
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>1 671</b>	<b>191 700</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians		5,0	3 000		15 000	
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals		7,0	1 800		12 600	
Support staff		5,0	900		4 500	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>32 100</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		6 420	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		1	40 000,00		40 000	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>46 420</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>109 191</b>	<b>326 700</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>982 720 000</b>	<b>2 940 300 000</b>

## LABORATOIRES (2) - II.2. Assurance de la qualité des laboratoires)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Qualité des prestations de laboratoires (qui pratiquent des épreuves de diagnostic, des analyses à des fins de recherche de résidus chimiques, de résidus d'antimicrobiens ou de toxines, ou des tests d'efficacité biologique par exemple), mesurée d'après l'application de systèmes d'assurance de la qualité formels et la participation à des programmes corrects de contrôle des compétences.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Aucun laboratoire utilisé par le secteur public des SV n'applique de système formel d'assurance de la qualité.	
2. Certains laboratoires utilisés par le secteur public des SV appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
3. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
4. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV et la plupart ou la totalité des laboratoires privés appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
5. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV ainsi que la plupart ou la totalité des laboratoires privés appliquent un programme formel d'assurance de la qualité répondant aux lignes directrices de l'OIE, à la norme ISO 17025 ou à une directive équivalente d'assurance de la qualité.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Pour garantir la fiabilité des analyses effectuées au LCDV, conduire une démarche d'assurance qualité selon la norme ISO 17025
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du laboratoire actuel pour répondre aux exigences normatives relatives aux locaux (marche en avant)</li> <li>- Obtenir l'accréditation 17025 pour la section d'hygiène alimentaire, notamment pour les analyses officielles relatives aux produits de la pêche destinés à l'exportation.</li> <li>- Pour les principales analyses en santé animale, se soumettre à une évaluation régulière dans le cadre d'un dispositif d'inter comparaison.</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossiers décrivant les systèmes d'assurance de la qualité utilisés</li> <li>- Certification des accréditations obtenues et résultats des tests d'inter comparaison</li> <li>- Nombre et description des fiches techniques distribuées aux vétérinaires de terrain.</li> <li>- Nombre et rapports de missions dans le cadre des participations aux séminaires internationaux.</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Formation du RAQ: durée 1 semaine par an l'étranger Séminaire annuel sur le système d'assurance qualité pour le personnel du laboratoire (2 jours/ an)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Information des vétérinaires des secteurs publics et privés de la mise sous AQ du laboratoire
Consultation (III.2)	Audits COFRAC
Représentation officielle (III.3)	Participation aux réunions des réseaux RAEMA, RALHA, Resolab : 3 voyages / an Jumelage avec laboratoires régionaux et internationaux
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>VETERINARY LABORATORIES - 2 / CC: II.2. Laboratory quality assurance</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		10,0	46		464	
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>464</b>	
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		5	2 260		11 300	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>11 300</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>11 764</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>105 877 778</b>	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (1)

### I.2. Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires

#### I.2.A. Compétences professionnelles des vétérinaires

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à exercer efficacement leurs fonctions vétérinaires et techniques, mesurée d'après les qualifications des collaborateurs occupant des postes en sciences vétérinaires ou relevant de spécialités techniques.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires sont d'un niveau variable qui permet généralement aux SV de conduire des activités cliniques et administratives élémentaires.
2.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires sont d'un niveau homogène qui permet généralement aux SV de conduire des activités cliniques et administratives précises et adaptées.
3.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires permettent généralement aux SV de conduire toutes les activités vétérinaires et techniques (épidémiosurveillance, alerte précoce, santé publique, etc.).
4.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires leur permettent généralement d'entreprendre les activités spécialisées requises par les SV.
5.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires font l'objet d'une actualisation régulière, d'une harmonisation internationale ou d'une évaluation.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	L'ISSMV doit permettre le remplacement de la quasi-totalité des vétérinaires guinéens d'ici 2020 dans des conditions satisfaisantes pour la qualité des SV. Cela impose une réduction massive des effectifs formés et la mise en place d'un cursus de formation continue permettant l'accès sélectif au mandat sanitaire
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer et appuyer la qualité de la formation vétérinaire de l'ISSMV de Dalaba (support expertise internationale en appui au cursus vétérinaire de base en accord avec les lignes directrices publiées par l'OIE)</li> <li>- Assurer la formation des spécialistes indispensables pour la fonction publique centrale (1 master/an)</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants par an et répartition</li> <li>- Formations de spécialisations prévues</li> <li>- Résultat d'évaluation de la faculté vétérinaire et harmonisation du cursus</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	La communication sur les droits et devoirs respectifs des para-professionnels vétérinaires et des vétérinaires peut être importante pour éviter l'exercice illégal et les fraudes, pour clarifier les missions respectives des secteurs étatique et privé.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Participer au séminaire OIE à Paris d'Octobre 2009 sur l'enseignement vétérinaire.
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Le suivi professionnel des étudiants doit être réalisé en coordination avec la base de données de l'Ordre des Vétérinaires

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 1 / I.2.A. Professional competencies of veterinarians</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Initial training (nb of students / year)</i>			3 000			
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		50,0	5 700			285 000
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)		2,0	8 200			16 400
<b>Sub-total non material expenditure</b>						<b>301 400</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>						
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>					<b>301 400</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>					<b>2 712 600 000</b>

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (2)

### I.2. Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires

#### I.2.B. Compétences des paraprofessionnels vétérinaires

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à exercer efficacement leurs fonctions vétérinaires et techniques, mesurée d'après les qualifications des collaborateurs occupant des postes en sciences vétérinaires ou relevant de spécialités techniques.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	La plupart des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> ne reçoit pas de formation officielle à l'entrée.
2.	La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau
3.	La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et permet d'acquérir des compétences de base en santé animale.
4.	La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et permet d'acquérir certaines compétences spécialisées en santé animale (inspection des viandes par exemple).
5.	La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et fait l'objet d'une évaluation et/ou d'une mise à jour régulière(s).
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	La formation des para-professionnels vétérinaires n'est pas une priorité dans le contexte actuel de pléthore de vétérinaires.
Description des tâches (chronologique)	- Analyser les besoins du pays et le cas échéant réduire le nombre d'étudiants ou modifier le cursus de formation en l'orientant strictement vers les productions et industries animales. - Assurer la formation continue des para-professionnels vétérinaires employés.
Indicateurs objectivement vérifiables	- Cursus - Nombre d'étudiants
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Assurer la formation continue courte des para-professionnels vétérinaires encore employés dans les SV
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	La communication sur les droits et devoirs respectifs des para professionnels et des vétérinaires peut être importante pour éviter l'exercice illégal et les fraudes, et éviter qu'à la pléthore de vétérinaires ne vienne s'ajouter l'exercice illégal des para-professionnels vétérinaires
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	S'assurer que l'enregistrement des para professionnels est établi par l'Ordre des vétérinaires, avec les différentes catégories, coordonnées, âges, fonctions et formations, afin d'établir une gestion prospective Il est nécessaire de cartographier les ressources humaines disponibles et d'avoir une pyramide des âges

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (3)

### I.3. Formation continue

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à maintenir et à améliorer les compétences de leur personnel en termes d'information et de connaissances, mesurée d'après l'application d'un plan de formation adapté.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont pas d'accès à la formation vétérinaire, professionnelle ou technique continue.
2.	Les SV ont accès à la formation continue (programmes internes et/ou externes) d'une manière sporadique, mais sans prise en compte des besoins ni des nouvelles informations ou connaissances.
3.	Les SV ont accès à des plans de formation continue révisés chaque année, et actualisés si nécessaire, mais ceux-ci ne sont appliqués qu'à certaines catégories du personnel concerné.
4.	Les SV ont accès à des plans de formation continue révisés chaque année, et actualisés si nécessaire. Ceux-ci sont appliqués à toutes les catégories de personnel concerné.
5.	Les SV ont des plans de formation continue actualisés et appliqués à tout le personnel concerné dont l'efficacité est soumise périodiquement à une évaluation.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	La cellule de formation continue est confiée à ISSMV avec une convention avec la DNSV. La fonction de suivi des formations continue du personnel des SV doit être créée au sein de la DNSV (1 personne en charge également de la coordination pour la formation initiale et la mise en place de l'étude démographique)
Description des tâches (chronologique)	- Mettre en place un module de formation complémentaire sur 12 mois à l'ISSMV de Dalaba pour mandat sanitaire et inspection officielle, avec participation temporaire des vétérinaires actuels sur des modules ; - Formations de moyenne durée pour certains cadres
Indicateurs objectivement vérifiables	Nombre de jours de formation par catégorie de vétérinaires et par thématique Evaluation des formations continues et utilisation des acquis
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	La DAS doit s'assurer que les personnels ont l'information requise sur les formations continues disponibles
Consultation (III.2)	La DAS doit consulter les personnels pour s'assurer que la formation continue répond à leurs besoins et à leurs attentes
Représentation officielle (III.3)	La DAS doit pouvoir établir des relations pédagogiques avec les centres étrangers notamment les centres collaborateurs de l'OIE pour la fonction publique
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	- Etablir un enregistrement systématique des formations continues par personnel, catégorie et fonction - Mettre en œuvre les plans annuels de formation par catégorie et fonction - La base de données des personnels des SV par fonction, activité, etc... doit permettre d'effectuer le suivi évaluation de leurs formations continues

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 3 /</b>						
<b>I-3. Continuing education</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		20				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		20	15	1	300	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set		2	800	3	533	
Office equipment set		2	1 200	3	800	
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>1 633</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree		1,0	3 000		3 000	
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff		1,0	900		900	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>3 900</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		780	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>780</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>6 313</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>56 820 000</b>	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (4)

### I.4. Indépendance technique

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à conduire leur mission en restant autonomes et à l'écart des pressions commerciales, financières, hiérarchiques et politiques susceptibles d'influer sur les décisions techniques, dans un sens contraire aux dispositions des textes de l'OIE (et de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les décisions techniques prises par les SV ne sont généralement pas étayées par des considérations scientifiques.
2.	Les décisions techniques tiennent compte des données scientifiques, mais sont régulièrement modifiées pour suivre des considérations non scientifiques.
3.	Les décisions techniques reposent sur des données scientifiques, mais sont sujettes à des révisions et des adaptations éventuelles dictées par des considérations non scientifiques.
4.	Les décisions techniques reposent uniquement sur des données scientifiques, et ne sont pas modifiées pour répondre à des considérations non scientifiques.
5.	Les décisions techniques sont prises et mises en œuvre en totale conformité avec les obligations du pays vis-à-vis de l'OIE (et avec les obligations relevant de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	L'indépendance technique est au cœur de la qualité des services selon les normes de l'OIE. Elle est donc fondamentale et repose sur la compétence et les revenus des ressources humaines, ainsi que sur la définition de procédures officielles précises, et sur un positionnement des SV qui permette à la chaîne de commande de fonctionner à tous les niveaux avec des ressources mobilisables immédiatement.
Description des tâches (chronologique)	Assurer que les personnels des SV disposent de revenus, de compétences, de procédures et de moyens propres et suffisants pour être à l'abri des pressions non-scientifiques
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveaux de revenus des vétérinaires privés et publics</li> <li>- Dossiers montrant que les décisions sont systématiquement fondées sur des procédures documentées</li> <li>- Formations et compétences</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Le plan de formation continue aura pour objet de renforcer l'indépendance technique des SV en renforçant leur compétence
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	La communication sur la nécessaire indépendance technique des SV et les mesures mises en œuvre pour la renforcer peuvent être nécessaires autant envers les pouvoirs publics locaux que pour les personnels des SV et pour les bénéficiaires. Cela permet d'éviter les conflits de compétence, de rassurer les personnels et de renforcer la collaboration des bénéficiaires
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Les relations au niveau des organismes internationaux sont de nature à promouvoir l'indépendance technique des SV auprès des autorités politiques nationales.
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	<p>La base de données des personnels doit aussi inclure les rémunérations totales (salaires, primes et avantages) de manière claire, à fin de transparence et de crédibilité</p> <p>Un enregistrement des décisions techniques doit être effectué pour toutes les activités d'inspection et de contrôle, ainsi que toutes les activités des missions officielles</p>

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (5)

### I.5. Stabilité des structures et durabilité des politiques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité de la structure et/ou de la direction des SV à appliquer et gérer des politiques à long terme.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les modifications substantielles de l'organisation et de la structure et/ou de la direction de la partie publique des SV sont fréquentes (tous les ans par exemple), d'où l'absence de durabilité des politiques.	
2. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent des modifications importantes à chaque changement politique, d'où des effets négatifs sur la durabilité des politiques.	
3. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent rarement des modifications, mais cette stabilité n'a pas d'effets positifs sur la durabilité des politiques.	
4. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent certaines modifications après un changement politique, mais celles-ci n'ont guère d'impact négatif sur la durabilité des politiques.	
5. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV restent généralement stables ; elles ne sont modifiées qu'au terme d'une procédure d'évaluation, avec un impact positif sur la durabilité des politiques.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	La mise en œuvre du plan de renforcement vise à stabiliser les ressources des SV de manière à pouvoir mettre en œuvre des politiques durables de manière efficiente
Description des tâches (chronologique)	- Décrire les réformes structurelles et institutionnelles nécessaires - Préciser la politique qualité, notamment les 2 évaluations de suivi OIE PVS du plan de renforcement.
Indicateurs objectivement vérifiables	- Evaluations OIE PVS de suivi (année 3 et 5) - Dossier de politique qualité
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (6)

### I.6. Capacité de coordination des Services vétérinaires

#### I.6.A. Coordination interne (chaîne de commandement)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Capacité des SV à coordonner ses ressources et activités (secteurs public et privé) par une chaîne de commandement clairement définie du niveau central (Chef des Services vétérinaires) jusqu'au niveau du terrain, afin de mettre en œuvre toutes les activités nationales ayant rapport avec les Codes de l'OIE (programmes de surveillance épidémiologique, programmes de contrôle et d'éradication des maladies, programmes de sécurité sanitaire des aliments et programmes de détection précoce et de réponse rapide aux situations d'urgence, etc.).</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Il n'existe pas de coordination interne formelle et la chaîne de commandement n'est pas clairement établie.	
2. Il existe des mécanismes de coordination en interne pour la conduite de certaines activités, mais la chaîne de commandement n'est pas clairement établie.	
3. Il existe des mécanismes de coordination en interne et la chaîne de commandement pour la conduite de certaines activités est clairement établie.	
4. Il existe des mécanismes de coordination en interne et la chaîne de commandement pour la conduite de la plupart des activités au niveau national est clairement établie.	
5. Il existe des mécanismes de coordination en interne et une chaîne de commandement claire pour l'exécution de toutes les activités ; ces mécanismes sont périodiquement réexaminés et/ou audités et actualisés.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	La DNSV coordonne directement les 33 SVP qui planifient et contrôlent les activités de terrain mises en œuvre par leurs vétérinaires publics inspecteurs ou par les vétérinaires privés sous délégation officielle
Description des tâches (chronologique)	Mise en place d'une chaîne de commande unique directe efficace et efficiente comprenant le maintien d'une Direction Nationale des Services Vétérinaires avec 4 divisions et 12 sections proposées, et la création de 33 Services Vétérinaires Préfectoraux et du Service Régional de Conakry avec une section santé animale et une section santé publique Recruter une AT de deux ans (2AT)
Indicateurs objectivement vérifiables	- Organigrammes et fiches de postes du MA, de la DNSV et des SVP. - Circuits de financements, procédures et communication. - Rapports d'activité
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	- 5 vétérinaires recrutés à la DNSV reçoivent une formation en santé publique dans un centre collaborateur de l'OIE (voir fiche I.2A). - 1 vétérinaire de chaque région et de chaque préfecture reçoit une formation continue de 1 mois en administration (41 vétérinaires en tout)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Afin d'assurer une coordination efficace des activités prioritaires, il est nécessaire de développer des plans de communications pour certaines phases de lutte ou d'alerte. Les plans de communication préparés sont indispensables pour l'HPAI et les maladies prioritaires
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	- La collecte, la transmission, le traitement et la diffusion des données sont indispensables à la coordination des activités des SV. - Les formulaires de saisies des données pour les activités prioritaires doivent être établis si nécessaires pour assurer suivi et coordination. - Les procédures de collecte, transmission, traitement et diffusion des données et des décisions doivent être définies pour les activités prioritaires

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 6 /I-6.A. Coordination capability of the Veterinary Services: Internal coordination (chain of command)</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		2 000				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		700	15	1	10 500	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>		1 000	150	20	7 500	112 500
<i>Building to be built (m2)</i>		300	300	20	4 500	67 500
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>		49	3 000	3	49 000	
<i>Number of cars</i>		3	10 000	5	6 000	
<i>Number of 4x4 vehicles</i>		49	30 000	5	294 000	
Telecommunication equipment set		130	800	3	34 667	
Office equipment set		206	1 200	3	82 400	
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>488 567</b>	<b>180 000</b>
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		41,0	5 700			233 700
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<i>Assistance technique 2 ans</i>		2	120 000			240 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>						<b>473 700</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians		204,0	3 000		612 000	
Other university degree		2,0	3 000		6 000	
Veterinary para-professionals		82,0	1 800		147 600	
Support staff		47,0	900		42 300	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>807 900</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		161 580	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		720	28		20 000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>		180	17		3 000	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>		539 000	0,13		68 273	
<i>Km or miles cars / year</i>		45 000	0,21		9 500	
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>		735 000	0,32		232 750	
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Connexion haut débit internet</i>		43	2 000,00		86 000	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>581 103</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>1 877 570</b>	<b>653 700</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>16 898 130 000</b>	<b>5 883 300 000</b>

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (7)

### I.6. Capacité de coordination des Services vétérinaires

#### I.6.B. Coordination externe

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<p><i>Capacité des SV à coordonner ses ressources et activités (secteurs public et privé) à tous les niveaux avec d'autres autorités compétentes s'il y a lieu, afin d'exécuter toutes les activités nationales relevant des Codes de l'OIE (par exemple, programmes de contrôle et d'éradication des maladies, programmes de surveillance épidémiologique, programmes de sécurité sanitaire des aliments et programmes de détection précoce et de réponse rapide aux situations d'urgence).</i></p> <p><i>Parmi les autres autorités concernées figurent, entre autres, les autres ministères ou autorités compétentes, les agences nationales et les institutions décentralisées.</i></p>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Il n'existe pas de coordination externe.
2.	Il existe des mécanismes informels de coordination externe pour la conduite de certaines activités, mais les procédures ne sont pas claires et/ou cette coordination externe est irrégulière.
3.	Il existe des mécanismes formels de coordination externe assortis de procédures ou accords clairement établis pour certaines activités et/ou certains secteurs.
4.	Il existe des mécanismes formels de coordination externe assortis de procédures ou accords clairement établis au niveau national pour conduire la plupart des activités, qui sont appliqués uniformément sur l'ensemble du territoire national
5.	Il existe des mécanismes de coordination externe au niveau national qui sont régulièrement réexaminés et mis à jour.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Pour assurer le contrôle de l'ensemble des activités du secteur des animaux et produits animaux et éviter les doublons entre services, assurer une coordination entre les différentes autorités compétentes reconnues dans le pays (pêches, commerce et santé humaine)
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanismes de concertation et de coordination entre autorités intervenant dans le domaine vétérinaire</li> <li>- Répartition claire des attributions entre Autorités Compétentes</li> <li>- Opérations communes de contrôle</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédures mises en place</li> <li>- connaissance et application effective de ces procédures sur tout le territoire national</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	Autres Autorités Compétentes
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (8)

### I.11. Gestion des ressources et des opérations

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à documenter et gérer leurs ressources et leurs opérations de manière à pouvoir analyser, planifier et améliorer leur efficacité et leur efficience.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV ont certaines données ou procédures écrites, mais ces dernières ne permettent pas une gestion adéquate de leurs ressources et opérations.
2.	Les SV utilisent régulièrement des données et/ou des procédures écrites pour la gestion des ressources et de certaines activités, mais ces dernières ne permettent pas une gestion, une analyse, un contrôle et une planification adéquats.
3.	Les SV ont des systèmes complets de données, de documentation et de gestion, et utilisent ces enregistrements et procédures écrites régulièrement pour la gestion de leurs ressources et opérations, permettant ainsi d'en contrôler l'efficacité et d'en effectuer l'analyse ainsi que la planification.
4.	Les SV disposent des compétences adéquates en gestion managériale, incluant la capacité d'analyser et d'améliorer leur efficacité et leur efficience.
5.	Les SV ont des systèmes de gestion managériale parfaitement efficaces, qui sont régulièrement audités et permettent une amélioration proactive permanente de l'efficacité et de l'efficience.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Afin de mieux gérer les ressources humaines et matérielles des SV, un système de gestion cohérent est mis en place
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix et mise en place outils standards pour la gestion des biens matériels et immatériels</li> <li>- Formation des personnels de la DAF et DRH à l'utilisation des outils</li> <li>- Rationalisation des RH sur la base des résultats d'une étude démographique</li> <li>- Gestion et entretien du parc immobilier</li> <li>- Gestion des matériels roulants</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	- Procédures mises en place
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 8 / I-11. Management of resources and operations</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		150				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		150	15	1	2 250	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set		2	800	3	533	
Office equipment set		5	1 200	3	2 000	
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>4 783</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
Etude démographique		1	40 000			40 000
<b>Sub-total non material expenditure</b>						<b>40 000</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians		2,0	3 000		6 000	
Other university degree		3,0	3 000		9 000	
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff		4,0	900		3 600	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>18 600</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		3 720	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>3 720</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>27 103</b>	<b>40 000</b>
<b>Total in</b>	<i>Franc Guinéen</i>				<b>243 930 000</b>	<b>360 000 000</b>

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (9)

### II.3. Analyse de risque

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de fonder leurs décisions en matière de gestion des risques sur une appréciation scientifique de ces risques.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les décisions prises en matière de gestion des risques ne sont généralement pas fondées sur une appréciation scientifique de ces risques.
2.	Les SV compilent et gèrent les données, mais n'ont pas la capacité nécessaire pour apprécier systématiquement les risques. Certaines décisions prises en matière de gestion des risques sont fondées sur une appréciation scientifique des risques.
3.	Les SV sont capables de compiler et de gérer systématiquement les données importantes et de procéder à des appréciations de risque. Les principes et les preuves scientifiques, y compris les appréciations de risque, étayent généralement les décisions en matière de gestion des risques.
4.	Les SV conduisent systématiquement des appréciations de risque conformément aux normes applicables de l'OIE, et fondent leurs décisions en matière de gestion des risques sur les résultats de ces appréciations.
5.	Les SV suivent une démarche systématique pour fonder leurs décisions sanitaires sur les <i>analyses de risque</i> et communiquer leurs procédures et résultats au niveau international. Ils respectent toutes leurs obligations vis-à-vis de l'OIE (ainsi que les obligations relevant de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	L'analyse de risque doit être intégrée progressivement dans les SV et doit en priorité déterminer le système contrôle sanitaire aux frontières. Un protocole d'accord entre la DNSV et l'ISSMV de Dalaba sera établi pour des études d'analyse de risque
Description des tâches (chronologique)	- Affecter un cadre de la section Epidémiologie de la DNSV à l'analyse de risque - Initier progressivement les Services vétérinaires publics à l'analyse de risque
Indicateurs objectivement vérifiables	- Fiche de poste d'un cadre de la DNSV mentionnant l'analyse de risque - Formation continue en analyse de risque des cadres des SVP - Existence d'une base de données, d'outils et de décisions démontrant les <i>analyses de risque</i> effectuées
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	- Formation par divers organismes dont l'OIE pour un cadre DNSV (15 jours) - Formation continue des cadres des DPE (2 jours) à répartir sur 5 ans ou cursus 12 mois (initiation à l'Analyse de Risque) - La formation en SIG et autres logiciels est indispensable pour le personnel dédié
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Communiquer les analyses de risque effectuées.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Le personnel en charge de l'analyse de risque doit disposer des informations internationales disponibles pour l'analyse de risque et doit pouvoir assister aux réunions internationales (1 voyage / an)
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Le système de gestion des données sanitaires de santé animale et de santé publique vétérinaire doit permettre l'analyse de risque Définir les informations nécessaires pour l'analyse de risque Valoriser les données sanitaires existantes en vue de l'analyse de risque

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 9 /</b>						
<b>II-3. Risk analysis</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		0,5	5 700			2 850
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		160,0	46		7 427	
<i>National expertise (days/5 years)</i>		10,0	235			2 352
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>					<b>7 427</b>	<b>5 202</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		1	2 260		2 260	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>2 260</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>9 687</b>	<b>5 202</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>87 184 444</b>	<b>46 816 667</b>

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (10)

### II.11. Problèmes émergents

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'anticiper, afin d'y remédier correctement, les problèmes émergents probables relevant de leur champ de compétence et concernant le statut sanitaire du pays, la santé publique, l'environnement ou le commerce des animaux et des produits d'origine animale.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1. Les SV n'ont pas établi de procédures pour anticiper les problèmes émergents probables.	
2. Les SV suivent et évaluent les développements nationaux et internationaux liés aux problèmes émergents.	
3. Les SV évaluent les risques, les coûts et/ou les opportunités liés aux problèmes émergents identifiés, notamment la préparation de plans d'alerte nationaux adaptés. Ils collaborent un peu en matière de problèmes émergents avec d'autres organismes (spécialisés en santé humaine, en faune sauvage ou en environnement) et avec les acteurs concernés.	
4. En coordination avec les acteurs concernés, les SV conduisent des actions de prévention ou de lutte en cas d'événement émergent exposant à un retentissement négatif, ou des actions bénéfiques en cas d'événement émergent exposant à un retentissement positif. Ils ont mis en place une collaboration officielle aboutie en matière de problèmes émergents avec d'autres organismes (spécialisés en santé humaine, en faune sauvage ou en environnement) et avec les acteurs concernés.	
5. Les SV coordonnent avec les pays limitrophes et les partenaires commerciaux les réponses aux problèmes émergents, notamment des audits sur la capacité des pays à détecter les événements émergents et à y répondre aux stades les plus précoces.	
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Le suivi des problèmes émergents n'est pas prioritaire dans le contexte actuel, mais doit être initié en collaboration entre la DNSV et l'ISSMV
Description des tâches (chronologique)	- Affecter et former un cadre de la DNSV à la gestion des problèmes émergents - Etablir un protocole d'accord avec l'ISSMV pour la veille et la recherche sur les problèmes émergents
Indicateurs objectivement vérifiables	- Fiche de poste du cadre responsable et formation adéquate - Protocole d'accord DNSV ISSMV sur les problèmes émergents - Rapports d'activité sur les problèmes émergents
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Formation continue du cadre affecté à l'identification des problèmes émergents (estimée à 1 mois à l'étranger)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Développer des outils de communications sur les problèmes émergents (Cellule de communication)
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	La personne en charge des problèmes émergents doit pouvoir assister aux conférences et réunions sur ces sujets ou en organiser (1 voyage par an)
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Système de collecte et de traitement de l'information sur les problèmes émergents à partir d'Internet et d'abonnements

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 10 / II-11. Emerging issues</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		1	2 260		2 260	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					2 260	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>2 260</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>20 340 000</b>	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (11)

### II.12. Innovation technique

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à rester en phase avec les derniers progrès scientifiques et à se conformer aux normes de l'OIE (et aux textes de la Commission du Codex Alimentarius s'il y a lieu).</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont qu'un accès informel aux innovations techniques, par l'intermédiaire de contacts personnels ou de sources externes.
2.	Les SV gèrent une base d'informations sur les innovations techniques et les normes internationales, étant abonnés à des périodiques scientifiques et à des supports d'information électroniques.
3.	Les SV disposent d'un programme spécifique leur permettant de connaître rapidement les innovations techniques et les normes internationales qui s'appliquent.
4.	Les SV transposent les innovations techniques et les normes internationales dans certaines politiques et procédures, en concertation avec les acteurs concernés.
5.	Les SV mettent en œuvre systématiquement les innovations techniques et les normes internationales qui s'appliquent.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	La recherche et l'innovation technique ne sont pas des priorités dans le contexte actuel, mais la DNSV doit pouvoir bénéficier des innovations si elles sont utiles par le biais d'une collaboration avec l'ISSMV
Description des tâches (chronologique)	- Affectation d'un responsable au niveau central au suivi de l'innovation technique (voir fiche I.11) - Etablir un protocole d'accord sur le suivi de l'innovation technique entre DNSV et ISSMV
Indicateurs objectivement vérifiables	- Fiche de poste d'un cadre de la DNSV mentionnant l'innovation technique - Protocole d'accord DNSV / ISSMV sur l'innovation technique - Rapport d'activité ou mise en œuvre d'innovation technique par les SV
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Le personnel en charge doit pouvoir participer aux réunions internationales sur ces sujets (1 voyage par an)
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Système d'information sur les innovations techniques et les normes, abonnements aux revues et Internet

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 11/ II-12. Technical innovation</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)			15	1		
Existing building to be renovated (m2)			150	20		
Building to be built (m2)			300	20		
Transport						
Number of motorbikes			3 000	3		
Number of cars			10 000	5		
Number of 4x4 vehicles			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)			5 700			
Continuing education (man-days / year)			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year			28			
drivers within the country (man-days) / year			17			
staff abroad (man-weeks) / year		1	2 260		2 260	
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,13			
Km or miles cars / year			0,21			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,32			
km or miles / year			0,32			
Specific costs						
Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)						
Kits / reagents / vaccines						
Frais d'abonnement périodiques		1	300,00		300	
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>2 560</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>2 560</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>23 040 000</b>	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (12)

### III.1. Communication

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à tenir les acteurs concernés informés de leurs actions et de leurs programmes, ainsi que des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments, d'une manière transparente, efficace et rapide.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont institué aucun mécanisme pour informer les acteurs concernés de leurs actions et de leurs programmes.
2.	Les SV suivent des mécanismes de communication informels.
3.	Les SV ont prévu un point de contact officiel chargé de la communication, mais ne diffusent pas toujours les informations les plus récentes au travers de celui-ci.
4.	Le point de contact chargé de la communication des SV fournit des informations actualisées sur les actions et les programmes, accessibles par l'Internet ou par d'autres canaux appropriés.
5.	Les SV ont un plan de communication bien élaboré et diffusent activement et systématiquement les informations dont ils disposent aux acteurs concernés.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	La communication de la DNSV doit être techniquement indépendante afin de répondre aux normes de qualité de l'OIE. Elle concerne l'ensemble des compétences techniques des SV qui en ont besoin.
Description des tâches (chronologique)	Créer un poste de chargé de communication au niveau de la DNSV et le doter de ressources adéquates.
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Postes affectés et équipements de la communication au sein de la DNSV</li> <li>- Nomination d'un Point Focal OIE communication</li> <li>- Supports de communication produits, diffusion et analyse d'impact</li> <li>- Procédures et formation continue des cadres à la communication</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Formation du point focal (1 semaine formation/an à l'étranger)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	<p>Organiser la communication dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exercice professionnel, Ordre Vétérinaire, et maillage sanitaire</li> <li>- formation continue</li> <li>- réforme et vente des ressources physiques des SV renouvelées</li> <li>- fonds d'urgence et détection précoce</li> <li>- capacité et qualité du laboratoire de diagnostic</li> <li>- analyse de risque et problèmes émergents</li> <li>- tous programmes de santé animale et santé publique et médicaments vétérinaires</li> <li>- législation</li> <li>- traçabilité</li> <li>- zonage</li> </ul>
Consultation (III.2)	Les plans de communication se mettent en place systématiquement en consultation avec les bénéficiaires, notamment pour AIHP et pour les programmes prioritaires
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Le traitement des données des différents systèmes d'information des SV peut être transmis au responsable de la communication des SV pour diffusion adéquate et contrôlée

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 12 / III-1. Communications</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		20				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		20	15	1	300	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set		1	800	3	267	
Office equipment set		1	1 200	3	400	
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>967</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree		1,0	3 000		3 000	
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>3 000</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		600	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		1	2 260		2 260	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>General communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		5	100,00		500	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>3 360</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>7 327</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>65 940 000</b>	

## GESTION DES SV (13) - III.2. Consultation des acteurs concernés

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité des SV à consulter efficacement les acteurs concernés à propos de leurs actions et de leurs programmes, ainsi qu'à propos des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1. Les SV n'ont établi aucun mécanisme de consultation des acteurs concernés.	
2. Les SV utilisent des canaux informels pour consulter les acteurs concernés.	
3. Les SV ont établi un mécanisme officiel pour consulter les acteurs concernés.	
4. Les SV organisent régulièrement des ateliers et des réunions avec les acteurs concernés.	
5. Les SV consultent activement les acteurs concernés et sollicitent leurs observations à propos des activités et des programmes en cours ou proposés, des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments, des interventions à l'OIE (Commission du Codex Alimentarius et Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu) ainsi que des projets d'amélioration de leurs activités.	
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	La consultation des bénéficiaires qui existe en Guinée doit être mieux valorisée comme une force des SV.
Description des tâches (chronologique)	- Organiser formellement les consultations sur la mise en œuvre des politiques sanitaires au niveau préfectoral, et sur les domaines réglementaires ou inter-professionnels au niveau national. - Favoriser le développement durable des interprofessions et des Comités de Défense Sanitaire (CDS).
Indicateurs objectivement vérifiables	- Procédures formelles, rapports des consultations préfectorales et nationales - statuts et activité des interprofessions et des CDS
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Formation continue des directeurs et adjoints des SV centraux et préfectoraux à la
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Des outils de communications peuvent être nécessaires pour la préparation des consultations consultation avec les bénéficiaires (objectif, organisation, procédures, méthode et techniques d'animation) à raison de 10 sessions de 1 jour par an aux niveaux national et régional
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Il est important de favoriser l'accès des bénéficiaires aux réunions internationales (OMC,....) 1 semaine/an à l'étranger
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Un système d'enregistrement des consultations doit être établi pour suivre les décisions

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 13 / III-2. Consultation with stakeholders</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		1	2 260		2 260	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		10	200,00		2 000	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>4 260</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>4 260</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>38 340 000</b>	

## GESTION DES SV (14) - III.3. Représentation officielle

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à collaborer régulièrement et activement aux réunions importantes des organisations régionales et internationales, dont l'OIE (et la Commission du Codex Alimentarius ainsi que le Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu), en participant à ces manifestations et en assurant leur coordination et leur suivi.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne participent pas aux réunions importantes des organisations régionales ou internationales, ou n'en assurent pas le suivi.	
2. Les SV participent sporadiquement aux réunions importantes et/ou y contribuent de manière limitée.	
3. Les SV participent activement à la plupart des réunions importantes.	
4. Les SV consultent les acteurs concernés et prennent en compte les opinions émises lorsqu'ils signent des articles et interviennent au cours des réunions importantes.	
5. Dans le cadre de leur participation aux réunions importantes, les SV consultent les acteurs concernés afin de n'omettre aucune question stratégique, de jouer un rôle moteur et d'assurer la coordination au sein des délégations nationales.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Assurer la participation des SV à toutes les réunions internationales importantes, estimées à 6 par an
Description des tâches (chronologique)	Assurer la participation des SV à tous les réunions du <i>Codex Alimentarius</i> , OMC , OIE et autres si nécessaires au niveau international ou régional. Laboratoire et qualité, analyse de risque et problèmes émergents, sécurité aux frontières, médicaments et résidus, enseignement vétérinaire...
Indicateurs objectivement vérifiables	Participation effective aux réunions
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Etablir la stratégie de communication pour défendre des dossiers dans les réunions internationales Synthétiser et diffuser l'information sur le contenu des réunions internationales au niveau central et préfectoral si nécessaires
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	Assurer la participation des SV à tous les réunions du Codex , OMC, OIE , et autres si nécessaires au niveau international ou régional,
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 14 /</b>						
<b>III-3. Official representation</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		6	2 260		13 560	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					13 560	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>13 560</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>122 040 000</b>	

GE

## STION DES SV (15) - III.4. Accréditation/habilitation/délégation

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant au secteur public des SV d'agréeer / habilitier le secteur privé (vétérinaires, laboratoires, etc. du secteur privé) afin de lui déléguer la réalisation de certaines tâches officielles.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le secteur public des SV n'a ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour agréer le secteur privé, l'habilitier à réaliser des tâches officielles ou lui confier des missions par délégation.
2.	Le secteur public des SV a l'autorité et la capacité nécessaires pour agréer ou habilitier le secteur privé ou lui confier des tâches par délégation, mais il n'exerce aucune activité d'accréditation, d'habilitation ou de délégation.
3.	Le secteur public des SV élabore des programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation pour certaines tâches, mais ces programmes ne sont pas régulièrement réexaminés.
4.	Le secteur public des SV élabore et applique des programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation, et ces programmes sont régulièrement réexaminés.
5.	Le secteur public des SV effectue des audits sur ses programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation afin de conserver la confiance de ses partenaires commerciaux et des acteurs concernés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	La délégation officielle est un outil essentiel pour renforcer la chaîne de commande et promouvoir la mise en place d'un maillage sanitaire stable et efficient.
Description des tâches (chronologique)	- Préciser toutes les activités officielles déléguées aux vétérinaires privés : vaccinations, surveillance épidémiologique, traçabilité, inspection des aires d'abattage, formation et vulgarisation à destination des éleveurs et de leurs organisations, - Assurer le suivi évaluation et le contrôle d'efficacité des délégations officielles (mandat sanitaire)
Indicateurs objectivement vérifiables	- Nombre de contrôles de mandat sanitaire
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	La formation des délégataires doit accompagner la délégation
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	OSV
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données des délégataires

## GESTION DES SV (16) - III.5. Organisme statutaire vétérinaire

### III.5.A. Autorité de l'organisme statutaire vétérinaire

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>L'organisme statutaire vétérinaire est une institution autonome responsable de la réglementation de l'exercice des professions de vétérinaire et de paraprofessionnel vétérinaire. Son rôle est défini dans le Code terrestre.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Aucune législation ne prévoit la mise en place d'un <i>organisme statutaire vétérinaire</i> .
2.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les activités professionnelles des <i>vétérinaires</i> uniquement dans certains secteurs de la profession et/ou n'applique pas systématiquement des mesures disciplinaires.
3.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les activités professionnelles des <i>vétérinaires</i> dans tous les secteurs pertinents de la profession et appliquent des mesures disciplinaires.
4.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les fonctions et la compétence des <i>vétérinaires</i> dans tous les secteurs pertinents de la profession ainsi que celles des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> selon les besoins.
5.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme l'exercice des professions de <i>vétérinaire</i> et de <i>paraprofessionnel vétérinaire</i> et applique des mesures disciplinaires sur l'ensemble du territoire national quel que soit leur secteur professionnel d'appartenance.
3. Description de l'activité	
Stratégie	L'Ordre doit jouer un rôle clé dans la mise en place du maillage sanitaire des vétérinaires privés en assurant un bon niveau de compétence et un revenu suffisant pour leur indépendance technique, une implantation territoriale adéquate pour le maillage sanitaire
Description des tâches (chronologique)	- Renforcer la collaboration avec l'ISSMV de Dalaba sur les effectifs et la qualité du cursus d'étude - Développer les modalités d'accès aux mesures incitatives à l'installation dans le secteur privé. - Enregistrer et définir les catégories, tâches et supervision des para-professionnels employés par les vétérinaires privés et publics.
Indicateurs objectivement vérifiables	- Rapport de réunions avec ISSMV de Dalaba - Modalités d'accès aux mesures d'appui à l'installation et maillage sanitaire réalisé - Modalités d'organisation de la protection sociale individuelle des vétérinaires privés
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	Législation définissant les catégories, compétences, activités et modalités de supervision des paraprofessionnels vétérinaires privés et publics
Communication (III.1)	L'Ordre des Vétérinaires pourrait disposer d'un site Internet et éditer un bulletin
Consultation (III.2)	L'Ordre participera aux consultations locales pour l'implantation des cabinets vétérinaires.
Représentation officielle (III.3)	L'Ordre des Vétérinaires doit pouvoir maintenir des relations internationales avec les Ordres homologues 3 semaines appui expertise internationale
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	La base de données de l'Ordre des Vétérinaires doit permettre un recensement actualisé des vétérinaires et para-professionnels indiquant les noms, âges, coordonnées, origine du diplôme, spécialisations, fonctions actuelles. Ceci doit permettre d'avoir une vision prospective dans le temps et dans l'espace de la répartition et de l'évolution des vétérinaires disponibles. La cartographie de ces ressources, leur catégorisation par activité et la pyramide des âges sont indispensables.

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 16 / III-5. Veterinary Statutory Body A. VSB authority</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
National expertise (days/5 years)			235			
International expertise (weeks/5 years)		3,0	8 200			24 600
<b>Sub-total non material expenditure</b>						<b>24 600</b>
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>						
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>					<b>24 600</b>
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>					<b>221 400 000</b>

## GESTION DES SV (17) - III.5. Organisme statutaire vétérinaire

### III.5.B. Capacité de l'organisme statutaire vétérinaire

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Capacité permettant à l'organisme statutaire vétérinaire d'exercer ses fonctions et d'atteindre ses objectifs conformément aux normes de l'OIE.</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> ne dispose pas de la capacité lui permettant d'exercer ses fonctions et d'atteindre les objectifs qui ont été fixés.
2.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> dispose de la capacité fonctionnelle lui permettant d'atteindre les principaux objectifs qu'il s'est fixés.
3.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> dispose d'une organisation représentative indépendante ayant la capacité fonctionnelle de mettre en œuvre tous ses objectifs.
4.	L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> dispose d'un processus transparent de prise de décisions et se conforme aux normes fixées par l'OIE.
5.	La gestion financière et institutionnelle de l' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> est soumise à un audit externe.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	L'ordre des vétérinaires doit se donner les moyens d'exercer réellement son autorité dans l'organisation et le contrôle de la profession vétérinaire
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se doter d'un nouveau siège</li> <li>- Améliorer le recouvrement des cotisations de ses membres</li> <li>- Organiser les réunions prévues dans les statuts (AG, CA, ..)</li> <li>- Faire fonctionner la chambre de discipline</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CR des réunions statutaires</li> <li>- Evolution du montant des cotisations</li> <li>- Activités (rapport annuel)</li> </ul>
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Vis a vis des autorités (prise en compte du rôle de l'Ordre) et de ses membres (cotisations, participation)
Consultation (III.2)	Avec la DNSV et l'ISSMV
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Bas de données des adhérents

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 17 / III-5. Veterinary Statutory Body B. VSB capacity</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	500,00		500	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		6	200,00		1 200	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>1 700</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>1 700</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>15 300 000</b>	

## GESTION DES SV (18) - III.6. Participation des producteurs et des autres acteurs concernés aux programmes d'action communs

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV et des acteurs concernés à formuler et mettre en œuvre des programmes d'action communs portant sur la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les producteurs et autres acteurs concernés respectent leurs obligations, mais ne participent pas activement aux programmes.
2.	Les producteurs et autres acteurs concernés sont informés des programmes et aident les SV à les appliquer sur le terrain.
3.	Les producteurs et autres acteurs concernés sont formés à participer aux programmes, signalent les améliorations nécessaires et participent à la détection précoce des maladies.
4.	Les producteurs et autres acteurs concernés négocient l'organisation et la mise en œuvre des programmes avec les SV.
5.	Les producteurs et autres acteurs concernés se sont organisés officiellement pour participer aux programmes en cours de développement, en étroite collaboration avec les SV.
3. Description de l'activité	
Stratégie	La stratégie des programmes conjoints permet une évolution de l'activité des SV. Elle devrait permettre de reprendre de nombreux programmes en cours d'achèvement. Par ailleurs les programmes conjoints peuvent fortement favoriser la constitution du réseau sanitaire des vétérinaires privés en leur assurant des missions, donc des revenus stables et la durabilité des CDS.
Description des tâches (chronologique)	- Les programmes conjoints sont mis en place dans le cadre la traçabilité, de la vaccination contre la maladie de Newcastle, du zonage PPCB, des vaccinations contre les charbons bactérien et symptomatique, la pasteurellose et la rage, et le contrôle des zoonoses durant l'abattage familial. - Les éleveurs sont formés dans chaque village par les vétérinaires privés, durant une journée par an.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	La formation continue de tous les acteurs doit être définie dans les programmes (150 j de réunion *150 €)
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Les outils de communication consistent en messages radio diffusés, posters et documents. On peut estimer que deux posters et deux documents de formation par village sont nécessaires. La diffusion radiophonique est estimée forfaitairement. 5000 €
Consultation (III.2)	La consultation des bénéficiaires est bien entendu indispensable pour la définition des programmes conjoints
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 18 / III-6. Participation of producers and other stakeholders in joint programmes</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			15	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			800	3		
Office equipment set			1 200	3		
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>						
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree			3 000			
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff			900			
<b>Sub-total Salaries</b>						
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	5 000,00		5 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		150	150,00		22 500	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>27 500</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>27 500</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>247 500 000</b>	

## GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (19)

### IV.1. Élaboration d'une législation et de réglementations

<b>1. Objectif spécifique (compétence critique)</b>	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de participer activement à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales dans leurs domaines de compétence afin de veiller à l'assurance de leur qualité dans leurs aspects légistiques et juridiques (qualité interne), de leur accessibilité et de leur acceptabilité, ainsi que de leur applicabilité aux contextes techniques, sociaux et économiques (qualité externe).</i>	
<b>2. Résultat (stade d'avancement escompté)</b>	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales ; il en résulte une absence totale de législation ou une législation obsolète ou de mauvaise qualité dans la plupart des champs d'activité des SV.
2.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales, et sont en mesure de veiller amplement à l'assurance de la qualité interne de cette législation et de ces réglementations nationales, mais la démarche de qualité externe est souvent insuffisante.
3.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales et sont engagés dans une démarche de qualité interne et externe adéquate, mais ils n'ont pu mettre en place aucune méthodologie formelle pour la mise au point régulière des textes législatifs et réglementaires nationaux adaptés à tous leurs champs d'activité.
4.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales, à l'aide d'une méthodologie formelle adaptée pour veiller à l'assurance d'une démarche de qualité interne et externe, avec le concours des acteurs concernés dans la plupart de leurs champs d'activité.
5.	Les SV procèdent régulièrement à l'évaluation et à l'actualisation de leur législation et de leur réglementation pour maintenir leur pertinence avec les contextes nationaux et internationaux en évolution constante.
<b>3. Description de l'activité</b>	
Stratégie	Les SV doivent pouvoir préparer les projets de législations, réglementations et procédures de manière conforme avec le cadre juridique national et international. Il s'agit d'un travail permanent.
Description des tâches (chronologique)	- Recruter un juriste en interne à la DNSV. - Organiser la consultation pour la préparation de nouvelles législations et les nouvelles procédures
Indicateurs objectivement vérifiables	Textes législatifs et réglementaires promulgués ou harmonisés
<b>4. Lien possible avec des compétences transversales</b>	
Formation continue (I.3)	Définir les besoins de formation continue des agents chargés de l'application des lois et règlements
Législation (IV.1, 2, 3)	Mettre en place les législations en prenant en compte les résultats de la mission PALV de l'OIE (état de lieux)
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	Etablir des procédures formelles pour la consultation nationale des bénéficiaires dans la préparation des législations et réglementations
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Base de données législatives à actualiser régulièrement

<b>MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 19 / CC: IV.1. Preparation of legislation and regulations</b>						
<b>Resources and Budget lines</b>	<b>Current Number</b>	<b>Required Number</b>	<b>Unit Cost</b>	<b>Nb of years for amortisation</b>	<b>Annual Budget</b>	<b>Exceptional Budget</b>
<b>Material investments</b>						
Buildings (m2)		20				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>		20	15	1	300	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			150	20		
<i>Building to be built (m2)</i>			300	20		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			10 000	5		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set		1	800	3	267	
Office equipment set		1	1 200	3	400	
Other specific equipment						
<b>Sub-total Material investments</b>					<b>967</b>	
<b>Non material expenditure</b>						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			5 700			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			46			
<i>National expertise (days/5 years)</i>			235			
<i>International expertise (weeks/5 years)</i>			8 200			
<b>Sub-total non material expenditure</b>						
<b>Salaries / year</b>						
Veterinarians			3 000			
Other university degree		1,0	3 000		3 000	
Veterinary para-professionals			1 800			
Support staff		1,0	900		900	
<b>Sub-total Salaries</b>					<b>3 900</b>	
<b>Consumable resources / year</b>						
Administration			20%		780	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			28			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			17			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 260			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,13			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,21			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>			0,32			
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<b>Sub-total Consumable resources</b>					<b>780</b>	
<b>Delegated activities / year</b>						
<b>Sub-total Delegated activities</b>						
<b>Total in</b>	<b>EUR</b>				<b>5 647</b>	
<b>Total in</b>	<b>Franc Guinéen</b>				<b>50 820 000</b>	

## GESTION DES SV (20) - IV.2. Application de la législation et des réglementations et respect par les acteurs concernés

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de s'assurer que les acteurs concernés respectent la législation et la réglementation pour les questions relevant de leur domaine de compétence.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne disposent d'aucun programme d'activité ou en disposent mais de portée limitée pour s'assurer que les acteurs concernés respectent les textes législatifs et réglementaires qui s'appliquent.	
2. Les SV mettent en œuvre un programme ou des activités prévoyant des inspections, une vérification de la conformité aux textes législatifs et réglementaires et la consignation des cas de non-conformité, mais en règle générale ils ne peuvent pas prendre ou ne prennent pas de mesures supplémentaires dans la plupart de leurs champs d'activité.	
3. La législation vétérinaire est généralement appliquée. Si nécessaire, les SV ont le pouvoir de constater des infractions et d'engager des poursuites en cas de non-conformité pour la plupart des questions relevant de leurs champs d'activité.	
4. La législation vétérinaire est appliquée dans tous les domaines relevant de la compétence des SV. Ceux-ci collaborent avec les acteurs concernés pour réduire au minimum les cas de non-conformité.	
5. L'audit du programme de contrôle du respect des textes législatifs et réglementaires est confié aux SV ou à des agences externes.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les textes législatifs et réglementaires font l'objet d'une réflexion préalable pour concevoir les méthodes en permettant une application effective
Description des tâches (chronologique)	- Elaboration et utilisation effective des outils d'application de la législation (fiches des manuels qualité) - Mise en œuvre de programmes d'inspection utilisant ces outils - Incitation et appui des professionnels pour élaborer une réglementation interne à leur filière (guide des bonnes pratiques d'hygiène)
Indicateurs objectivement vérifiables	- Bilan des programmes d'inspection - Suites administratives ou pénales suite aux inspections
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Formation des inspecteurs aux outils d'application de la législation
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Vis à vis des professionnels inspectés
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

## GESTION DES SV (21) - IV.3. Harmonisation internationale

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV de jouer un rôle actif dans l'harmonisation internationale des réglementations et des mesures sanitaires, et de s'assurer que la législation et les réglementations nationales relevant de leur domaine de compétence intègrent les normes internationales qui s'appliquent.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. La législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> relevant du domaine de compétence des SV ne tiennent pas compte des normes internationales.	
2. Les SV sont conscients des carences, incohérences ou non-conformités de la législation, des réglementations et des <i>mesures sanitaires</i> nationales par rapport aux normes internationales, mais n'ont pas la capacité ou le pouvoir de résoudre ces problèmes.	
3. Les SV suivent l'évolution des normes internationales (étapes de création et de révision). Ils révisent périodiquement la législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> nationales dans le but de les harmoniser avec les normes internationales si nécessaire, mais ne participent pas activement aux commentaires des projets de normes présentés par les organisations intergouvernementales compétentes.	
4. Les SV examinent activement les projets de normes des organisations intergouvernementales compétentes et apportent leurs commentaires.	
5. Les SV participent activement et régulièrement à la rédaction, la négociation et l'adoption de normes internationales <sup>5</sup> et se réfèrent à ces textes pour harmoniser la législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> de leur pays.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	La Guinée participe à la gestion de ce bien public mondial en harmonisant sa législation sur la santé publique et la certification en contribuant aux débats sur les normes internationales de manière concertée sur le plan sous-régional ou continental.
Description des tâches (chronologique)	Les experts des SV développent et commentent les propositions sur les normes internationales dans le cadre de l'OIE et du <i>Codex Alimentarius</i> dans un cadre d'intégration régionale et continentale.
Indicateurs objectivement vérifiables	Participation effective aux réunions
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

<sup>5</sup> Un pays peut contribuer activement à l'élaboration de normes internationales sans pour autant adapter régulièrement ses dispositions nationales. L'intérêt de cet aspect est de promouvoir la mise à jour des textes nationaux.

## I.1. Composition du personnel scientifique et technique des Services vétérinaires

### I.1.A. Vétérinaires et autres professionnels (qualifications universitaires)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Composition du personnel adaptée à l'exercice réel et efficace des fonctions vétérinaires et techniques des SV.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines ne sont pas occupés par du personnel suffisamment qualifié.
2.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines sont occupés par du personnel suffisamment qualifié aux niveaux central et étatique ou provincial.
3.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines sont occupés par du personnel suffisamment qualifié au niveau local (sur le terrain).
4.	Les postes des vétérinaires et des autres professionnels font systématiquement l'objet de définitions de fonctions et de procédures de nomination officielles.
5.	Il existe des procédures de gestion efficaces pour évaluer les performances des vétérinaires et des autres professionnels.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Sur la base d'une étude démographique permettant d'identifier les besoins quantitatifs et qualitatifs pour les 10 – 15 ans à venir, développer une planification des formations initiales et complémentaires des cadres de la fonction publique et prévoir un nombre optimal de vétérinaires privés en fonction du maillage territorial recherché. La politique nationale est de recentrer les SV publics sur ses missions de contrôle et de planification.
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser l'enquête démographique des professions vétérinaires et des cadres de santé animale</li> <li>- Rédiger les fiches de poste</li> <li>- Renforcer le dialogue entre les OSV, les institutions de formation et l'administration</li> <li>- Mettre en place les critères d'évaluation pour la sélection, le recrutement et la carrière des vétérinaires publics travaillant aux niveaux central, régional et préfectoral ; et dans les postes frontières, les abattoirs et le laboratoire national</li> <li>- Assurer un maillage sanitaire de terrain</li> <li>- Recruter les cadres universitaires spécialisés nécessaires (voir fiche III.1, III.2, IV.1)</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches de postes vétérinaires dans la fonction publique à tous les niveaux et affectations effectives</li> <li>- Nombre et répartition des vétérinaires privés</li> <li>- Procédures et rapport de gestion et d'évaluation des performances des vétérinaires</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Une formation spécifique au mandat sanitaire sera proposée pour les vétérinaires privés souhaitant participer aux activités déléguées
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Une communication doit être organisée sur les mesures incitatives à l'installation et à la protection sociale des vétérinaires privés pour couvrir progressivement le territoire
Consultation (III.2)	Avec OSV et institutions de formation
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	La DNSV doit disposer d'une base de données de ses ressources humaines incluant la formation continue. L'ONDVG est en charge de l'enregistrement de la base de données des vétérinaires privés

## I.1. Composition du personnel scientifique et technique des Services vétérinaires

### I.1.B. Paraprofessionnels vétérinaires et autres personnels techniques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Composition du personnel adaptée à l'exercice réel et efficace des fonctions vétérinaires et techniques des SV.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La plupart des postes techniques ne sont pas occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
2.	La plupart des postes techniques aux niveaux central et étatique ou provincial sont occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
3.	La plupart des postes techniques au niveau local (sur le terrain) sont occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
4.	La plupart des postes techniques font régulièrement l'objet d'une supervision réelle.
5.	Il existe des procédures efficaces de nominations officielles et d'évaluation des performances des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> .
3. Description de l'activité	
Stratégie	Compte tenu de la formation massive de vétérinaires à l'ISSMV Dalaba, la définition de nouveaux profils de postes de para-professionnels vétérinaires n'est pas envisagée.
Description des tâches (chronologique)	Définir des modalités de supervision pour chaque catégorie et fonction de para professionnel dans le secteur privé
Indicateurs objectivement vérifiables	- Description de la supervision du personnel technique par des vétérinaires - Nombre de para professionnels et rôle
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Etablir un programme de formation continue pour les para- professionnels vétérinaires exerçant les activités d'hygiène alimentaire et de contrôle aux frontières
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	La communication sur les droits et devoirs respectifs des para professionnels et des vétérinaires peut être importante pour éviter l'exercice illégal et les fraudes et amplifier le problème de la pléthore de vétérinaires.
Consultation (III.2)	Une consultation entre OSV, DNSV, écoles de formation et association de techniciens doit être établie
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	S'assurer que l'enregistrement des para professionnels est établi par l'Ordre des vétérinaires, avec les différentes catégories, coordonnées, âges, fonctions et formations, afin d'établir une gestion prospective

Total estimation of the staffing required for the Veterinary Services							
	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	Delegated activities	General management	Total
Veterinarians	25		4	5		206	240
Other university degree						8	8
Veterinary para-professionals	19		14	7		82	122
Support staff	14		1	5		53	73

## I.7. Ressources physiques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
Accès des SV à des ressources physiques adéquates, c'est-à-dire bâtiments, transport, télécommunications, chaîne du froid et autre matériel nécessaire (informatique, etc.).	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne possèdent aucune ressource physique ou disposent de ressources inadaptées à presque tous les niveaux ; la maintenance des infrastructures disponibles est médiocre ou inexistante.
2.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées au niveau national (central) et à certains niveaux régionaux ; l'entretien de ces ressources, ainsi que le remplacement des éléments obsolètes, n'est qu'occasionnel.
3.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées aux niveaux national et régional, et à certains niveaux locaux ; l'entretien de ces ressources, ainsi que le remplacement des éléments obsolètes, n'est qu'occasionnel.
4.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées à tous les niveaux ; celles-ci sont régulièrement entretenues.
5.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées à tous les niveaux (national, régional et local) ; celles-ci sont régulièrement entretenues et actualisées à mesure qu'apparaissent des matériels plus évolués et plus sophistiqués.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les ressources physiques des SV sont insuffisantes, doivent être assurées si possible immédiatement par un financement extérieur pour une mise à niveau et leur renouvellement par un budget national.
Description des tâches (chronologique)	Disposer de la totalité des ressources physiques décrites dans le plan de renforcement, y compris les ressources physiques nécessaires au réseau de terrain
Indicateurs objectivement vérifiables	Base de données de gestion des équipements et investissements
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Une communication transparente sur les procédures de cession à la réforme est indispensable pour les équipements.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Les procédures de réforme doivent être prévues. Le principe des ventes aux enchères peut être retenu. Cependant, le principe de la cession préférentielle aux personnels des SV peut continuer à être une source de motivation importante. De telles cessions doivent cependant obéir à des règles transparentes d'attribution (priorité, cumul maximum, ordre, mérite,...) et de prix minimum (prédéterminé ou évalué par un expert indépendant).

Total estimation of physical resources required for the Veterinary Services						
	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	General management	Total
<b>Buildings (m2)</b>	<b>250</b>			<b>600</b>	<b>2 210</b>	<b>3 060</b>
Existing building to be maintained (m2)	250				910	1 160
Existing building to be renovated (m2)	-				1 000	1 000
Building to be built (m2)	-			600	300	900
<b>Transport</b>						
Number of motorbikes	-				49	49
Number of cars	-				3	3
Number of 4x4 vehicles	-				49	49
	-					
<b>Telecommunication equipment set</b>	-				136	136
<b>Office equipment set</b>	-				215	215
<b>Other specific equipment in ref. currency</b>	<b>70 333</b>		<b>203 000</b>	<b>20 000</b>		<b>293 333</b>

## I.8. Financement du fonctionnement

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder à des ressources financières pour assurer la continuité de leur fonctionnement, indépendamment des pressions politiques.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Le financement des SV n'est ni stable ni clairement défini, mais dépend de ressources attribuées ponctuellement.	
2. Le financement des SV est régulier et clairement défini, mais est inadapté aux opérations élémentaires requises (épidémiologie, alerte précoce et réponse rapide, santé publique vétérinaire).	
3. Le financement des SV est régulier et clairement défini. Il est adapté aux opérations élémentaires, mais il n'existe aucune prévision de financement pour l'élargissement des opérations ou la réalisation d'opérations nouvelles.	
4. Le financement des opérations nouvelles ou élargies se fait sur une base <i>ad hoc</i> , mais pas toujours en s'appuyant sur une <i>analyse de risque</i> et/ou sur une analyse coût / bénéfice.	
5. Le financement de tous les volets d'activité des SV est adéquat. Tous les financements sont octroyés dans la transparence et permettent une indépendance technique totale, sur la base d'une <i>analyse de risque</i> et/ou d'une analyse coût / bénéfice.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Un bilan clair des ressources de fonctionnement nécessite une comptabilité analytique. Des ressources complémentaires peuvent être trouvées avec certaines taxes sur les importations (compatibles avec intégration économique), les certificats sanitaires, et la création si nécessaire d'un compte spécial du Trésor.
Description des tâches (chronologique)	Stabiliser les sources budgétaires pour ces opérations élémentaires
Indicateurs objectivement vérifiables	Détails budgétaires pour les opérations élémentaires et le personnel Éléments prouvant l'adéquation des dépenses budgétées aux opérations élémentaires
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	Création d'un compte spécial le cas échéant et définir les procédures d'abondement et de déboursement du compte spécial des SV
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Mettre en place un système de traçabilité budgétaire doit permettre d'agrèger les budgets destinés aux SV provenant de diverses origines (locales, nationales, extérieures, privées,...) Développer une base de comptabilité analytique qui permette de déterminer les coûts des activités par zone

## I.9. Financement des situations d'urgence

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder à des sources de financement spéciales pour faire face aux urgences ou aux problèmes émergents, mesurée d'après la facilité de mobilisation des fonds réservés aux cas d'urgence et aux indemnisations (indemnisation des producteurs en situation d'urgence).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations n'est pas organisé et rien ne prévoit l'accès à des fonds réservés aux cas d'urgence.
2.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu mais avec des ressources limitées, insuffisantes pour les urgences prévisibles (notamment celles associées à des <i>maladies émergentes</i> ).
3.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu mais avec des fonds limités ; des ressources supplémentaires peuvent être approuvées pour les cas d'urgence, mais cette décision est de nature politique.
4.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu avec des ressources adaptées, mais, en cas d'urgence, l'utilisation de ces fonds doit être approuvée par une procédure non politique, au cas par cas.
5.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu avec des ressources adaptées dont les règles d'utilisation sont consignées dans les dossiers et ont été décidées avec les acteurs concernés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les SV doivent avoir accès à un fonds de compensation et d'urgence, qui doit être indépendant, accessible et pluriannuel. Il est probable que ce fonds nécessite un compte spécial.
Description des tâches (chronologique)	Mettre en place le fonds de compensation des abattages d'éradication et d'urgence pour la PPCB en zone indemne (24 800 euros par an) et pour la lutte contre l'AIHP.
Indicateurs objectivement vérifiables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Texte portant création du fonds et procédures définies pour les types d'urgence éligibles</li> <li>- Compte du trésor ou ligne budgétaire</li> <li>- Exemples d'utilisation approuvés lors de situations d'urgence ou pour l'abattage PPCB</li> </ul>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	Définir la base institutionnelle d'un mécanisme de financement d'urgence réservé
Communication (III.1)	Développer la communication auprès des éleveurs sur les mécanismes d'intervention et d'indemnisation d'urgence et l'abondement du fonds
Consultation (III.2)	Consulter les éleveurs sur le mécanisme d'intervention et d'indemnisation, et leur contribution directe ou indirecte au fonds d'urgence
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une base de données des élevages intensifs de volailles ou des recensements globaux par sondage des volailles villageoise qui facilite l'indemnisation et l'intervention d'urgence</li> <li>- Mettre en place la base de données de traçabilité (tatouage) prévu pour les bovins.</li> </ul>

## I.10. Financement des investissements

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder au financement pour les investissements nécessaires ou supplémentaires (matériels et immatériels) débouchant sur une amélioration durable de leur structure opérationnelle.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Il n'existe aucune capacité pour établir, maintenir ou améliorer la structure opérationnelle des SV.
2.	Les SV formulent des propositions ou lèvent des fonds d'une manière occasionnelle pour établir, maintenir ou améliorer leur structure opérationnelle, mais le financement est généralement assuré par des fonds spéciaux.
3.	Les SV veillent régulièrement à financer la maintenance et l'amélioration de leur structure opérationnelle par des fonds émanant du budget national ou d'autres sources, mais ces fonds sont attribués avec des contraintes d'utilisation.
4.	Les SV assurent régulièrement le financement adéquat de la maintenance et de l'amélioration nécessaires à leur structure opérationnelle.
5.	Les SV assurent automatiquement le financement des améliorations nécessaires de leur structure opérationnelle, le cas échéant avec la participation des acteurs concernés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	<p><b>Investissements immédiats:</b> ils devront être assumés entièrement par l'aide extérieure et concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonds d'appui à l'installation et à la structuration professionnelle et sociale des vétérinaires privés</li> <li>- le laboratoire</li> <li>- les PIFs</li> <li>- la dotation initiale de logistique</li> <li>- l'abattoir Conakry et autres abattoirs (ne sont pas budgétés dans ce plan)</li> </ul> <p>Les <b>dotations aux amortissements</b> est budgétée annuellement sur la base de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 ans pour les véhicules et équipements techniques</li> <li>- 3 ans pour l'équipement informatique et télécommunication/multifonction</li> <li>- 5% d'entretien pour l'immobilier</li> </ul> <p>Une ligne de dotation aux investissements sera inscrite dans le fonds sanitaire vétérinaire le cas échéant</p>
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les sources potentielles spéciales d'investissements immédiats</li> <li>- Stabiliser les sources budgétaires pour le renouvellement d'investissements</li> </ul>
Indicateurs objectivement vérifiables	<p>Documents décrivant les ressources d'investissement mises à disposition des SV, avec les contraintes y afférentes</p> <p>Budget national indiquant les montants alloués au renouvellement des investissements</p>
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	



## Annexe 2: Equipement laboratoire vétérinaire

## Annexe II.1.A : Estimation du budget équipement du laboratoire vétérinaire

**Laboratoire de diagnostic vétérinaire**  
(d'après liste Dr B. Seck, consultant FAO, 2007)

Liste indicative des équipements					
Salle	Description	unité	quantité	Coût unitaire	Montant en €
1	Réception et Secrétariat				
	Bureau	Unit	1	120	120
	Chaise	Unit	3	27	80
	Armoire (storeboard)	Unit	1	100	100
	Ordinateur et accessoires	Unit	1	867	867
	Imprimante . copieur, scanner	Unit	1	400	400
	Onduleur	Unit	1	120	120
	Connexion Internet	Unit	1	200	200
	Sous Total				1 887
2	Bureau du Directeur				
	Bureau	Unit	1	200	200
	fauteuil	Unit	1	87	87
	Chaise	Unit	2	27	53
	Armoire	Unit	2	100	200
	Ordinateur et accessoires	Unit	1	867	867
	Imprimante . c copieur, scanner	Unit	1	400	400
	Onduleur	Unit	1	120	120
	Connexion Internet	Unit	1	200	200
	Sous Total				2 127
3	Cafeteria				
	Table	Unit	1	67	67
	Chaise	Unit	8	27	213
	Réfrigérateur congélateur 300 litres	Unit	1	333	333
	Four à micro-onde	Unit	1	200	200
4	Archives				
	Armoires	Unit	4	133	533
5	Vestiaires hommes et dames				
	Armoire métallique	Unit	8	50	400
	Banc en bois	Unit	2	33	67
	Sous Total				467
6	Laboratoire de Parasitologie				
	Bureau	Unit	1	120	120
	Chaise	Unit	1	87	87
	Centrifugeuse: Bench top centrifuge for microhematocrite tube	Unit	1	1 000	1 000
	Agitateur magnétique chauffant	Unit	1	333	333
	Loupe binoculaire, maximum 40X	Unit	1	67	67
	Microscope binoculaire	Unit	1	1 000	1 000
	Réfrigérateur congélateur 300 litres	Unit	1	333	333
	Tabouret	Unit	1	67	67
	Agitateur de tube type Vortex	Unit	1	133	133
	Stabilisateur de tension électrique	Unit	1	60	60
	Bain marie 8 litres	Unit	1	333	333
	Sous Total				3 533

5	Laboratoire de Virologie				
	Bureau	Unit	1	153	153
	Chaise	Unit	1	87	87
	Centrifugeuse réfrigérée de paillasse, maximum 15,000 t/mn & accessoires	Unit	1	5 333	5 333
	Elisa agitateur de plaque	Unit	1	467	467
	Elisa lecteur Multiscan Plus	Unit	1	5 333	5 333
	Congélateur -20°C, 400 litres	Unit	1	433	433
	Hotte à flux laminaire Class II, avec 2 filtres HEPA , 180x58x72cm	Unit	1	5 600	5 600
	Agitateur magnétique chauffant	Unit	1	333	333
	Micropipette monochanel 2-20 microlitres	Unit	2	267	533
	Four à micro-onde	Unit	1	200	200
	Portoir de tip (micropointe)	Unit	24	5	128
	Micropipette Portoir de micropipette	Unit	4	17	67
	Réfrigérateur congélateur 300 litres	Unit	1	333	333
	Tabouret	Unit	2	67	133
	Agitateur de tube type Vortex	Unit	1	133	133
	Stabilisateur de tension électrique	Unit	2	30	60
	Bain marie 20 litres	Unit	1	1 200	1 200
	Sous Total				20 528
6	Laboratoire de Bactériologie & Sérologie				
	Bureau	Unit	1	153	153
	Chaise	Unit	1	87	87
	Bec Bunsen type Mecker	Unit	2	53	107
	Bouteille de gaz pour bec Bunsen	Unit	2	40	80
	Anse d'inoculation	Unit	5	13	67
	Incubateur, 180 litres	Unit	1	1 000	1 000
	Hotte à flux laminaire Class II, avec 2 filtres HEPA , 180x58x72cm	Unit	1	5 600	5 600
	Agitateur magnétique chauffant	Unit	1	333	333
	Loupe binoculaire, max 40X	Unit	1	67	67
	Microscope binoculaire ; objectifs : 10, 20, 40 and 100X. Oculaire : 10X	Unit	1	1 000	1 000
	Réfrigérateur /congélateur 300 litres	Unit	1	333	333
	Tabouret	Unit	2	67	133
	Agitateur de tube type Vortex	Unit	1	133	133
	Homogénéisateur type Stomacher 80-500ml avec minuteur de 1 à 100 seconds	Unit	1	133	133
	Stabilisateur de tension électrique	Unit	2	60	120
	Bain marie 20 litres	Unit	1	1 200	1 200
	Sous Total				10 547

7	Préparation de milieux				
	Bureau	Unit	1	153	153
	Bec Bunsen type Mecker	Unit	2	53	107
	Bouteille de gaz pour bec Bunsen	Unit	1	53	53
	Balance triple beams, max 600g, précision 0.1g	Unit	1	133	133
	Unité de filtration stérile, usage unique, capacité, 150mL ; taille des pores 0.45µ ; 12/pack (douzaine)	Unit	2	63	127
	Agitateur magnétique chauffant	Unit	1	333	333
	pH mètre	Unit	1	320	320
	Solution tampon 4.0, 450ml	Unit	1	8	8
	Solution tampon 7.0, 450ml	Unit	1	8	8
	Solution tampon 10.0, 450ml	Unit	1	8	8
	Pompe à vide/ pression	Unit	1	180	180
	Tabouret	Unit	2	67	133
	Sous Total				1 564
8	Laverie-Stérilisation				
	Autoclave vertical, 100 litres	Unit	1	9 333	9 333
	Distillateur d'eau 4l/h+Accessoires	Unit	1	6 667	6 667
	Kit de pré-traitement de l'eau kit avec 5 cartouches supplémentaires	Unit	1	667	667
	Chauffe eau 75 litres	Unit	1	100	100
	Four électrique ventilé 230°C	Unit	1	1 667	1 667
	Thermomètre à sonde + 400C	Unit	4	33	133
	Chariot avec roues et 2 plateaux	Unit	4	200	800
	Tabouret	Unit	2	67	133
	Sous Total				19 500
9	Chambre noire				
	Microscope : UV microscope + contraste de phase	Unit	1	10 000	10 000
	Tabouret	Unit	1	67	67
	Sous Total				10 067
10	Salle d'autopsie				
	Table d'autopsie	Unit	1	533	533
	Congélateur -20°C, 400 litres	Unit	1	433	433
	Etagères en bois	Unit	4	33	133
	Sous Total				1 100
11	Incinérateur				
	Incinérateur	Unit	1	6 667	6 667
	Sous Total				6 667
12	Groupe électrogène son local				
	Groupe électrogène de secours 50Kva	Unit	1	10 000	10 000
	Sous Total				10 000
	Total Equipement				89 332

Liste indicative des consommables					
Milieux, antibiotiques et colorants					
1	Brain Heart Infusion Broth	250g	1	27	27
2	Fluid Thioglycollate medium with rezasurin	250g	1	47	47
3	Gelose PCA for numeration	250g	1	33	33
4	Gelose au desoxycholate	250g	1	47	47
6	Eau peptonée tamponnée sans indole	250g	1	47	47
7	Bouillon BCP lactosé au bromocrésol pourpre	250g	1	47	47
8	Milieu de Chapman	250g	1	53	53
9	Gélose SS	250g	1	53	53
10	Bouillon au sélénite	250g	1	53	53
11	Milieu de Rothe	250g	1	53	53
12	Milieu de Litsky	250g	1	53	53
13	Tryptose cyclosérine agar	250g	1	47	47
14	Bouillon Mueller Kaufman au tetrathionate	250g	1	53	53
15	Gelose Mac Conkey	250g	1	47	47
16	Gelose viande levure	250g	1	47	47
17	Gelose Columbia	250g	1	47	47
18	Bouillon Brucella	250g	1	53	53
19	Milieu de Christensen urée	250g	1	53	53
20	Réactif de Kovacs	250g	1	27	27
21	Milieu Tryptose – Tryptophane	250g	1	47	47
22	Milieu de Kligler	250g	1	60	60
23	Glycerol	250ml	1	53	53
24	Gram stain	1 kit	1	33	33
25	Haematoxylin stain	25g	1	40	40
26	Iodine	100g	1	20	20
27	Phenol red	25g	1	30	30
28	Phenolphthalein sodium diphosphate	25g	1	17	17
29	Phosphate disodique anhydrous	500g	1	40	40
30	Phosphate monopotassique anhydrous	500g	1	40	40
31	Sodium Chloride	kg	1	23	23
32	Tetrazolium chloride	25g	1	40	40
33	Tryptose Phosphate Broth	250g	1	47	47
34	Yeast extract	250g	1	63	63
35	Antibiotics (Penicillin G, Streptomycine Sulphate, Amphotericin B, Gentamycin)	Set	1		
	Sous Total			67	67
					1 507

Autres consommables					
1	Anaerobic gas generating kit	Pack of 10	2	100	200
2	Autoclave tape with color indicator roll of 55mx19mm	Roll	5	5	27
3	Autoclaving bags	100/Pkg	2	67	133
4	Filtering syringe 0,2µ	50/Pkg	2	73	147
5	Gloves size M and L	100/Pkg	2	67	133
6	Lab coats	1/pk	20	7	133
7	Microplate, U-bottom, 96 well, sterile, single wrap, with lid	Pack of 50	6	30	180
8	Microscope coverslip	100/Pkg	10	3	33
9	Microscope slides	100/Pkg	10	13	133
10	pH paper 6.0 to 7.7	100 strips/pkg	4	10	40
11	pH paper 7.50 to 9.5	100strips/pkg	4	10	40
12	Pipette 10ml, disposable, plastic, single wrap	500/Pkg	2	127	253
13	Pipette 1ml, disposable, plastic, single wrap	500/Pkg	2	47	93
14	Pipette 5ml, disposable, plastic, single wrap	200/Pkg	2	37	73
15	Propipette caoutchouc	10/pack	5	12	60
16	Syringes 1ml, 5 and 10ml	100/Pcs	5	13	67
	Sous Total				1 747
Verrerie					
1	Beaker 1000ml	6/cs	2	103	207
2	Beaker 100ml	12/cs	2	53	105
3	Beaker 500ml	6/cs	2	53	107
4	Beaker 50ml	24/cs	2	53	107
5	Cylinders 1000ml	10/cs	2	89	177
6	Cylinders 100ml	10/cs	2	56	112
7	Cylinders 500ml	10/cs	2	89	177
8	Cylinders 50ml	10/cs	2	56	112
9	Erlenmeyer Flask 100ml	12/cs	2	44	88
10	Erlenmeyer Flask 500ml	6/cs	4	28	112
11	Erlenmeyer 50ml	12/cs	4	43	171
12	Plastic bottle 20 litre	1/cs	4	54	218
13	Sampling container (plastic)	1000/cs	4	133	533
14	Glass Bottle 100ml	10/cs	4	40	160
15	Glass Bottle 500ml	10/cs	4	53	213
16	Glass Bottle 1000ml	10/cs	4	77	307
17	Pyrex Test tube 10ml	1000/pk	2	67	133
	Sous Total				3 039

Matériel d'autopsie et de prélèvements					
1	Blouse	1/kit	20	10	200
2	Tenue d'autopsie	1/kit 20X50/bo	10	13	133
3	Masque chirurgicale	x	1	67	67
5	Désinfectant	10kg	2	10	20
6	Boite de prélèvements	1/box	5	67	333
7	Boite d'expédition des prélèvements	1/box	5	67	333
8	Glacière	1/box	5	47	233
	Sous Total				1 320
Total matériel et consommables en €					7 612

<b>GRAND TOTAL</b>		
Equipement + Matériel	en €	96 944

#### Annexe II.1.B : Coût des analyses de laboratoire au LCV de Bamako (Mali)

Tests	Prix
Brucellose SA	1.500F / Sérum
PB Elisa	1.000F / Sérum. Prix dimunie en fonction du nombre de sérum
PPR Elisa	
PPA Elisa	
FMD Elisa	
Séroneutralisation (PB-PPR)	5.000 F / échantillon
PPCB (FC – Elisa)	2000F / Sérum
Rage IF	10.000F / échantillon
IHA- IA	1.000F / Sérum
Isolement sur œufs embryonnés (IA)	5.000 F/ échantillon
IHA - ND	1.000F / Sérum
AGID Gumboro/IA	500F / Sérum
Elisa Bronchite	1500F / Sérum
Elisa Gumboro	1500F / Sérum
RT-PCR (	10.000F / échantillon
Isolement Asp. (Ax de rente)	8000F / 10 animaux
Isolement Asp. (Ax de compagnie)	5000F / animal
Antibiogramme	2500F/ échantillon
Isolement MYCO/PPCB	10.000F / lot de 10 animaux
Cowdriose sur cerveau	2000F/ échantillon
Isolement, identification Brucella	8000 F/ échantillon
Isolement, identification germes normales (Ax de rente)	8000F / 10 animaux

### Annexe 3 : Coût des analyse de laboratoires au LCV de Bamako (Mali)

Tests	Prix
Brucellose SA	1.500F / Sérum
PB Elisa PPR Elisa PPA Elisa FMD Elisa	1.000F / Sérum. Prix dimunie en fonction du nombre de sérum
Séronéutralisation (PB-PPR)	5.000 F / échantillon
PPCB (FC – Elisa)	2000F / Sérum
Rage IF	10.000F / échantillon
IHA- IA	1.000F / Sérum
Isolement sur œufs embryonnés (IA)	5.000 F/ échantillon
IHA - ND	1.000F / Sérum
AGID Gumboro/IA	500F / Sérum
Elisa Bronchite	1500F / Sérum
Elisa Gumboro	1500F / Sérum
RT-PCR (	10.000F / échantillon
Isolement Asp. (Ax de rente)	8000F / 10 animaux
Isolement Asp. (Ax de compagnie)	5000F / animal
Antibiogramme	2500F/ échantillon
Isolement MYCO/PPCB	10.000F / lot de 10 animaux
Cowdirose sur cerveau	2000F/ échantillon
Isolement, identification Brucella	8000 F/ échantillon
Isolement, identification germes normales (Ax de rente)	8000F / 10 animaux



## Annexe 4 : Listes des participants aux différentes réunions de travail

Experts : Dr Daniel Bourzat (Chef d'Equipe) ; Dr Didier Rouillé et Dr Vincent Brioudes.
Réunion d'ouverture
Fiche de présence des participants

**DATE:** 17 Septembre 2012

**LIEU :** Salle de réunion du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	BALDE Abassy	DNSV/SVIA	Chef de Service
2	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
3	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
4	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
5	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
6	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
7	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
8	NIAMY Vincent Kawé	LCVD/DNSV	Chef de Section
9	DIALLO Souleymane Timbi	LCVD/DNSV	Directeur LCVD
10	TOURE Fodé Mamoudou	DNSV	Chef de Section
11	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
12	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
13	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
14	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
15	CAMARA Marie	Cabinet	Conseiller chargé de missions
16	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
17	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
18	SQUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
19	DIALLO Mamadou Aliou	DNSV	Inspecteur Général
20	SYLLA Amara	BSD	Chef de Division Statistiques
21	ONIKOYAMOU Mory Fassou	Centre de Dabola	Chef du Centre
22	KALIVOGUI Bigna	BSD	Chef de Section
23	SYLLA Moussa	DNSV	Chargé d'Etudes
24	CONTE Karim	LPVK	Directeur
25	SOW Mamadou Mouctar	DNPIA	Directeur National
26	KEITA Kadé Dabas	DRE	Directeur Régional
27	DIALLO Boubacar	PROGEBE	Coordinateur National
28	MANE Sény	Cabinet	Conseiller ME
29	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes
30	DIALLO Mamadou	DNSV	Chef de Section

**DATE** : 17 Septembre 2012 à 14 h**LIEU** : Cabinet du Ministre Délégué au Budget

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	DIARE Mohamed	Ministère Délégué Budget	Ministre Délégué au Budget
2	Général DIALLO Mamadou Korkea	Ministère Elevage	Ministre Elevage
3	BOURZAT Daniel	OIE	Expert OIE
4	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
5	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
6	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
7	SYLLA Mamadou	Direction Nle du Budget	Directeur National

**DATE** : 18 Septembre 2012  
**de l'Aquaculture****LIEU** : Salle de réunion du Ministère de la Pêche et

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	BALDE Abassy	DNSV/SVIA	Chef de Service
2	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
3	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
4	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
5	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
6	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
7	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
8	NIAMY Vincent Kawé	DNSV/LCVD	Chef de Section
9	DIALLO Souleymane Timbi	DNSV/LCVD	Directeur LCVD
10	TOURE Fodé Mamoudou	DNSV	Chef de Section
11	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
12	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
13	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
14	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
15	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
16	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
17	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
18	SQUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
19	DIALLO Mamadou Aliou	DNSV	Inspecteur Général
20	DIALLO Mamadou	DNSV	Chef de Section

**DATE** : 18 Septembre 2012 à 13h**LIEU** : Agence Française de Développement

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	RETIF Marie	AFD	Chargée de Mission Développement Rural
2	CAMARA Soriba Sorel	Cabinet Elevage	Secrétaire Général
3	BOURZAT Daniel	OIE	Expert
4	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
5	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
6	KEITA Sory	DNSV	Directeur National

**DATE** : 19 Septembre 2012  
**de l'Aquaculture****LIEU** : Salle de réunion du Ministère de la Pêche et

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	BALDE Abassy	SVIA/ DNSV	Chef de Service
2	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
3	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
4	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
5	SOUOMY Kouï Maxime	DNSV	Chargé d'Etudes
6	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
7	Lt/Colonel Sory KEITA	DG des Douanes	Chef de Bureau Exportation
8	HABA Alexis	MEF/DNIP/DG	Chargé d'Etudes
9	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
10	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
11	NIAMY Vincent Kawé	DNSV/LCVD	Chef de Section
12	DIALLO Souleymane Timbi	DNSV/LCVD	Directeur LCVD
13	TOURE Fodé Mamoudou	DNSV	Chef de Section
14	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
15	SOROPOGUI Saki Alfred	DNSV	Chef de Section
16	DIALLO Fatoumata Kolon	Ministère Santé	Chef de Section Pharmacie
17	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
18	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
19	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
20	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de missions
21	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
22	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
23	SOUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
24	DIALLO Mamadou Aliou	Cabinet	Inspecteur Général
25	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes

**DATE :** 20 Septembre 2012  
de l'Aquaculture

**LIEU :** Salle de réunion du Ministère de la Pêche et

	<b>NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS</b>	<b>SERVICES</b>	<b>FONCTIONS</b>
1	DORE Antoine	DAF	Chef de Service
2	CHERIF Oumar	DNSV	SAF
3	DIENG Ramatoulaye	DRH	Chef de Division
4	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
5	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
6	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
7	DIALLO Souleymane Timbi	DNSV/ LCVD	Directeur LCVD
8	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
9	BALDE Abassy	DNSV/SVIA	Chef de Service
10	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
11	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
12	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
13	SOUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
14	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
15	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
16	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
17	DIALLO Mamadou Ramadan	DNSV/LCVD	Chef de Section
18	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes
19	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
20	DIALLO Mamadou Aliou	Cabinet	Inspecteur Général

**DATE :** 20 Septembre 2012 à 11h

**LIEU :** Siège Banque Mondiale

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS</b>	<b>SERVICES</b>	<b>FONCTIONS</b>
1	KANTE Cheick F.	Banque Mondiale	Représentant Résident
2	BA Samba	Banque Mondiale	Spécialiste Gouvernance
3	BOURZAT Daniel	OIE	Expert
4	CAMARA Soriba Sorel	Cabinet Elevage	Secrétaire Général
5	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
6	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de missions
7	KEITA Sory	DNSV	Directeur National

**DATE** : 21 Septembre 2012**LIEU** : Salle de réunion du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS</b>	<b>SERVICES</b>	<b>FONCTIONS</b>
1	BALDE Abassy	DNSV/SVIA	Chef de Service
2	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
3	Camara Clémentine	MESRS – DNRST SERPA	Directrice
4	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
5	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
6	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
7	DIALLO Souleymane Timbi	DNSV/LCVD	Directeur LCVD
8	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
9	KEYRA Mohamed	ISSMV/Dalaba	Secrétaire Général
10	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
11	SOUAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
12	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
13	SOUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
14	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
15	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
16	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
17	Lt/Col KEITA Sory	DG Douane	Chef de Bureau Exportation
18	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes
19	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
20	CAMARA Seydouba	Cabinet Vét. Privé	Président de l'Ordre des Vétérinaires
21	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
22	SOUOMY Kouï Maxime	DNSV/SVIA	Chargé d'Etudes
23	CAMARA Ibrahima Seffan	BSD	Chef de Division Législation

**DATE : 24 Septembre 2012**  
de l'Aquaculture

**LIEU : Salle de réunion du Ministère de la Pêche et**

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	BALDE Abassy	SVIA/ DNSV	Chef de Service
2	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
3	CAMARA Clémentine	MESRS – DNRST SERPA	Directrice
4	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
5	Hadja SYLLA Zénab	DNPIA	Chef de Section
6	CAMARA Lamine	DNSV	Chef de Division
7	DIALLO Souleymane Timbi	LCVD/DNSV	Directeur LCVD
8	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
9	KEYRA Mohamed	ISSMV/Dalaba	Secrétaire Général
10	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
11	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
12	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
13	SOUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
14	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
15	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
16	CHERIF Oumar	DNSV	Chef SAF
17	SOROPOGUI Alfred Saki	DNSV	Chef de Section
18	CONTE Hadja Mayénaba	DRElevage	Directrice
19	CONTE Karim	LPVK	Directeur
20	BANGOURA Karim	LCVD	Chargé d'Etudes
21	HABA Alexis	MEF/DNIP/DP	Chargé d'Etudes
22	Lt/Colonel KEITA Sory	DG des Douanes	Chef de bureau Exportation
23	CAMARA Marie	Cabinet	Conseiller chargé de Missions
24	TONGUINO Raphaël Faya	DNSV	Chef de Section
25	DIALLO Mamadou Aliou	Cabinet	Inspecteur Général
26	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes
27	SOUOMY Kouï Maxime	DNSV/SVIA	Chargé d'Etudes
28	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
29	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division

**DATE: 25 Septembre 2012**

**LIEU: Salle de conférence du Ministère de l'Elevage**

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	BALDE Amadou Sadio	Projet Abattoir	Coordinateur
2	MANSARE Joseph Boniface	DNPIA	Directeur National Adjoint
3	SOW Mamadou Mouctar	DNPIA	Directeur national
4	CAMARA Marie	Cabinet	Conseiller chargé de Missions
5	N'DIAYE Mamadou Saïdou	Cabinet	Inspecteur Général Adjoint
6	Mme SOW Hadja Kadiatou	Cabinet	Chef de Cabinet
7	CAMARA Soriba Sorel	Cabinet	Secrétaire Général
8	BANGOURA Daouda	Cabinet	Conseiller Technique/Délégué OIE
9	SOUARE Mamadou Lamarana	DNSV	Directeur National Adjoint
10	KEITA Sory	DNSV	Directeur National
11	KEITA Fodé Sory	BSD	Directeur Général
12	DORE Antoine	DAF	Chef de Service
13	BALDE Mamadou Siré	BSD	Directeur Général Adjoint

DATE: 26 Septembre 2012

LIEU: Salle de conférence de la Primature

N°	NOMS ET PRENOMS DES PARTICIPANTS	SERVICES	FONCTIONS
1	CONTE Karim	LPVK	Directeur
2	SOW Aïssatou	DNSV/LCVD	Technicienne de labo
3	SOUMAH Aboubacar	DNSV	Chargé d'Etudes
4	BANGOURA Clarisse	DNSV/SVCF	Chef de Service
5	BALDE Abassy	DNSV/SVIA	Chef de Service
6	DIALLO Abdoulaye Tounkan	DNSV	Chargé d'Etudes
7	BAMIS Gilbert	PROGEBE	Expert National / PA
8	CAMARA Ibrahima Seffan	BSD	Chef de Division
9	BALDE Mamadou Siré	BSD	Directeur Général Adjoint
10	DIALLO Abdoulaye	DNSV	Chef de Section
11	SOROPOGUI Saki Alfred	DNSV	Chef de Section
12	DIALLO Abdoul Rahim	DNSV	Chef de Division
13	DIALLO Alhassane	DNSV	Chef de Section
14	KEYRA Mohamed	ISSMV/Dalaba	Secrétaire Général
15	NIAMY Vincent Kawé	DNSV/LCVD	Chef de Section
16	ONIKOYAMOU Mory Fassou	Centre de Dabola	Chef du Centre
17	DIALLO Thierno Abdoul	PROGEBE	Expert National/SE
18	DIALLO Souleymane Timbi	DNSV/LCVD	Directeur Labo
19	BALDE Failou	DNPIA	Chargé d'Etudes
20	TOLNO Tamba Michel	DNPIA	Chargé d'Etudes
21	DIARE Ibrahima Kalil	CAE Famoïla	Directeur
22	DIALLO Boubacar	PROGEBE	Coordinateur National
23	BALDE Mamadou Malal Kabari	BSD	Chef de Section
24	KALIVOGUI Bigna	BSD	Chef de Section
25	SYLLA Hassane	BSD	Chef de Section
26	KAMANO Sékou	BSD	Chargé d'Etudes
27	BOCOUM Ousmane Koumbia	BSD	Chef de Division
28	KEITA Souleymane	CERPA	Chargé de la Santé Animale
29	KOUROUMA Mohamed	ACF/Elevage	Assistant
30	CAMARA Mamady	ONG/APRG	Prophylaxie rage
31	DIALLO Matho	DNPIA	Chargé d'Etudes
32	CAMARA Mamady	DNPIA	Chargé d'Etudes
33	ONIKOYAMOU Foromo Alain	DNPIA	Chargé d'Etudes
34	SYLLA Abdoulaye M'Mah	DPE Forécariah	Chef de poste de Kakossa
35	BANGOURA Karim	DNSV/LCVD	Chargé d'Etudes
36	DAMEY Angéline	DNPIA	Chargée d'Etudes
37	BALDE Mamadou Dian	DNPIA	Chef de Division
38	KOUMBASSA Bangaly	PROGEBE	Chef de Site
39	BATCHILY Barkatou	PROGEBE	Assistante Comptable
40	SANGARE Aïssata	PROGEBE	Stagiaire
41	DIALLO Aïssatou	PROGEBE	Secrétaire
42	BALDE Amadou Sadio	Projet Abattoir	Coordinateur
43	SOW Ibrahima Kilé	PROGEBE	Chef de Site
44	CAMARA Lansana Kalas	DNPIA	Chef de Section
45	DIALLO Mamadou Boye	Recherche	CNRE
46	DOUMBOUYA Sinet	PROGEBE	Chef de Site
47	DIALLO Mamadou Pathé	PRAAZEG	Chef de Projet
48	BALDE Alpha Oumar	DNSV	Chargé d'Etudes
49	SYLLA Amara	BSD	Chef de Division
50	N'DIAYE Mamadou Saïdou	Cabinet	Inspecteur Général Adjoint

51	YOULA Kadiatou	DNPIA	Chargée d'Etudes
52	MAOMY Jules Kéoulen	DNPIA	Chargé d'Etudes
53	OULARE Famoro	DRElevage	Directeur Adjoint
54	DIALLO Elhadj Mamadou Hérico	PROGEBE	RAF
55	CAMARA Naby Yaya	BSD	Chef de Division
56	SOW Mamadou Seidi	BSD	Chef de Section
57	DIALLO Elhadj Mamadou	DNPIA	Chargé d'Etudes
58	BAMBA Aboubacar	BSD	Chargé d'Etudes
59	SYLLA Sékou Ahmed	DNPIA	Chargé d'Etudes
60	SANGARE Bakary	DNPIA	Chargé d'Etudes
61	KOUROUMA Sékou	BSD	Chargé d'Etudes
62	DAFF Kadiatou	BSD	Secrétaire
63	GONOMOU Martine	BSD	Secrétaire
64	CAMARA Fatoumata Mady	Cabinet	Secrétaire
65	CAMARA Hawa	Cabinet	Secrétaire
66	CAMARA Aïssata Mabinty	BSD	Chargée d'Etudes
67	BAH Amadou	DNPIA	Chargé d'Etudes
68	BANGOURA N'Mahawa	BSD	Chargée d'Etudes
69	CAMARA Youssouf	BSD	Chargé d'Etudes
70	CAMARA Bambé	Cabinet	Secrétaire
71	DIENG Ramatoulaye	Cabinet	DRH
72	DIOUBATE Hawadian	Cabinet	Secrétaire DAF
73	SOROPOGUI Ivette	Secrétariat Central	Secrétaire
74	CONDE Abdoulaye	DNPIA	Chargé d'Etudes
75	CAMARA Kounady	DNPIA	Chargé d'Etudes
76	KANTE Moussa	BSD	Chef de Section
77	SOUOMY Kouï Maxime	DNSV/SVIA	Chargé d'Etudes
78	KOIVOGUI Thérèse Agnès	Cabinet	Secrétaire
79	BARRY Nèné Ousmane	DNPIA	Chargée d'Etudes
80	ITAMA Christiam	OMS	Point focal urgence
81	DIALLO Mamadou Sanou	Banque Mondiale	Banque Mondiale
82	TRAORE Baba	DNSV	Chargé d'Etudes
83	HABA Alexis	MEF/DNIP/DP	Chargé d'Etudes
84	Lt Colonel KEITA Sory	DG Douanes	Chef de bureau Exportation
85	KANTE Boubacar	BSD	Chargé d'Etudes
86	DIANE Ousmane	BSD	Chargé d'Etudes
87	BALDE Aïssatou	DNPIA	Chef de Division
88	CAMARA Marie	Cabinet	Conseillère chargée de Missions
89	TRAORE Adama	DNSV	Chef de Division
90	SYLLA Hadja Zénab	DNPIA	Chef de Section
91	WILLIAMS Edouard	DNSV	Chargé d'Etudes
92	DORE Molou	DNSV	Chef de Section
93	BANGOURA Daouda	Cabinet Ministère Elevage	Conseiller Technique/Délégué OIE
94	MANE Seny	Cabinet Ministère Elevage	Conseiller
95	CAMARA Soriba Sorel	Cabinet	Secrétaire Général